

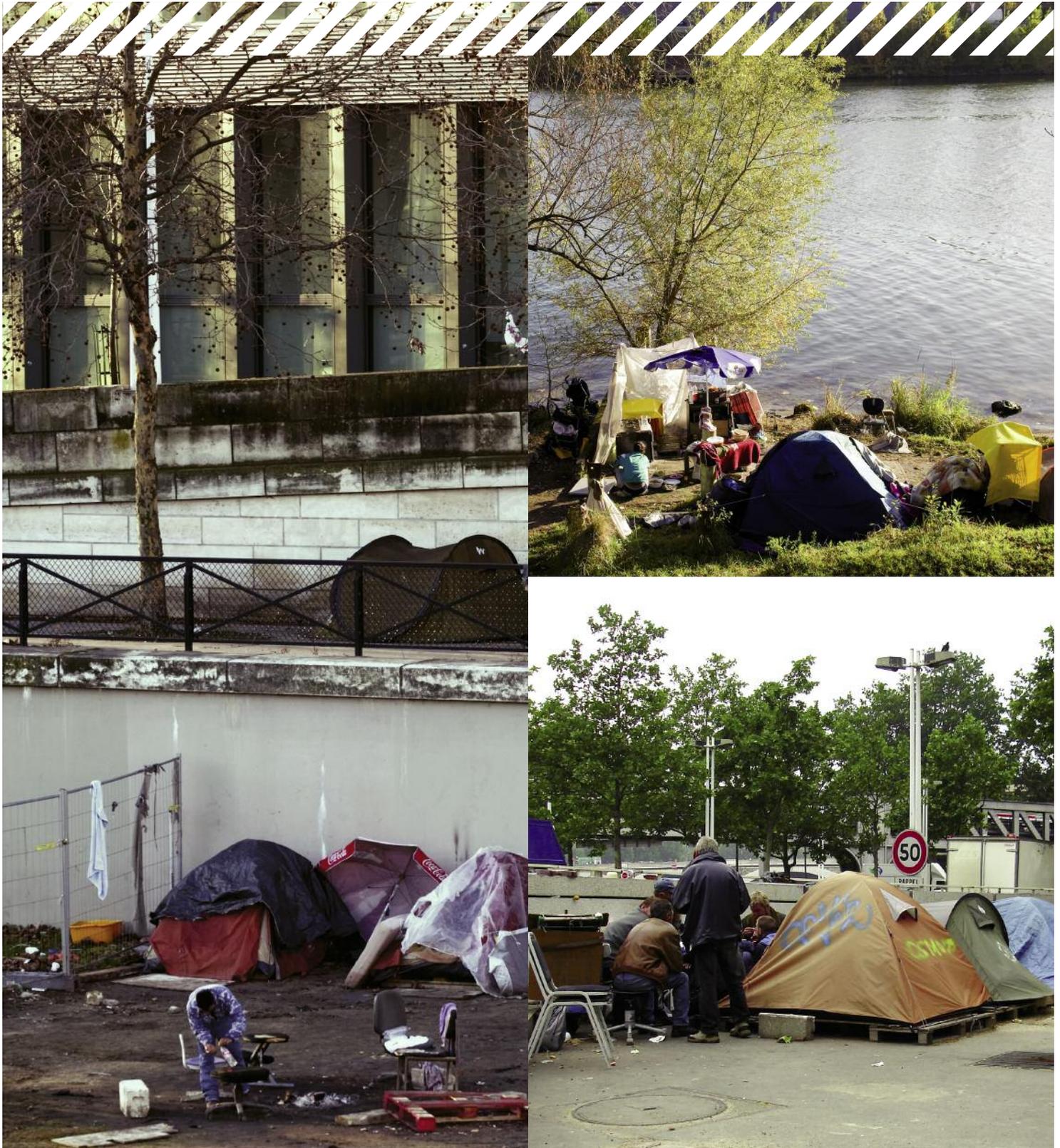
Janvier 2010

# La domiciliation administrative des personnes sans domicile fixe en Île-de-France en 2009



INSTITUT  
D'AMÉNAGEMENT  
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



# La domiciliation administrative des personnes sans domicile fixe en Île-de-France en 2009

Janvier 2010

**IAU île-de-France**

15, rue Falguière 75 740 Paris cedex 15  
Tél. : 01 77 49 77 49 - Fax : 01 77 49 76 02  
<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Département : *Christine Corbillé, directrice du Département Démographie, habitat, équipements et gestion locale*

Étude réalisée par *Jean-Jacques Guillouet, Philippe Pauquet*

*et Camille Fazio, Loïc Friard, Nadjma Ahamada et Mathias Kaldi (assistants d'études)*

Cartographie SIG : Marion Dautheville

N° d'ordonnancement : 2 08 005

*Crédit photo de couverture : Jean-Claude Patacini (IAU îdF / URBA Images) et Denis Lacombe (IAU îdF).*

## **Remerciements**

Les auteurs remercient vivement l'ensemble des personnes des Associations, des CCAS, des PSA, des MDS, des ET pour leur accueil ainsi que pour le travail statistique réalisé.

Un remerciement particulier aux DDASS qui nous ont aidés dans nos contacts, mais aussi aux personnes qui nous ont consacré du temps et donné de nombreux conseils, explications et remarques sur la compréhension des différentes structures domiciliaires, leur fonctionnement et les publics sans domicile fixe qu'elles accueillent.

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Les personnes sans domicile fixe domiciliées en Île-de-France : conditions de logement et structures domiciliaires</b> .....	<b>5</b>
1.1 En 2009, 85 700 personnes sans domicile fixe sont domiciliées en Île-de-France. Près de 10 % appartiennent à la communauté des gens du voyage.....	5
1.1.1 Hors gens du voyage, 53 % des personnes sans domicile fixe domiciliées sont enregistrées à Paris. 70 % vivent chez un tiers ou à l'hôtel et 30 % connaissent des conditions de vie très précaires.....	6
1.1.2 Près de 75 % des gens du voyage sont domiciliés dans quatre départements (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Essonne et Val-d'Oise). Dans trois quarts des cas, ils occupent un terrain squatté.....	8
1.2 En Île-de-France, près de 400 structures domicilient des sans domicile fixe : 118 associations (83 % des domiciliations) et 270 CCAS (17 %).....	11
<b>2. Les actions des structures qui assurent la domiciliation administrative en Île-de-France</b> .....	<b>13</b>
2.1 Le rôle et la place des associations qui réalisent 83 % des domiciliations franciliennes.....	13
2.1.1 51 % des domiciliations régionales sont assurées par des associations « généralistes ». La moitié d'entre elles a un dispositif d'accueil renforcé.....	17
2.1.2 Près de 32 % des domiciliations régionales sont assurées par des associations « spécialisées ».....	23
2.1.2.1 Les associations spécialisées pour les demandeurs d'asile (18 300 domiciliés).....	23
2.1.2.2 Les associations spécialisées pour les gens du voyage (4 200 domiciliés).....	27
2.1.2.3 Médecins du Monde à Saint-Denis : une association spécialisée pour les personnes nécessitant des soins ou malades (3 000 domiciliés).....	29
2.1.2.4 Les autres associations spécialisées (1 600 domiciliés).....	30
2.1.2.4.1 Les associations qui domicilient les anciens détenus.....	30
2.1.2.4.2 Les associations qui domicilient les femmes victimes de violences conjugales.....	31
2.1.2.4.3 Les associations qui domicilient les personnes en lien avec la prostitution.....	33
2.2 Le rôle et la place des CCAS qui réalisent 17 % des domiciliations franciliennes.....	35
2.2.1 Les CCAS et PSA d'Île-de-France sont des structures généralistes. Les CCAS sont souvent de petite taille.....	36
2.2.2 Les CCAS domicilient près d'un tiers des gens du voyage franciliens, notamment en Grande couronne.....	42
<b>Conclusion</b> .....	<b>45</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>49</b>



# Introduction

En raison d'accidents de la vie, de moyens financiers trop faibles, d'un mode de vie itinérant (gens du voyage) ou d'un exil (demandeurs d'asile, étrangers sans papiers), certains individus ne bénéficient pas ou plus d'un domicile ou d'un endroit permanent pour vivre. Faute d'un lieu de vie à soi, ces personnes connaissent, d'une part, des conditions de vie difficiles (voire très précaires) et, d'autre part, ne sont pas en mesure de consulter leur courrier de façon régulière. Ce dernier point a des conséquences importantes, puisqu'il empêche ces personnes de faire valoir les différents droits dont dispose tout citoyen dans la société : sans adresse, il est difficile de trouver à se loger, de travailler, de bénéficier d'une formation, d'un emploi, d'une identité, de soins, d'une aide économique ou sociale, d'un accès à la culture, à la justice, à l'information ou d'être en possibilité d'élire ses représentants ou d'être éligible, etc.

À défaut d'être dans la capacité de leur faire bénéficier d'un logement ou d'un lieu de vie stable, la puissance publique a mis en place des dispositifs pour permettre aux personnes sans domicile fixe de disposer d'une adresse. Cette élection de domicile, appelée aussi domiciliation administrative, est attribuée par des associations (caritatives ou non), ou par les Centres Communaux d'Action sociale (CCAS)<sup>1</sup>.

L'absence de domicile fixe peut être momentanée et/ou découler de causes relativement « simples » (*difficultés financières, problèmes d'emploi, demande d'asile*) ou être durable et/ou consécutive à des causes plus complexes (*individus en errance, grands marginaux, femmes victimes de violences, gens du voyage ou étrangers sans papiers*). La mission des structures domiciliaires ne consiste donc pas à fournir seulement une adresse, elles ont également pour objectif d'aider les personnes sans domicile fixe à avoir ou retrouver un minimum de vie sociale et les droits qui y sont attachés.

Les demandes de domiciliations sont ainsi toujours précédées d'un entretien en face à face avec les demandeurs pour faire le point sur leurs difficultés. Suite à cet entretien, les structures domiciliaires leur fourniront une adresse et ouvriront des droits (RMI/RSA, CMU, AME<sup>2</sup>, carte d'identité, de résident, demandes d'accès au séjour pour les étrangers, demande de logement temporaire adapté -foyer de jeunes travailleurs...-, de logement social...) ou les feront accéder à des dispositifs de formation ou encore d'aide à l'emploi.

Quand la personne est en proie à des difficultés personnelles et sociales plus importantes, elle est invitée à suivre un programme de ré-apprentissage à la vie sociale ou à la vie active, et bénéficiera, dans la mesure du possible, d'un hébergement temporaire adapté (CHRS, stabilisation<sup>3</sup>). Si nécessaire, la personne pourra aussi être réorientée vers une autre structure pour se soigner, se désintoxiquer, ou suivre des traitements psychologiques. Par ailleurs, quand cela s'impose, ces structures apportent aussi un secours immédiat lorsque la personne est en danger et a besoin d'être alimentée, abritée, soignée ou protégée (femmes victimes de violences par exemple).

---

<sup>1</sup> À Paris, les CCAS sont dénommés Permanence Sociale et d'Accueil (PSA). Il existe aussi une version intercommunale appelée CIAS. Dans la pratique, les départements peuvent également domicilier mais le font très peu.

<sup>2</sup> Revenu Minimum d'Insertion, Revenu de Solidarité Active qui remplace le RMI depuis juin 2009, Couverture Maladie Universelle et Aide Médicale de l'État (destinée aux personnes à faibles ressources de nationalité étrangère sans titre de séjour qui résident en France depuis plus de 3 mois).

<sup>3</sup> Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. La stabilisation est un dispositif mis en place par la loi DALO, permettant aux personnes sans-abri de bénéficier d'un hébergement d'urgence sans limitation de durée (circulaire du 19 mars 2007). La stabilisation a pour objectif de se substituer progressivement aux anciens Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU).

Dans la pratique, les structures domiciliaires sont donc très impliquées auprès des personnes qu'elles domicilient, que ce soit en termes d'écoute, de conseil, d'ouverture de droits ou d'actions pour les aider à s'insérer ou se réinsérer socialement. Les actions limitées à la seule réception du courrier ou à l'aide alimentaire concernent en effet peu de personnes.

Fournir une adresse à des personnes sans domicile fixe, mais aussi les aider dans leur quotidien, donnent ainsi à ces structures une réelle connaissance des populations précaires exclues du logement, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Sur le plan quantitatif, chaque structure est en effet en mesure de distinguer entre le nombre de personnes bénéficiaires d'une domiciliation, le nombre de passages effectués par les domiciliés ou le nombre de doubles domiciliations quand celles-ci sont consécutives à une double inscription au sein même de la structure (être domicilié au titre du RMI et au titre de la CMU, par exemple).

La plupart des associations distinguent aussi aisément les domiciliations « actives » (celles correspondant à une venue régulière du bénéficiaire pour récupérer son courrier<sup>4</sup>) des domiciliations « non actives » (lorsque la personne ne vient plus chercher son courrier). Par ailleurs, lorsque les personnes sont de bonne foi (ce qui est l'attitude très majoritaire), l'entretien social et les contacts fréquents avec les bénéficiaires permettent de repérer rapidement les doubles domiciliations.

Sur le plan qualitatif, ces structures domiciliaires connaissent aussi relativement bien les « conditions de logement » des personnes qu'elles domicilient (Cf. encadré), et sont donc en mesure de distinguer, celles qui vivent des conditions de logement particulièrement médiocres, assimilables aux SDF selon l'acception commune (*errance, squats ou astreints à des hébergements très courts et instables*) et celles dont les conditions sont moins douloureuses (*personnes hébergées chez des tiers ou à l'hôtel, sur des périodes assez longues ou relativement courtes (2-3 semaines) mais dont le terme est anticipé et le nouvel hébergement prévu*).

Le travail présenté dans ce rapport s'est donné deux objectifs :

- d'une part, dénombrer le nombre de personnes sans domicile fixe ayant recours à la domiciliation<sup>5</sup>, en distinguant dans cet ensemble celles dont les conditions de logement sont les plus médiocres de celles vivant des situations moins difficiles (Cf. supra). En l'absence de statistiques centralisées, il a été nécessaire de recueillir l'ensemble des informations nécessaires auprès des structures domiciliaires de chacun des huit départements de la région. Plus d'une centaine d'entretiens en face à face et des centaines d'entretiens téléphoniques auprès des associations et CCAS ont dû être réalisés pour obtenir et valider les statistiques fournies. Ce nombre important d'acteurs explique la lourdeur de cette expertise.
- et d'autre part, décrire les actions des différentes structures domiciliaires (associations et CCAS) actuellement à l'œuvre sur le territoire régional.

---

<sup>4</sup> Dans la grande majorité des cas, les associations et les CCAS radient régulièrement les personnes qui ne viennent plus chercher leur courrier, exception faite des domiciliés ayant une justification d'absence dûment annoncée. En moyenne, les radiations interviennent à partir de 3 mois d'absence.

<sup>5</sup> Les domiciliations recensées dans l'étude correspondent aux personnes sans domicile fixe à la rue, dans des squats, hébergées chez des tiers, dans des hôtels ou quelques jours en CHU. Les domiciliations réalisées par les structures d'hébergement provisoire (stabilisation, CHR, centre d'accueil pour demandeurs d'asile – CADA) ne font pas partie du champ de l'étude. Les occupants de ces structures, hébergés sur des périodes relativement longues (plusieurs mois), qui utilisent en effet l'adresse de la structure dans laquelle ils vivent et qui n'ont donc pas besoin de recourir à une domiciliation externe auprès d'une association ou d'un CCAS, ont déjà été recensés. Cf. l'article « *Les dispositifs publics d'hébergement et de logement temporaire en Île-de-France : une offre de près de 70 000 places en 2007* », Jean-Jacques Guillouet et Philippe Pauquet, *Supplément Habitat n° 43 des Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France, janvier 2008*.

### **L'élection de domicile ou « domiciliation »**

L'élection de domicile ou domiciliation est une attestation certifiant que le bénéficiaire dispose d'une adresse stable lui permettant de recevoir son courrier et donc d'accéder à ses différents droits. L'attestation est accordée pour une durée d'un an à compter de la demande initiale. Elle est renouvelable de droit dès lors que l'intéressé remplit toujours les conditions d'octroi (absence de domicile stable, existence d'un lien avec la commune pour les CCAS).

Il peut être mis fin à l'élection de domicile avant la durée d'un an :

- sur demande de l'intéressé ;
- dès lors que la personne retrouve un domicile stable ;
- en l'absence de lien avec la commune ou la communauté de communes dans le cas d'une domiciliation réalisée par un CCAS ou un CIAS ;
- si la personne ne s'est pas présentée pendant plus de trois mois consécutifs, sauf motifs légitimes (activité professionnelle, formation, hospitalisation, ...).

Compte tenu des conséquences induites pour la personne (perte des droits), le refus de procéder à une élection de domicile ou la décision d'y mettre fin doit être notifiée (par écrit), motivée et accompagnée des voies de recours (recours contentieux devant le tribunal administratif).

Toute demande d'élection de domicile ou de renouvellement doit être suivie d'un entretien avec l'intéressé. Il reçoit alors une information sur ses droits et obligations en matière de domiciliation en application des lois, des règlements et, le cas échéant, du règlement intérieur de l'organisme. Il est invité à faire connaître à l'organisme s'il est déjà en possession d'une autre élection de domicile, délivrée par une association ou un CCAS.

L'attestation de domicile répond à un modèle national, enregistré sous le CERFA n°13482\*02. Si besoin est, des duplicata pourront être délivrés.

L'attestation comporte trois parties. Une première précisant l'identité du bénéficiaire, une seconde fournissant des renseignements sur l'organisme procédant à l'élection de domicile, une troisième indiquant les droits auxquels le bénéficiaire peut prétendre ainsi que ses devoirs. Le domicilié certifie sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et s'engage à signaler les éventuels changements se produisant après la délivrance de l'attestation la domiciliation.



# 1. Les personnes sans domicile fixe domiciliées en Île-de-France : conditions de logement et structures domiciliaires

## 1.1 En 2009, 85 700 personnes sans domicile fixe sont domiciliées en Île-de-France. Près de 10 % appartiennent à la communauté des gens du voyage

En juin 2009, l'Île-de-France compte 85 700 personnes sans domicile fixe bénéficiaires d'une élection de domicile (ou domiciliation administrative), soit 1,8 % des ménages franciliens<sup>6</sup>. Parmi ces derniers, figurent 7 800 gens du voyage. Concernant cette population, il est à noter que la notion de sans domicile fixe n'est pas de même nature que celle des autres domiciliés. Vivant en caravane, les gens du voyage disposent en effet d'un « domicile ». Ce qui fait défaut ici, ce sont les possibilités de séjour sur un terrain aux normes et équipé. À la notion de « sans domicile fixe » se substitue celle de « sans terrain fixe ».

**Tableau 1 - Nombre de personnes bénéficiant d'une domiciliation administrative en Île-de-France en 2009**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés hors gens du voyage</b>											
Effectif	<b>41 030</b>	3 127	8 653	11 068	<b>22 848</b>	3 679	4 017	2 775	3 554	<b>14 025</b>	<b>77 903</b>
% ligne	<b>52,7</b>	4,0	11,1	14,2	<b>29,3</b>	4,7	5,2	3,6	4,6	<b>18,0</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>98,6</b>	64,7	85,8	98,3	<b>87,3</b>	84,5	84,7	67,2	76,0	<b>78,3</b>	<b>90,9</b>
<b>Gens du voyage domiciliés</b>											
Effectif	<b>582</b>	1 707	1 435	195	<b>3 337</b>	676	725	1 357	1 125	<b>3 883</b>	<b>7 802</b>
% ligne	<b>7,5</b>	21,9	18,4	2,5	<b>42,8</b>	8,7	9,3	17,4	14,4	<b>49,8</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>1,4</b>	35,3	14,2	1,7	<b>12,7</b>	15,5	15,3	32,8	24,0	<b>21,7</b>	<b>9,1</b>
<b>Ensemble des domiciliés</b>											
Effectif	<b>41 612</b>	<b>4 834</b>	<b>10 088</b>	<b>11 263</b>	<b>26 185</b>	<b>4 355</b>	<b>4 742</b>	<b>4 132</b>	<b>4 679</b>	<b>17 908</b>	<b>85 705</b>
% ligne	<b>48,6</b>	5,6	11,8	13,1	<b>30,6</b>	5,1	5,5	4,8	5,5	<b>20,9</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>6</sup> Il a été jugé plus pertinent de comparer les effectifs des domiciliés avec celui des ménages franciliens (4 829 356, données RP au 1<sup>er</sup> janvier 2006), c'est-à-dire avec l'entité qui regroupe les individus vivant sous un même toit, qu'avec celui de la population totale (11 528 560, données RP au 1<sup>er</sup> janvier 2006). La notion de domicilié recouvre en effet un besoin de logement non satisfait.

### **1.1.1 Hors gens du voyage, 53 % des personnes sans domicile fixe domiciliées sont enregistrées à Paris. 70 % vivent chez un tiers ou à l'hôtel et 30 % connaissent des conditions de vie très précaires**

Les personnes sans domicile fixe domiciliées n'appartenant pas à la communauté des gens du voyage représentent 77 900 personnes, soit 91 % des domiciliés franciliens. Parmi ces dernières, plus de la moitié (53 %, soit 41 000) sont domiciliées à Paris, notamment dans les arrondissements nord-est de la capitale. Près de 30 % (soit 23 000) le sont en Petite couronne, notamment dans le Val de Marne (11 100) et la Seine Saint Denis (8 700), et 18 % (soit 14 000) en Grande couronne, avec des effectifs oscillant entre 2 800 et 4 000 par département.

Au sein de cette population sans domicile fixe, une fraction importante (70 %) dispose malgré tout d'un toit, d'un lit pour dormir ou d'un lieu pour se laver : 42 % sont logés chez des tiers (*famille, ami, compatriote, que cet hébergement soit à titre gratuit ou onéreux*<sup>7</sup>) et 28 % à l'hôtel (*financé par la DDASS ou le Conseil Général*<sup>8</sup>) ou, dans un petit nombre de cas, dans des structures d'hébergement<sup>9</sup>. Ces conditions de logement, même si elles présentent de grandes insuffisances (exiguïté, possibilités limitées ou impossibilité de faire la cuisine, de recevoir, sentiment d'être redevable envers la personne qui accueille...), offrent cependant un minimum vital en matière d'hygiène et d'hébergement.

Pour une part non négligeable des sans domicile fixe franciliens, ce minimum vital n'est pas assuré. Près de 30 %, soit 23 200 personnes, supportent en effet des conditions de vie très précaires. Cette expression regroupe les domiciliés connaissant les conditions de logement les plus précaires, assimilables au terme de « SDF » selon l'acception commune (*situations d'errance, squats ou hébergements très courts dont le terme n'est pas anticipé et le nouvel hébergement non prévu*).

Cette répartition varie d'un département à l'autre. La ville de Paris concentre plus de sans domicile fixe aux conditions de logement les plus difficiles, mais aussi plus de sans domicile fixe vivant à hôtel : respectivement 34 % pour chacune des deux situations, contre 25 % et 21 % dans le reste de la région. Dans les départements de Petite et Grande couronne, ce sont les sans domicile fixe logés chez des tiers qui affichent les proportions les plus élevées. Près de 53 % des domiciliés sont logés chez un tiers contre 32 % à Paris. En Seine-Saint-Denis, cette proportion atteint 63 %.

Dans le panorama régional, Paris se distingue donc, d'une part, par un nombre très important de sans domicile fixe domiciliés sur son territoire (*53 % des domiciliations franciliennes hors gens du voyage sont réalisées à Paris, alors que cette ville ne représente que 23 % des ménages franciliens*) et, d'autre part, par un nombre important de sans domicile fixe supportant les conditions de logement les plus médiocres ou vivant à l'hôtel. Cette position particulière découle de son statut de grande métropole : les institutions publiques y sont puissantes, disposent de moyens financiers et de structures importantes, et sont en capacité d'organiser l'entraide à une grande échelle (soupes populaires, dons de vêtements, de nourriture, écoute, hébergements), ce qui attire sans doute plus qu'ailleurs les populations en

<sup>7</sup> La notion d'hébergement « chez un tiers » prise en considération dans l'enquête s'est appliquée aux domiciliés logés chez une personne physique (famille, ami, compatriote), soit pendant des périodes relativement longues de plusieurs mois, soit pendant des périodes plus courtes (2-3 semaines minimum) mais dont le terme a été anticipé et le nouvel hébergement prévu.

<sup>8</sup> Cette dénomination regroupe aussi les hébergements, peu nombreux, dans des appartements thérapeutiques ou partagés. Dans la très grande majorité des cas, le financement à l'hôtel relève en totalité ou en partie d'un financement DDASS. Les financements assurés par les Conseils Généraux sont moins importants. Lorsque le bénéficiaire des nuitées d'hôtel dispose de ressources, il peut participer à hauteur de ses moyens au coût des nuitées.

<sup>9</sup> Par structure d'hébergement, on entend principalement les CHU. Peuvent également figurer dans cette catégorie quelques personnes venant d'intégrer un hébergement provisoire (stabilisation, CADA, CHRS) et qui n'ont pas encore été radiées par leur association ou CCAS domiciliaires.

difficulté ou les plus en marge, notamment les étrangers demandeurs d'asile ou les sans papiers. Enfin, les opportunités de « petits boulots » sont plus fréquentes, la mendicité « rapporte » plus...

La proportion élevée (63 %) de domiciliés inscrits en Seine-Saint-Denis et logés chez des tiers, quant à elle, s'explique probablement par le profil particulier de ce département, qui concentre plus de ménages à faibles ressources : 29 % contre 20 % en moyenne régionale<sup>10</sup>, qui s'explique sans doute par une proportion non négligeable d'étrangers (avec ou sans papiers)<sup>11</sup>. Outre l'entraide souvent active dans les milieux modestes, la contribution économique fréquente fournie par la personne hébergée constitue sans aucun doute une ressource d'appoint utile pour les ménages accueillants. Ces sans domicile fixe hébergés chez un tiers (qui ne tient pas à ce que son adresse soit utilisée, parce qu'il est déjà locataire du logement qu'il occupe, par exemple) peuvent en effet être titulaires d'un travail, d'une retraite ou du RMI/RSA, et donc participer à leurs « frais » d'hébergement.

**Tableau 2 - Nombre de personnes domiciliées (HORS gens du voyage) selon leurs conditions de logement**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires *</b>											
Effectif	13 936	861	2 112	2 126	5 099	907	1 341	988	975	4 211	23 246
% ligne	60,0	3,7	9,1	9,1	21,9	3,9	5,8	4,3	4,2	18,1	100,0
% colonne	34,0	27,5	24,4	19,2	22,3	24,7	33,4	35,6	27,4	30,0	29,8
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel ** ou en structure d'hébergement ***</b>											
Dont logés chez des tiers	13 271	1 477	5 467	5 506	12 450	2 080	1 987	1 144	2 042	7 253	32 974
% ligne	40,2	4,5	16,6	16,7	37,8	6,3	6,0	3,5	6,2	22,0	100,0
% colonne	32,3	47,2	63,2	49,7	54,5	56,5	49,5	41,2	57,5	51,7	42,3
Dont logés à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement	13 823	789	1 074	3 436	5 299	692	689	643	537	2 561	21 683
% ligne	63,8	3,6	5,0	15,8	24,4	3,2	3,2	3,0	2,5	11,8	100,0
% colonne	33,7	25,2	12,4	31,0	23,2	18,8	17,2	23,2	15,1	18,3	27,8
Ensemble	27 094	2 266	6 541	8 942	17 749	2 772	2 676	1 787	2 579	9 814	54 657
% ligne	49,6	4,1	12,0	16,4	32,5	5,1	4,9	3,3	4,7	18,0	100,0
% colonne	66,0	72,5	75,6	80,8	77,7	75,3	66,6	64,4	72,6	70,0	70,2
<b>Ensemble des domiciliés HORS gens du voyage</b>											
Effectif	41 030	3 127	8 653	11 068	22 848	3 679	4 017	2 775	3 554	14 025	77 903
% ligne	52,7	4,0	11,1	14,2	29,3	4,7	5,2	3,6	4,6	18,0	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

\*\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

<sup>10</sup> Selon l'Enquête Logement de l'Insee de 2006, 29,4% des ménages de Seine-Saint-Denis perçoivent des revenus inférieurs au seuil de pauvreté (définition Eurostat, c'est-à-dire moins de 1 012 € par unité de consommation par mois), contre des proportions moyennes allant de 11,8 % à 22,1 % dans les autres départements.

<sup>11</sup> Selon l'Enquête Logement de l'Insee de 2006, la Seine-Saint-Denis compte 19 % de personnes de référence étrangères, soit une proportion double de la moyenne régionale (11%), dont le revenu moyen par unité de consommation (1 046 €/mois) est inférieur de 48 % à celui de l'ensemble des franciliens (2 010 €/mois).

### **1.1.2 Près de 75 % des gens du voyage sont domiciliés dans quatre départements (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Essonne et Val-d'Oise). Dans trois-quarts des cas, ils occupent un terrain squatté**

Parmi les 7 800 gens du voyage ayant besoin d'une adresse fixe en Île-de-France, près des trois quarts sont domiciliés dans les quatre départements des Hauts-de-Seine (1 700), de la Seine-Saint-Denis (1 400), de l'Essonne (1 400), et du Val-d'Oise (1 100).

Ce nombre important de domiciliés dans ces départements s'explique essentiellement par l'histoire de l'installation de ces populations dans la région.

C'est en Seine-Saint-Denis que se sont installées les premières concentrations importantes de populations itinérantes en Île-de-France, notamment à partir du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle<sup>12</sup> avec l'arrivée des Roms<sup>13</sup> lors du développement considérable de l'industrie dans cette partie de la région. Les métiers pratiqués (étameur, affûteur, tanneur, maquignon, forain, couvreur, maçon, peintre, vendeur ambulant, cueilleur de fruits ou de légumes...), les opportunités d'emploi (dans l'industrie, l'artisanat, sur les marchés, chez les maraîchers, dans les foires, les fêtes foraines...) et les possibilités de stationnement pour leur roulotte ont en effet attiré aux portes de Paris, et principalement sur le territoire qui deviendra la Seine-Saint-Denis (Montreuil, Saint-Ouen, Saint-Denis, La Courneuve...), de nombreuses populations itinérantes.

Dans les Hauts-de-Seine, même si certains établissements sont anciens, les installations importantes sont plus récentes. Elles datent de la fin des années 1940 (après la seconde guerre mondiale) et ont concerné des communes comme Nanterre et Colombes.

Des installations nouvelles se poursuivent toujours dans ces deux départements. Les Hauts-de-Seine et, dans une moindre mesure la Seine-Saint-Denis, accueillent encore des vagues de gens du voyage venant de l'Europe de l'Est (Bulgarie et Roumanie). Au total, ces deux départements domicilient 40 % des gens du voyage franciliens.

En Grande couronne, même si on note des installations anciennes comme à Pontoise, les installations résultent essentiellement du processus d'urbanisation de la Petite couronne qui, petit à petit, a repoussé les populations itinérantes vers les départements périphériques qui offraient des emplois recherchés par ces populations, notamment les emplois agricoles (cueillette), et des possibilités nouvelles de stationnement pour leur caravane. Parmi les 7 800 gens du voyage domiciliés en Île-de-France, la moitié est d'ailleurs domiciliée en Grande couronne.

Les gens du voyage domiciliés en Île-de-France connaissent dans l'ensemble des conditions de logement médiocres : 75 % d'entre eux vivent sur des terrains squattés (*bords de route, d'autoroute, terrains vagues, friches industrielles, terrains publics*), non équipés (*sans eau, sans électricité, sans évacuation, sans ramassage d'ordures et sans distribution du courrier*) et fréquemment éloignés des équipements de base (*écoles, administrations, commerces, institutions*). Cette proportion est sensiblement plus forte dans le centre de l'agglomération (86 % à Paris et en Petite couronne) qu'en Grande couronne (64 %).

La situation moins favorable en Petite couronne résulte essentiellement de deux causes. La première concerne la difficulté (ou l'impossibilité) pour les gens du voyage à séjourner dans les communes où la structure domiciliaire est implantée. L'urbanisation continue de ce territoire depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle a en effet contribué à la disparition des terrains qui accueillaient initialement les caravanes de ces populations.

<sup>12</sup> Les premières installations en Île-de-France remontent au 15<sup>ème</sup> siècle.

<sup>13</sup> Terme qui désigne les populations itinérantes d'Europe de l'Est qui ont immigré à l'ouest suite à l'abolition de l'esclavage à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle dans cette partie de l'Europe, mais également pour fuir des persécutions séculaires.

La deuxième cause relève, quant à elle, de la difficulté à changer de structure domiciliaire quand on appartient à la communauté des gens du voyage. Les communes sont en général réticentes à procéder à l'enregistrement des gens du voyage dans leur propre structure domiciliaire (CCAS ou associations quand elles les financent). Les candidats au changement restent donc captifs (y compris les enfants devenus majeurs) de leur structure d'accueil historique (en général une association). Nombre d'entre eux squattent donc des terrains dans des communes éloignées<sup>14</sup> de leur structure domiciliaire. En outre, les nouveaux arrivants des pays de l'Est intègrent plutôt les associations de Petite couronne, « moins filtrantes »<sup>15</sup> et déjà en charge de gens du voyage.

Inversement, les communes de Grande couronne associent plus fréquemment la domiciliation avec un séjour effectif sur leur territoire, que le terrain soit mis à disposition par la commune (aménagé ou non), ou qu'il soit la propriété d'un particulier (principalement la famille). Des appuis, des soutiens et des négociations avec des élus (CCAS) ou leurs représentants (associations) sont cependant indispensables pour que le séjour chez un tiers soit reconnu ou qu'un terrain soit financé et aménagé par une commune<sup>16</sup>.

Cette pratique explique que les gens du voyage qui ont réussi à se faire domicilier en Grande couronne disposent un peu plus souvent d'un terrain aménagé que les autres, mais également que le nombre de gens du voyage domiciliés dans les CCAS des communes de Grande couronne ne représentent pas en général des effectifs élevés.

**Tableau 3 - Nombre de personnes de la communauté des gens du voyage domiciliées selon leurs conditions de logement (nombre de DOMICILIATIONS)**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés squattant un terrain</b>											
Effectif	<b>582</b>	1 582	1 159	45	<b>2 786</b>	363	504	728	894	<b>2 489</b>	<b>5 857</b>
% ligne	<b>9,9</b>	27,0	19,8	0,8	<b>47,6</b>	6,2	8,6	12,4	15,3	<b>42,5</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>100,0</b>	92,7	80,8	23,1	<b>83,5</b>	53,7	69,5	53,6	79,5	<b>64,1</b>	<b>75,1</b>
<b>Domiciliés occupant un terrain dédié par la commune ou un terrain familial</b>											
Effectif	<b>0</b>	125	276	150	<b>551</b>	313	221	629	231	<b>1 394</b>	<b>1 945</b>
% ligne	<b>0</b>	6,4	14,2	7,7	<b>28,3</b>	16,1	11,4	32,3	11,9	<b>71,7</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>0</b>	7,3	19,2	76,9	<b>16,5</b>	46,3	30,5	46,4	20,5	<b>35,9</b>	<b>24,9</b>
<b>Ensemble des gens du voyage domiciliés</b>											
Effectif	<b>582</b>	<b>1 707</b>	<b>1 435</b>	<b>195</b>	<b>3 337</b>	<b>676</b>	<b>725</b>	<b>1 357</b>	<b>1 125</b>	<b>3 883</b>	<b>7 802</b>
% ligne	<b>7,5</b>	21,9	18,4	2,5	<b>42,8</b>	8,7	9,3	17,4	14,4	<b>49,8</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 4 - Les personnes de la communauté des gens du voyage domiciliées (nombre de DOMICILIES)**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Gens du voyage domiciliés *</b>											
Effectif	<b>873</b>	<b>3 220</b>	<b>3 929</b>	<b>293</b>	<b>7 441</b>	<b>1 085</b>	<b>1 088</b>	<b>2 744</b>	<b>1 688</b>	<b>6 603</b>	<b>14 917</b>
% ligne	<b>5,9</b>	21,6	26,3	2,0	<b>49,9</b>	7,3	7,3	18,4	11,3	<b>44,3</b>	<b>100,0</b>

\* Les 7 802 gens du voyage domiciliés étant essentiellement constitués de familles, comptent donc plus d'une personne par domiciliation. Selon la structure domiciliaire, on compte en moyenne, soit 1,5 personne par domiciliation lorsque l'association ne domicilie que les adultes de la famille de 16 ans ou plus, soit 3,0 personnes quand la domiciliation vaut pour la famille entière. Corrigé de ces coefficients, le nombre total de gens du voyage domiciliés double, et passe de 7 802 à 14 917.

<sup>14</sup> Une part importante des gens du voyage domiciliée en Petite couronne réside en effet en Grande couronne.

<sup>15</sup> Compte tenu du rejet global affectant les gens du voyage dans le domaine de la domiciliation, les associations importantes de Petite couronne, spécialisées depuis longtemps dans l'accueil de ces populations, se sont retrouvées de fait à les domicilier plus fréquemment que les autres structures.

<sup>16</sup> Il est à noter à cet égard que la commune de « rattachement », obligatoire pour les gens du voyage pour être autorisés à circuler (Cf. encadré), ne correspond pas toujours à la commune de domiciliation.

### Commune de rattachement et élection de domicile : deux notions différentes

Le régime juridique actuellement en vigueur pour la circulation des gens du voyage résulte principalement de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969, relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe.

Selon les dispositions de ce texte, pour se déplacer sur le territoire national, les personnes âgées de plus de seize ans qui « logent de façon permanente dans un véhicule, une remorque ou tout autre abri mobile » et qui sont dépourvues de domicile ou de résidence fixe depuis plus de six mois, doivent être munies d'un titre de circulation : livret ou carnet <sup>(1)</sup>. L'article 7 de cette loi fait, par ailleurs, **obligation à tout titulaire d'un titre de circulation de choisir une commune de rattachement** (le rattachement étant prononcé par le préfet ou le sous-préfet après avis motivé du maire).

Le rattachement ne vaut toutefois que pour la célébration du mariage, l'inscription sur les listes électorales (sur la demande des intéressés, après trois ans de rattachement ininterrompu dans la même commune), et les obligations fiscales et du service national.

**Le rattachement à une commune ne vaut donc pas domicile fixe.** Dans la pratique, pour recevoir du courrier, bénéficier d'aides (RMI/RSA, CMU...), les gens du voyage doivent donc bénéficier d'une domiciliation administrative délivrée, soit par une association, soit par un CCAS.

(1) Le livret de circulation est remis pour les personnes qui justifient de ressources régulières, et est visé tous les ans. Le carnet de circulation est délivré aux autres personnes, et est visé tous les mois.

## 1.2 En Île-de-France, près de 400 structures domicilient des personnes sans domicile fixe : 118 associations (83 % des domiciliations) et 270 CCAS (17 %)

Dans la pratique, deux grandes catégories de structure sont en charge de l'élection de domicile des personnes sans domicile fixe : les associations et les Centres Communaux d'Action sociale (CCAS), appelés Permanences Sociales et d'Accueil (PSA) à Paris.

En Île-de-France, ces structures sont au nombre de 388, réparties entre 118 associations<sup>17</sup> et 270 CCAS<sup>18</sup>. Les associations sont surtout concentrées dans la zone dense de la région (Paris et Petite couronne) et assurent la très grande majorité des domiciliations : 83 %, soit 71 400 sur un total de 85 700. Les CCAS « domiciliaires » sont, quant à eux, plutôt présents dans les zones périphériques de la région, moins densément peuplées (Grande couronne) et réalisent les 17 % restants (soit 14 300), Cf. encadré page suivante.

### Une répartition homogène sur le territoire régional

L'analyse de la répartition des structures domiciliaires montre que cette dernière est relativement homogène : entre 35 à 44 structures dans les départements de Paris et de la Petite couronne, et entre 50 et 66 dans ceux de la Grande couronne.

**Tableau 5 - Les structures domiciliaires en Île-de-France en 2009**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Les associations</b>											
Effectif	<b>34</b>	8	16	14	<b>38</b>	20	8	7	11	<b>46</b>	<b>118</b>
% ligne	<b>28,8</b>	6,8	13,6	11,9	<b>32,2</b>	16,9	6,8	5,9	9,3	<b>39,0</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>91,9</b>	22,9	36,4	35,0	<b>31,9</b>	30,3	16,0	10,9	21,2	<b>19,8</b>	<b>30,4</b>
<b>Les CCAS</b>											
Effectif	<b>3</b>	27	28	26	<b>81</b>	46	42	57	41	<b>186</b>	<b>270</b>
% ligne	<b>1,1</b>	10,0	10,4	9,6	<b>30,0</b>	17,0	15,6	21,1	15,2	<b>68,9</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>8,1</b>	77,1	63,6	65,0	<b>68,1</b>	69,7	84,0	89,1	78,8	<b>80,2</b>	<b>69,6</b>
<b>Ensemble</b>											
Effectif	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>44</b>	<b>40</b>	<b>119</b>	<b>66</b>	<b>50</b>	<b>64</b>	<b>52</b>	<b>232</b>	<b>388</b>
% ligne	<b>9,5</b>	9,0	11,3	10,3	<b>30,7</b>	17,0	12,9	16,5	13,4	<b>59,8</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 6 - Nombre de personnes domiciliées selon le type de structure**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Nombre personnes domiciliées par des associations</b>											
Effectif	<b>37 272</b>	3 788	8 248	10 453	<b>22 489</b>	3 315	3 094	2 583	2 608	<b>11 600</b>	<b>71 361</b>
% ligne	<b>52,2</b>	5,3	11,6	14,6	<b>31,5</b>	4,6	4,3	3,6	3,7	<b>16,3</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>89,6</b>	78,4	81,8	92,8	<b>85,9</b>	76,1	65,2	62,5	55,7	<b>64,8</b>	<b>83,3</b>
<b>Nombre personnes domiciliées par des CCAS</b>											
Effectif	<b>4 340</b>	1 046	1 840	810	<b>3 696</b>	1 040	1 648	1 549	2 071	<b>6 308</b>	<b>14 344</b>
% ligne	<b>30,3</b>	7,3	12,8	5,6	<b>25,8</b>	7,3	11,5	10,8	14,4	<b>44,0</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>10,4</b>	21,6	18,2	7,2	<b>14,1</b>	23,9	34,8	37,5	44,3	<b>35,2</b>	<b>16,7</b>
<b>Ensemble</b>											
Effectif	<b>41 612</b>	<b>4 834</b>	<b>10 088</b>	<b>11 263</b>	<b>26 185</b>	<b>4 355</b>	<b>4 742</b>	<b>4 132</b>	<b>4 679</b>	<b>17 908</b>	<b>85 705</b>
% ligne	<b>48,6</b>	5,6	11,8	13,1	<b>30,6</b>	5,1	5,5	4,8	5,5	<b>20,9</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>17</sup> Ce nombre n'est cependant pas exhaustif. Il correspond aux principales associations actuellement actives en Île-de-France. Les associations manquantes sont cependant peu nombreuses et domicilient peu de sans domicile fixe.

<sup>18</sup> Par convention, le vocable CCAS regroupe les 253 CCAS proprement dits, les 3 PSA de Paris et 14 structures départementales, à savoir les 4 MDS (Maisons Départementales des Solidarités) de l'Essonne et les 10 ET (Etablissements Territoriaux) des Yvelines. Là également, ce nombre n'est pas exhaustif, mais les CCAS manquants sont aussi peu nombreux et domicilient peu de personnes (Cf. encadré).

**Le faible nombre de CCAS domiciliaires en Île-de-France et le faible nombre de personnes sans domicile fixe « manquées » par l'enquête auprès des CCAS (1,8 % du total des domiciliations recensées)**

Entre 2008 et 2009, 419 communes<sup>(1)</sup> ont été interrogées par téléphone pour connaître le nombre de domiciliations réalisées par leur CCAS ou PSA. Cet échantillon comprend la quasi-totalité des communes de 5 000 habitants ou plus de la région (346 sur 356<sup>(1)</sup>), auquel s'ajoutent 73 communes dont la population est inférieure à 5 000 habitants. Selon le RP du 1<sup>er</sup> janvier 2006, la population de ces 419 communes représente 91,7 % des habitants de la région, soit 10 568 857 sur les 11 528 560 que compte l'Île-de-France.

Les résultats de l'enquête téléphonique ont montré que tous les CCAS des communes ne pratiquaient pas la domiciliation : sur les 419 communes interrogées, seules 259<sup>(2)</sup> ont effectivement une activité domiciliaire. Cela s'explique principalement par une pratique peu courante de la domiciliation dans les petites communes qui, quand elle est effective, concerne aussi peu de personnes. Ainsi :

- parmi les 346 communes de 5 000 habitants ou plus ayant été contactées, 240 ont une activité domiciliaire et domicilient 14 265 personnes, soit une moyenne de 59 domiciliés par commune.

- pour les 38 communes de 2 500 à moins 5 000 habitants contactées, 13 domicilient 57 personnes, soit une moyenne de 4,4 domiciliés par commune.

- pour les 35 communes de moins de 2 500 habitants ayant répondu, 6 d'entre elles domicilient 9 personnes, soit une moyenne de 1,5 domicilié par commune.

Si l'on extrapole ces résultats aux 862 communes (1 281 communes que compte la région moins les 419 contactées) qui n'ont pas été contactées et qui sont pour la plupart de petite taille (761 comptent moins de 2 500 habitants, 91 ont entre 2 500 et moins de 5 000 habitants et 10 ont entre 5 000 et 6 297 habitants), le nombre de domiciliations « manquées » ne devrait pas excéder 1 600<sup>(3)</sup>, soit 1,8 % du total des domiciliations recensées.

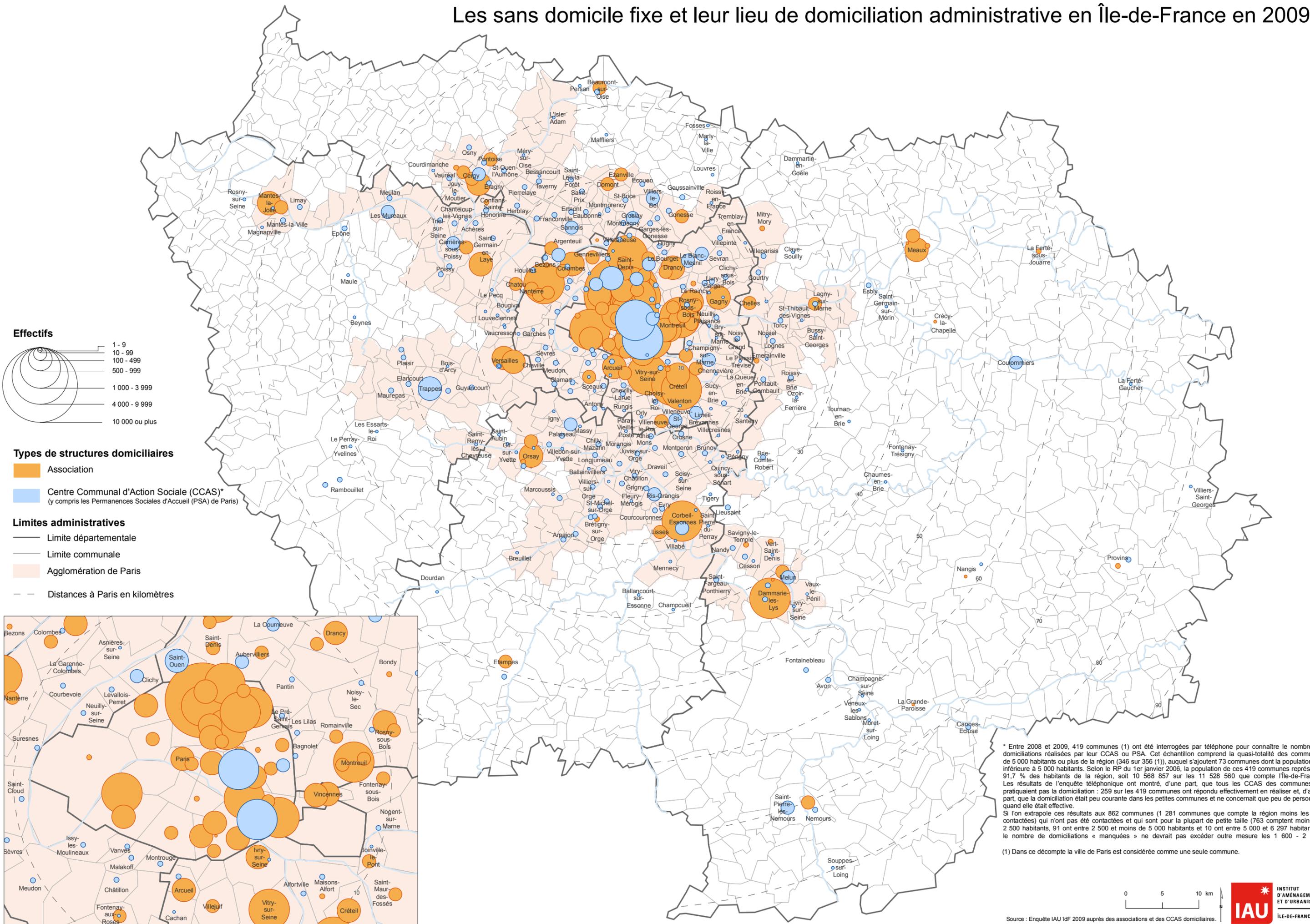
Le faible nombre de CCAS domiciliaires s'explique aussi par le choix de certaines communes, y compris les plus importantes, de confier à des associations (via une aide financière) la domiciliation des sans domicile fixe en lieu et place de leur CCAS.

(1) Dans ce décompte, la ville de Paris est considérée comme une seule commune.

(2) Ces 259 communes regroupent sur leur territoire 270 structures : 244 communes comptent 1 CCAS, 5 communes comptent 1 ET (espace territorial), Paris compte 3 PSA, 5 communes des Yvelines comptent 1 CCAS et un ET, et 4 communes de l'Essonne comptent 1 CCAS et 1 une MDS (maison départementale des solidarités).

(3) Détail du calcul :  $1\,590 = (761 \text{ communes de moins de } 2\,500 \text{ habitants} * 1,5 \text{ domicilié par commune}) + (91 \text{ communes de } 2\,500 \text{ à moins de } 5\,000 \text{ habitants} * 4,4 \text{ domiciliés par commune}) + (10 \text{ communes de } 5\,000 \text{ à } 6\,297 \text{ habitants} * 4,7 \text{ domiciliés par commune})$ . La dernière moyenne de 4,7 est issue des 31 communes enquêtées qui ont une activité de domiciliation (elles domicilient 145 personnes) et dont la population est comprise entre 5 000 et 6 297 habitants.

# Les sans domicile fixe et leur lieu de domiciliation administrative en Île-de-France en 2009



\* Entre 2008 et 2009, 419 communes (1) ont été interrogées par téléphone pour connaître le nombre de domiciliations réalisées par leur CCAS ou PSA. Cet échantillon comprend la quasi-totalité des communes de 5 000 habitants ou plus de la région (346 sur 356 (1)), auquel s'ajoutent 73 communes dont la population est inférieure à 5 000 habitants. Selon le RP du 1er janvier 2006, la population de ces 419 communes représente 91,7 % des habitants de la région, soit 10 568 857 sur les 11 528 560 que compte l'Île-de-France. Les résultats de l'enquête téléphonique ont montré, d'une part, que tous les CCAS des communes ne pratiquaient pas la domiciliation : 259 sur les 419 communes ont répondu effectivement en réaliser et, d'autre part, que la domiciliation était peu courante dans les petites communes et ne concernait que peu de personnes quand elle était effective. Si l'on extrapole ces résultats aux 862 communes (1 281 communes que compte la région moins les 419 contactées) qui n'ont pas été contactées et qui sont pour la plupart de petite taille (763 comptent moins de 2 500 habitants, 91 ont entre 2 500 et moins de 5 000 habitants et 10 ont entre 5 000 et 6 297 habitants), le nombre de domiciliations « manquées » ne devrait pas excéder outre mesure les 1 600 - 2 000.

(1) Dans ce décompte la ville de Paris est considérée comme une seule commune.



## 2. Les actions des structures qui assurent la domiciliation administrative en Île-de-France

Comme indiqué précédemment, la domiciliation est mise en œuvre par deux types de structures (les associations et les CCAS), qui présentent chacune leurs spécificités.

### 2.1 Le rôle et la place des associations qui réalisent 83 % des domiciliations franciliennes

Les associations pratiquant la domiciliation administrative relèvent du statut « association loi 1901 »<sup>19</sup> et sont déclarées en préfecture<sup>20</sup>. Ce sont des organismes à but non lucratif dont l'essentiel de l'activité est de mener des actions en direction des personnes en difficulté personnelle ou sociale, ou en situation de détresse. Ces structures privées sont financées pour l'essentiel par des fonds publics issus de l'État (DDASS), mais aussi par les Conseils généraux<sup>21</sup>. Certaines d'entre elles bénéficient aussi de fonds privés issus de collectes, de legs ou de dons. Le fonctionnement et l'animation de ces structures peuvent aussi être assurés par un personnel de bénévoles.

En Île-de-France, d'après notre enquête, les associations pratiquant la domiciliation sont au nombre de 118 et réalisent 71 400 domiciliations (soit 83 % du total régional), dont 7 % (5 200) au bénéfice de gens du voyage. Parmi ces 118 associations, 34 sont localisées à Paris, 38 en Petite couronne et 46 en Grande couronne.

**Tableau 7 - Nombre de personnes domiciliées par les associations**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés hors gens du voyage</b>											
Effectif	<b>36 690</b>	2 081	7 006	10 453	<b>19 540</b>	2 893	3 026	1 768	2 269	<b>9 956</b>	<b>66 186</b>
% ligne	<b>55,4</b>	3,1	10,6	15,8	<b>29,5</b>	4,4	4,6	2,7	3,4	<b>15,0</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>98,4</b>	54,9	84,9	100,0	<b>86,9</b>	87,3	97,8	68,4	87,0	<b>85,8</b>	<b>92,7</b>
<b>Gens du voyage domiciliés</b>											
Effectif	<b>582</b>	1 707	1 242	0	<b>2 949</b>	422	68	815	339	<b>1 644</b>	<b>5 175</b>
% ligne	<b>11,2</b>	33,0	24,0	0	<b>57,0</b>	8,2	1,3	15,7	6,6	<b>31,8</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>1,6</b>	45,1	15,1	0	<b>13,1</b>	12,7	2,2	31,6	13,0	<b>14,2</b>	<b>7,3</b>
<b>Ensemble</b>											
Effectif	<b>37 272</b>	<b>3 788</b>	<b>8 248</b>	<b>10 453</b>	<b>22 489</b>	<b>3 315</b>	<b>3 094</b>	<b>2 583</b>	<b>2 608</b>	<b>11 600</b>	<b>71 361</b>
% ligne	<b>52,2</b>	5,3	11,6	14,6	<b>31,5</b>	4,6	4,3	3,6	3,7	<b>16,3</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le volume de domiciliations varie considérablement selon les associations : de quelques domiciliés à plusieurs milliers. On note ainsi de fortes différences entre les associations du centre de la région et celles de la périphérie.

Les associations importantes (files actives de 500 domiciliés ou plus) sont en effet concentrées à Paris et en Petite couronne : on en trouve 35 sur les 44 qui constituent ce sous ensemble. Elles jouent un rôle très important puisqu'elles assurent près de 70 % des

<sup>19</sup> Une association loi 1901 est une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices.

<sup>20</sup> Les associations peuvent se former librement, sans autorisation ni déclaration préalable. Toutefois, pour exister légalement, demander des subventions, employer du personnel, soutenir une action en justice ou éventuellement acheter ou vendre en son nom, une association doit être déclarée en préfecture. La déclaration de constitution d'une association la rend publique et lui permet de fonctionner en tant que personne morale légalement constituée. Elle confère ainsi à la structure un statut juridique.

<sup>21</sup> Notamment pour toutes les actions d'insertion économique et sociale qui relèvent des départements.

domiciliations de la région (58 900 sur le total de 85 700)<sup>22</sup>. Ces grosses associations sont fréquemment parisiennes : on en trouve 20 dans la capitale, qui assurent 35 000 domiciliations. En Petite couronne, on en compte 15 (domiciliant 17 200 personnes) et seulement 9 en Grande couronne (comptant 6 800 domiciliations).

Les associations de taille intermédiaire par leur volume de domiciliations (comptant de 100 à 499 domiciliés) sont réparties de façon plus homogène sur le territoire régional. Au nombre de 49 (10 à Paris, 20 et 19 en Petite et Grande couronne), elles domicilient respectivement 2 200 sans domicile fixe à Paris, 5 200 en Petite couronne et 4 300 en Grande couronne.

Les 25 « petites » associations (domiciliant moins de 100 sans domicile fixe) sont, quant à elles, concentrées en Grande couronne : on en trouve 18, contre 4 à Paris et 3 en Petite couronne. Elles domicilient respectivement 510 personnes en Grande couronne, 120 à Paris et 90 en Petite couronne.

**Tableau 8 - Les associations domiciliaires selon leur taille**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	4	0	2	1	3	13	1	2	2	18	25
% ligne	16,0	0	8,0	4,0	12,0	52,0	4,0	8,0	8,0	72,0	100,0
% colonne	11,8	0	12,5	7,1	7,9	65,0	12,5	28,6	18,2	39,1	21,2
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	10	6	9	5	20	5	3	3	8	19	49
% ligne	20,4	12,2	18,4	10,2	40,8	10,2	6,1	6,1	16,3	38,8	100,0
% colonne	29,4	75,0	56,3	35,7	52,6	25,0	37,5	42,9	72,7	41,3	41,5
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	11	1	3	5	9	1	4	1	1	7	27
% ligne	40,7	3,7	11,1	18,5	33,3	3,7	14,8	3,7	3,7	25,9	100,0
% colonne	32,4	12,5	18,8	35,7	23,7	5,0	50,0	14,3	9,1	15,2	22,9
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	6	1	1	3	5	1	0	1	0	2	13
% ligne	46,2	7,7	7,7	23,1	38,5	7,7	0	7,7	0	15,4	100,0
% colonne	17,6	12,5	6,3	21,4	13,2	5,0	0	14,3	0	4,3	11,0
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	3	0	1	0	1	0	0	0	0	0	4
% ligne	75,0	0	25,0	0	25,0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	8,8	0	6,3	0	2,6	0	0	0	0	0	3,4
<b>Ensemble</b>											
Effectif	34	8	16	14	38	20	8	7	11	46	118
% ligne	28,8	6,8	13,6	11,9	32,2	16,9	6,8	5,9	9,3	39,0	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

<sup>22</sup> Le pourcentage atteint 83 % quand le ratio est calculé sur l'ensemble des domiciliations réalisées par les seules associations (58 912 / 71 361).

**Tableau 9 - Nombre de personnes domiciliées selon la taille de l'association**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	<b>123</b>	0	66	25	<b>91</b>	289	30	65	128	<b>512</b>	<b>726</b>
% ligne	<b>16,9</b>	0	9,1	3,4	<b>12,5</b>	39,8	4,1	9,0	17,6	<b>70,5</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>0,3</b>	0	0,8	0,2	<b>0,4</b>	8,7	1,0	2,5	4,9	<b>4,4</b>	<b>1,0</b>
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	<b>2 188</b>	1 581	2 373	1 274	<b>5 228</b>	1 209	563	705	1 830	<b>4 307</b>	<b>11 723</b>
% ligne	<b>18,7</b>	13,5	20,2	10,9	<b>44,6</b>	10,3	4,8	6,0	15,6	<b>36,7</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>5,9</b>	41,7	28,8	12,2	<b>23,2</b>	36,5	18,2	27,3	70,2	<b>37,1</b>	<b>16,4</b>
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	<b>7 699</b>	500	1 634	2 794	<b>4 928</b>	617	2 501	528	650	<b>4 296</b>	<b>16 923</b>
% ligne	<b>45,5</b>	3,0	9,7	16,5	<b>29,1</b>	3,6	14,8	3,1	3,8	<b>25,4</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>20,7</b>	13,2	19,8	26,7	<b>21,9</b>	18,6	80,8	20,4	24,9	<b>37,0</b>	<b>23,7</b>
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	<b>10 572</b>	1 707	1 175	6 360	<b>9 242</b>	1 200	0	1 285	0	<b>2 485</b>	<b>22 299</b>
% ligne	<b>47,4</b>	7,7	5,3	28,5	<b>41,4</b>	5,4	0	5,8	0	<b>11,1</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>28,4</b>	45,1	14,2	60,8	<b>41,1</b>	36,2	0	49,7	0	<b>21,4</b>	<b>31,2</b>
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	<b>16 690</b>	0	3 000	0	<b>3 000</b>	0	0	0	0	<b>0</b>	<b>19 690</b>
% ligne	<b>84,8</b>	0	15,2	0	<b>15,2</b>	0	0	0	0	<b>0</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>44,8</b>	0	36,4	0	<b>13,3</b>	0	0	0	0	<b>0</b>	<b>27,6</b>
<b>Ensemble</b>											
Effectif	<b>37 272</b>	3 788	8 248	10 453	<b>22 489</b>	3 315	3 094	2 583	2 608	<b>11 600</b>	<b>71 361</b>
% ligne	<b>52,2</b>	5,3	11,6	14,6	<b>31,5</b>	4,6	4,3	3,6	3,7	<b>16,3</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Lecture : à Paris, 123 personnes sont domiciliées dans des associations domiciliant moins de 100 sans domicile fixe.

*Tableau détaillé n°1 en annexe.*

Pour mieux appréhender la diversité des actions de ces associations, deux grandes catégories ont dû être distinguées :

- celles qui sont « spécialisées » dans l'accueil de certains publics facilement repérables et qui nécessitent une compétence particulière. Dans cette étude, il s'agit des associations qui, dans le cadre de leur activité, domicilient en majorité, soit des demandeurs d'asile, soit des gens du voyage, soit d'anciens détenus, soit des femmes victimes de violences, soit des personnes voulant sortir de la prostitution ;
- celles qui ne traitent pas d'une exclusion particulière et qui ont été qualifiées d'associations « généralistes » même si elles peuvent domicilier, mais de façon minoritaire, des personnes relevant des catégories citées ci-dessus.

### **L'agrément des associations : une reconnaissance de l'État**

L'agrément d'une association n'est pas inscrit dans les textes de la loi de 1901 (tout comme sa déclaration). Il résulte de pratiques plus récentes et constitue une forme de relations privilégiées qu'un ministère souhaite entretenir avec telle ou telle association.

L'obtention d'un agrément permet à l'association d'obtenir une légitimité, c'est-à-dire une reconnaissance de l'État sur son fonctionnement et son efficacité. Certaines activités ne peuvent en effet être exercées que par des associations agréées : il s'agit par exemple des activités de tourisme, de défense des consommateurs, de sport, de protection de la nature et de l'environnement ou encore de service à la personne, etc.

L'agrément est accordé par une décision de l'administration (ministre ou préfet). Pour être agréée, une association doit d'une part être déclarée, et d'autre part satisfaire à certaines conditions imposées par les textes, qui sont le plus souvent :

- la tenue d'une comptabilité ;
- pour certaines activités, des conditions de garantie financière et de compétence du personnel (notamment en termes de diplômes) ;
- la transmission régulière d'informations sur ses activités à l'autorité ayant délivré l'agrément.

En contrepartie de ce contrôle exercé par l'État, l'association pourra bénéficier de certains avantages : subventions, garanties d'emprunts, libéralités, exonérations fiscales, possibilité de se porter partie civile... Un agrément n'est cependant jamais définitif. Il peut être suspendu ou retiré si l'association cesse de remplir les conditions ou si elle ne respecte plus ses obligations.

Dans le domaine de la domiciliation administrative, l'agrément d'une association n'est pas obligatoire, mais son absence limite fortement son champ d'actions. En effet, si dans le cadre de son activité de domiciliation, une association veut faire bénéficier de soins (CMU, AME), octroyer un RMI/RSA, constituer un dossier de demande d'asile ou de papiers d'identité, elle devra obligatoirement bénéficier d'un agrément préfectoral.

### **2.1.1 52 % des domiciliations régionales sont réalisées par des associations « généralistes ». La moitié d'entre elles ont un dispositif d'accueil renforcé**

En Île-de-France, les associations « généralistes » ont une place prépondérante. Elles représentent en effet près des deux-tiers des associations domiciliaires franciliennes (81 sur 118) et domicilient plus de la moitié (52 %) des sans domicile fixe franciliens.

Paris concentre de loin le plus grand nombre de domiciliations réalisées par ces associations (24 000). Les départements du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis viennent ensuite avec 7 900 et 2 900 domiciliations.

Ces associations domicilient aussi, mais de façon minoritaire, des gens du voyage<sup>23</sup>, des demandeurs d'asile, des détenus libérés, des femmes victimes de violences et des personnes voulant sortir de la prostitution<sup>24</sup>.

Les associations de taille importante (file active de 500 domiciliés ou plus) y sont aussi nombreuses (33 sur 81) et notamment à Paris (17).

Hors gens du voyage, les proportions de personnes sans domicile fixe supportant des conditions de vie très précaires, vivant chez un tiers ou à l'hôtel s'élèvent respectivement à 30 %, 38 % et 32 %, et ne sont pas très différentes de celles observées sur l'ensemble des personnes domiciliées par les associations<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> 1 217 gens du voyage sont effectivement enregistrés dans ces associations « généralistes », soit 16 % de l'ensemble des gens du voyage franciliens domiciliés.

<sup>24</sup> Les effectifs de ces quatre dernières catégories n'ont pu être quantifiés.

<sup>25</sup> Toutes associations confondues, hors gens du voyage (soit 66 186 domiciliés), ces proportions sont respectivement de 28 %, 43 % et 29 %.

**Tableau 10 - Nombre de personnes domiciliées par des associations GENERALISTES selon leurs conditions de logement**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés hors gens du voyage</b>											
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires *</b>											
Effectif	7 298	506	440	1 976	2 922	525	1 076	694	391	2 686	12 906
% ligne	56,5	3,9	3,4	15,3	22,6	4,1	8,3	5,4	3,0	20,8	100,0
% colonne	31,2	35,1	15,9	25,0	24,1	38,5	35,6	42,4	28,0	36,2	30,0
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel ** ou en structure d'hébergement ***</b>											
Dont logés chez des tiers	8 054	478	1 584	2 994	5 056	474	1 438	545	728	3 185	16 295
% ligne	49,4	2,9	9,7	18,4	31,0	2,9	8,8	3,3	4,5	19,5	100,0
% colonne	34,4	33,1	57,1	37,9	41,7	34,8	47,5	33,3	52,1	42,9	37,9
Dont logés à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement	8 061	458	752	2 924	4 134	364	512	398	279	1 553	13 748
% ligne	58,6	3,3	5,5	21,3	30,1	2,6	3,7	2,9	2,0	11,3	100,0
% colonne	34,4	31,8	27,1	37,0	34,1	26,7	16,9	24,3	20,0	20,9	32,0
Ensemble	16 115	936	2 336	5 918	9 190	838	1 950	943	1 007	4 738	30 043
% ligne	53,6	3,1	7,8	19,7	30,6	2,8	6,5	3,1	3,4	15,8	100,0
% colonne	68,8	64,9	84,1	75,0	75,9	61,5	64,4	57,6	72,0	63,8	70,0
<b>Ensemble des domiciliés hors gens du voyage</b>											
Effectif	23 413	1 442	2 776	7 894	12 112	1 363	3 026	1 637	1 398	7 424	42 949
% ligne	54,5	3,4	6,5	18,4	28,2	3,2	7,0	3,8	3,3	17,3	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Gens du voyage domiciliés</b>											
<b>Domiciliés squattant un terrain</b>											
Effectif	582	0	88	0	88	0	32	77	60	169	839
% ligne	69,4	0	10,5	0	10,5	0	3,8	9,2	7,2	20,1	100,0
% colonne	100,0	0	63,3	0	63,3	0	84,2	21,9	100,0	34,1	68,9
<b>Domiciliés occupant un terrain dédié par la commune ou un terrain familial</b>											
Effectif	0	0	51	0	51	47	6	274	0	327	378
% ligne	0,0	0	13,5	0	13,5	12,4	1,6	72,5	0	86,5	100,0
% colonne	0,0	0	36,7	0	36,7	100,0	15,8	78,1	0	65,9	31,1
<b>Ensemble des gens du voyage domiciliés</b>											
Effectif	582	0	139	0	139	47	38	351	60	496	1 217
% ligne	47,8	0	11,4	0	11,4	3,9	3,1	28,8	4,9	40,8	100,0
% colonne	100,0	0	100,0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ensemble des personnes domiciliées par des associations généralistes</b>											
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires ou squattant un terrain</b>											
Effectif	7 880	506	528	1 976	3 010	525	1 108	771	451	2 855	13 745
% ligne	57,3	3,7	3,8	14,4	21,9	3,8	8,1	5,6	3,3	20,8	100,0
% colonne	32,8	35,1	18,1	25,0	24,6	37,2	36,2	38,8	30,9	36,0	31,1
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel, en structure ou occupant un terrain communal ou familial</b>											
Effectif	16 115	936	2 387	5 918	9 241	885	1 956	1 217	1 007	5 065	30 421
% ligne	53,0	3,1	7,8	19,5	30,4	2,9	6,4	4,0	3,3	16,6	100,0
% colonne	67,2	64,9	81,9	75,0	75,4	62,8	63,8	61,2	69,1	64,0	68,9
<b>Ensemble des domiciliés</b>											
Effectif	23 995	1 442	2 915	7 894	12 251	1 410	3 064	1 988	1 458	7 920	44 166
% ligne	54,3	3,3	6,6	17,9	27,7	3,2	6,9	4,5	3,3	17,9	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

\*\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

*Tableaux détaillés n°2 et 3 en annexe.*

Ces associations accueillent principalement des hommes seuls. Leur travail consiste à leur ouvrir des droits (papier d'identité, CMU, RMI/RSA, hébergement d'urgence...), à les intégrer dans des programmes de ré-apprentissage à la vie sociale ou à la vie active pour qu'ils trouvent ou retrouvent une place au sein de la société<sup>26</sup>, voire à les réorienter vers des structures pour trouver un hébergement, se soigner, se désintoxiquer, ou encore suivre des traitements psychologiques.

Généralement, ces structures sont bien intégrées dans l'environnement local. Elles sont en effet relativement bien « acceptées » par les riverains qui les connaissent parfois depuis de nombreuses années. Elles sont aussi correctement dimensionnées et adaptées aux besoins des sans domicile fixe d'un secteur géographique donné.

Cette intégration à l'environnement et le profil des sans domicile fixe d'un territoire donné expliquent probablement le poids très variable de sans domicile fixe connaissant des conditions de vie très précaires, logés chez un tiers ou à l'hôtel d'une association à l'autre.

Ainsi, sur les 81 associations généralistes, 18 affichent des taux inférieurs à 20 % de domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires<sup>27</sup>, alors que 24 présentent des taux de 50 % ou plus<sup>28</sup>. De même, 37 associations affichent des taux inférieurs à 20 % de domiciliés logés à l'hôtel<sup>29</sup>, alors que 5 ont des taux de 50 % ou plus<sup>30</sup>.

**Tableau 11 - Les associations GENERALISTES selon la part de domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires \* ou squattant un terrain**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 0 et 19,9%</b>											
Effectif	5	0	4	2	6	3	2	0	2	7	18
% ligne	27,8	0	22,2	11,1	33,3	16,7	11,1	0	11,1	38,9	100,0
% colonne	21,7	0	66,7	18,2	27,3	18,8	28,6	0	25,0	19,4	22,2
<b>Entre 20 et 39,9%</b>											
Effectif	7	3	2	8	13	5	2	2	2	11	31
% ligne	22,6	9,7	6,5	25,8	41,9	16,1	6,5	6,5	6,5	35,5	100,0
% colonne	30,4	60,0	33,3	72,7	59,1	31,3	28,6	40,0	25,0	30,6	38,3
<b>Entre 40 et 49,9%</b>											
Effectif	4	0	0	0	0	2	0	2	0	4	8
% ligne	50,0	0	0	0	0	25,0	0	25,0	0	50,0	100,0
% colonne	17,4	0	0	0	0	12,5	0	40,0	0	11,1	9,9
<b>50% ou plus</b>											
Effectif	7	2	0	1	3	6	3	1	4	14	24
% ligne	29,2	8,3	0	4,2	12,5	25,0	12,5	4,2	16,7	58,3	100,0
% colonne	30,4	40,0	0	9,1	13,6	37,5	42,9	20,0	50,0	38,9	29,6
<b>Ensemble</b>											
Effectif	23	5	6	11	22	16	7	5	8	36	81
% ligne	28,4	6,2	7,4	13,6	27,2	19,8	8,6	6,2	9,9	44,4	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

<sup>26</sup> Pour des raisons d'efficacité ou d'évolution des publics, les associations « généralistes » peuvent afficher cependant une certaine spécialisation. Ainsi, certaines d'entre elles accueillent plus que d'autres des populations issues de régions particulières du monde (Asie, Antilles, Afrique, Europe de l'est) ou des populations très désocialisées, marginalisées, voire les familles ou le public féminin lorsque celui-ci se retrouve à la rue, même si ces derniers (femmes et mineurs) bénéficient d'une protection plus importante et sont très fréquemment pris en charge par des centres d'hébergement de longue durée.

<sup>27</sup> Ces 18 associations domicilient 2 102 personnes.

<sup>28</sup> Ces 24 associations domicilient 3 474 personnes.

<sup>29</sup> Ces 37 associations domicilient 1 334 personnes.

<sup>30</sup> Ces 5 associations domicilient 3 447 personnes.

**Tableau 12 - Les associations GENERALISTES selon la part de domiciliés logés chez un tiers ou occupant un terrain communal ou familial**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 0 et 19,9%</b>											
Effectif	7	3	0	1	4	5	1	0	0	6	17
% ligne	41,2	17,6	0	5,9	23,5	29,4	5,9	0	0	35,3	100,0
% colonne	30,4	60,0	0	9,1	18,2	31,3	14,3	0	0	16,7	21,0
<b>Entre 20 et 39,9%</b>											
Effectif	9	1	0	3	4	5	2	1	2	10	23
% ligne	39,1	4,3	0	13,0	17,4	21,7	8,7	4,3	8,7	43,5	100,0
% colonne	39,1	20,0	0	27,3	18,2	31,3	28,6	20,0	25,0	27,8	28,4
<b>Entre 40 et 49,9%</b>											
Effectif	3	0	1	4	5	1	0	1	1	3	11
% ligne	27,3	0	9,1	36,4	45,5	9,1	0	9,1	9,1	27,3	100,0
% colonne	13,0	0	16,7	36,4	22,7	6,3	0	20,0	12,5	8,3	13,6
<b>50% ou plus</b>											
Effectif	4	1	5	3	9	5	4	3	5	17	30
% ligne	13,3	3,3	16,7	10,0	30,0	16,7	13,3	10,0	16,7	56,7	100,0
% colonne	17,4	20,0	83,3	27,3	40,9	31,3	57,1	60,0	62,5	47,2	37,0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	23	5	6	11	22	16	7	5	8	36	81
% ligne	28,4	6,2	7,4	13,6	27,2	19,8	8,6	6,2	9,9	44,4	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau 13 - Les associations GENERALISTES selon la part de domiciliés logés à l'hôtel\* ou en structure\*\***

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 0 et 19,9%</b>											
Effectif	6	2	3	3	8	9	4	4	6	23	37
% ligne	16,2	5,4	8,1	8,1	21,6	24,3	10,8	10,8	16,2	62,2	100,0
% colonne	26,1	40,0	50,0	27,3	36,4	56,3	57,1	80,0	75,0	63,9	45,7
<b>Entre 20 et 39,9%</b>											
Effectif	10	1	3	4	8	3	3	1	2	9	27
% ligne	37,0	3,7	11,1	14,8	29,6	11,1	11,1	3,7	7,4	33,3	100,0
% colonne	43,5	20,0	50,0	36,4	36,4	18,8	42,9	20,0	25,0	25,0	33,3
<b>Entre 40 et 49,9%</b>											
Effectif	5	1	0	3	4	3	0	0	0	3	12
% ligne	41,7	8,3	0	25,0	33,3	25,0	0	0	0	25,0	100,0
% colonne	21,7	20,0	0	27,3	18,2	18,8	0	0	0	8,3	14,8
<b>50% ou plus</b>											
Effectif	2	1	0	1	2	1	0	0	0	1	5
% ligne	40,0	20,0	0	20,0	40,0	20,0	0	0	0	20,0	100,0
% colonne	8,7	20,0	0	9,1	9,1	6,3	0	0	0	2,8	6,2
<b>Ensemble</b>											
Effectif	23	5	6	11	22	16	7	5	8	36	81
% ligne	28,4	6,2	7,4	13,6	27,2	19,8	8,6	6,2	9,9	44,4	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

*Tableaux détaillés n°4, 5 et 6 et liste des associations généralistes en annexe.*

#### **44 associations généralistes ont un accueil renforcé et reçoivent un public plus désocialisé. Ces structures sont plus souvent de grande taille**

Parmi les associations généralistes, les associations ayant un accueil renforcé tiennent une grande place : elles sont 44 sur le total de 81, et domicilient 28 100 personnes.

Ces structures présentent la caractéristique d'être en accès libre pendant les heures d'ouverture (9 h-17 h généralement). Toutefois, elles se distinguent des autres par un dispositif d'accueil plus important pour mieux approcher et gagner la confiance des personnes très désocialisées, souvent méfiantes. C'est à partir de la confiance retrouvée que pourra en effet se mettre en place une dynamique qui donnera à nouveau envie aux personnes de revenir dans l'association, puis de réapprendre la vie en société et disposer d'une plus grande autonomie. Ces lieux de première intervention disposent d'une salle d'accueil où l'on peut s'installer sans limitation de temps, se réchauffer, bavarder, regarder la télévision et prendre une petite collation (café, chocolat, pain, gâteaux). Ils offrent par ailleurs des services qui répondent à des besoins vitaux d'hygiène (douche, laverie), de restauration et de stockage (consigne à bagages, vestiaire).

C'est à partir de ces premiers contacts que les associations sont en mesure ensuite de faire un diagnostic de la situation dans laquelle se trouve le demandeur, et procèdent à la domiciliation administrative. Cette dernière permet en effet l'ouverture de droits (RMI/RSA, CMU, AME, carte d'identité ou de résident...) <sup>31</sup> et l'élaboration d'un programme de ré-apprentissage de la vie sociale ou de la vie active.

Le ré-apprentissage de la vie sociale (arriver à l'heure, venir à un rendez-vous, établir un projet et le mener à bien) est mis en oeuvre par le biais d'ateliers santé-hygiène (apprendre à se soigner, à soigner son apparence, à se connaître), de cuisine (pour réapprendre les gestes de la vie quotidienne : l'hygiène, faire les courses, calculer, mesurer, tenir un budget) ou de théâtre (pour reprendre la confiance en soi, se revaloriser, rentrer en contact avec les autres, se ré-appropriier sa diction, se présenter devant les autres).

Le ré-apprentissage de la vie active s'appuie quant à lui sur des formations (passer le permis de conduire ou de cariste) ou sur des propositions d'emplois simples liés aux métiers de la manutention, du nettoyage, du gardiennage et, ce, dans les domaines de la logistique, de la sécurité, du bâtiment, de la restauration ou du commerce.

Les associations parisiennes domicilient près de la moitié (46 %) des sans domicile fixe recensés dans les structures à l'accueil renforcé. La Petite et la Grande couronne en domicilient respectivement 34 % et 20 %. Ces associations sont un peu plus souvent de taille importante que les associations généralistes (52 % réalisent 500 domiciliations ou plus, contre 41 % pour les associations généralistes et 37 % pour l'ensemble des associations). De ce fait, même si ces associations avec accueil renforcé accueillent plus de sans domicile fixe désocialisés : 187 en moyenne contre 140 pour les 74 associations sans accueil renforcé (hors gens du voyage domiciliés <sup>32</sup>), la part des sans domicile connaissant des conditions de vie très précaires n'est pas très différente de celle des 74 associations sans accueil renforcé (hors gens du voyage domiciliés) : respectivement 30 % contre 27 %. Les sans domicile fixe logés chez des tiers ou à l'hôtel affichent par contre des écarts plus contrastés avec les autres associations sans accueil renforcé : la proportion des domiciliés logés chez des tiers est sensiblement plus faible, alors que celles des domiciliés logés à l'hôtel est plus importante <sup>33</sup>.

---

<sup>31</sup> Ces actions n'excluent pas également une assistance et/ou une domiciliation auprès des personnes étrangères sans papiers.

<sup>32</sup> Parmi les associations généralistes, le nombre moyen de personnes sans domicile fixe très désocialisées (hors gens du voyage) est de 159.

<sup>33</sup> Domiciliés logés chez des tiers ou à l'hôtel dans des associations généralistes à l'accueil renforcé (hors gens du voyage) : 35,8 % (9 744) et 34,0 % (9 236) contre respectivement 47,3 % (18 443) et 26,2 % (10 199) pour l'ensemble des 74 associations sans accueil renforcé (hors gens du voyage domiciliés).

**Tableau 14 - Nombre de personnes domiciliées par des associations GENERALISTES avec ACCUEIL RENFORCE selon leurs conditions de logement**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés hors gens du voyage</b>											
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires *</b>											
Effectif	4 594	176	306	1 365	1 847	177	865	400	331	1 773	8 214
% ligne	55,9	2,1	3,7	16,6	22,5	2,2	10,5	4,9	4,0	21,6	100,0
% colonne	36,3	23,3	14,1	20,8	19,5	34,8	37,5	41,9	25,9	35,1	30,2
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel ** ou en structure d'hébergement ***</b>											
Dont logés chez des tiers	3 662	181	1 218	2 586	3 985	146	1 083	200	668	2 097	9 744
% ligne	37,6	1,9	12,5	26,5	40,9	1,5	11,1	2,1	6,9	21,5	100,0
% colonne	28,9	24,0	56,1	39,4	42,0	28,7	46,9	20,9	52,3	41,5	35,8
Dont logés à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement	4 395	397	646	2 619	3 662	186	359	355	279	1 179	9 236
% ligne	47,6	4,3	7,0	28,4	39,6	2,0	3,9	3,8	3,0	12,8	100,0
% colonne	34,7	52,7	29,8	39,9	38,6	36,5	15,6	37,2	21,8	23,4	34,0
Ensemble	8 057	578	1 864	5 205	7 647	332	1 442	555	947	3 276	18 980
% ligne	42,4	3,0	9,8	27,4	40,3	1,7	7,6	2,9	5,0	17,3	100,0
% colonne	63,7	76,7	85,9	79,2	80,5	65,2	62,5	58,1	74,1	64,9	69,8
<b>Ensemble des domiciliés hors gens du voyage</b>											
Effectif	12 651	754	2 170	6 570	9 494	509	2 307	955	1 278	5 049	27 194
% ligne	46,5	2,8	8,0	24,2	34,9	1,9	8,5	3,5	4,7	18,6	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Gens du voyage domiciliés</b>											
<b>Domiciliés squattant un terrain</b>											
Effectif	300	0	88	0	88	0	32	70	60	162	550
% ligne	54,5	0	16,0	0	16,0	0	5,8	12,7	10,9	29,5	100,0
% colonne	100,0	0	63,3	0	63,3	0	100,0	21,2	100,0	38,4	63,9
<b>Domiciliés occupant un terrain dédié par la commune ou un terrain familial</b>											
Effectif	0	0	51	0	51	0	0	260	0	260	311
% ligne	0	0	16,4	0	16,4	0	0	83,6	0	83,6	100,0
% colonne	0	0	36,7	0	36,7	0	0	78,8	0	61,6	36,1
<b>Ensemble des gens du voyage domiciliés</b>											
Effectif	300	0	139	0	139	0	32	330	60	422	861
% ligne	34,8	0	16,1	0	16,1	0	3,7	38,3	7,0	49,0	100,0
% colonne	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ensemble des personnes domiciliées par des associations généralistes avec accueil renforcé</b>											
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires ou squattant un terrain</b>											
Effectif	4 894	176	394	1 365	1 935	177	897	470	391	1 935	8 764
% ligne	55,8	2,0	4,5	15,6	22,1	2,0	10,2	5,4	4,5	22,1	100,0
% colonne	37,8	23,3	17,1	20,8	20,1	34,8	38,3	36,6	29,2	35,4	31,2
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel, en structure ou occupant un terrain communal ou familial</b>											
Effectif	8 057	578	1 915	5 205	7 698	332	1 442	815	947	3 536	19 291
% ligne	41,8	3,0	9,9	27,0	39,9	1,7	7,5	4,2	4,9	18,3	100,0
% colonne	62,2	76,7	82,9	79,2	79,9	65,2	61,7	63,4	70,8	64,6	68,8
<b>Ensemble des domiciliés</b>											
Effectif	12 951	754	2 309	6 570	9 633	509	2 339	1 285	1 338	5 471	28 055
% ligne	46,2	2,7	8,2	23,4	34,3	1,8	8,3	4,6	4,8	19,5	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

\*\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

*Tableaux détaillés n°7 et 8 et liste des associations généralistes à l'accueil renforcé en annexe.*

## 2.1.2 Près de 32% des domiciliations régionales sont réalisées par des associations « spécialisées »

Les associations « spécialisées » concernent celles qui, parmi l'ensemble de leurs domiciliés, domicilient majoritairement, soit des demandeurs d'asile, soit des gens du voyage, soit des anciens détenus, soit des femmes victimes de violences, soit des personnes en lien avec la prostitution, Cf. supra.

### 2.1.2.1 Les associations spécialisées pour les demandeurs d'asile (18 300 domiciliés)<sup>34</sup>

#### Le droit d'asile, un droit constitutionnel et international

Les associations domiciliaires de demandeurs d'asile ont pour objectif d'aider les personnes qui répondent à la définition de réfugié ou d'apatride, et qui viennent demander asile sur le territoire français. Cette démarche s'appuie essentiellement sur un droit de protection inscrit dans la Constitution française et dans la Convention de Genève, que peuvent revendiquer les étrangers quand ils sont victimes de persécutions religieuses, politiques ou ethniques dans leur pays d'origine, qu'elles viennent de l'État ou non (bandes, mafia...).

Le bénéfice du statut de réfugié et les droits sociaux qui y sont attachés (rester sur le territoire, avoir des papiers, travailler...) est garanti en effet par la Constitution française (*défini dans le préambule de la Constitution de 1946<sup>35</sup> incorporé à la Constitution de 1958<sup>36</sup>*) et le droit international (*Convention de Genève relative au statut des réfugiés du 28 juillet 1951<sup>37</sup> et Convention de Dublin du 15 juin 1990<sup>38</sup>*).

La base juridique du droit d'asile est ainsi fondée sur la notion de protection à octroyer à une personne quand celle-ci est en danger du fait de persécutions (ou de crainte de persécutions) à son encontre.

En France, le droit d'asile ne peut être revendiqué que par des personnes « admises au séjour ». En effet, toute personne qui vient demander l'asile est autorisée à rester sur le territoire pendant l'instruction de son dossier par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) ou la Cours Nationale du Droit d'Asile (CNDA), si elle bénéficie d'une autorisation provisoire de séjour (APS).

Si elle n'en bénéficie pas, le demandeur d'asile n'est pas autorisé à rester sur le territoire. Dans ce cas, la demande d'asile est instruite selon une procédure prioritaire. Pendant la période d'instruction du dossier par l'OFPRA, le demandeur peut donc être expulsé.

Les personnes ne sont pas admises au séjour quand :

- la demande relève de la compétence d'un autre État européen (règlement CE 343/2003 du 18 février 2003, dit aussi « accords de Dublin II ») ;

---

<sup>34</sup> Rappelons que ces statistiques n'intègrent pas les autres demandeurs d'asile (minoritaires) domiciliés par les autres associations (généralistes ou spécialisées dans une autre exclusion).

<sup>35</sup> La Constitution de 1946 s'ouvre par un préambule enrichissant la Déclaration des Droits de l'homme de 1789, dans lequel il est proclamé que « tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République ».

<sup>36</sup> L'article 53-1 de la Constitution de 1958 précise les liens de la France avec les autres pays européens en matière de droit d'asile : « La République peut conclure avec les États européens qui sont liés par des engagements identiques aux siens en matière d'asile et de protection des Droits de l'homme et des libertés fondamentales, des accords déterminant leurs compétences respectives pour l'examen des demandes d'asile qui leur sont présentées ».

<sup>37</sup> L'article 33 de la Convention de Genève impose aux États contractants de ne pas refouler une personne « vers un pays où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ». Cette Convention a été complétée par le protocole de New York du 31 janvier 1967.

<sup>38</sup> La Convention de Dublin du 15 juin 1990 établit qu'on entend par « demande d'asile » la requête par laquelle un étranger sollicite d'un État membre la protection de la Convention de Genève en invoquant la qualité de réfugié. Cette Convention visait à harmoniser les politiques européennes en matière de droit d'asile.

- l'étranger a la nationalité d'un pays considéré comme sûr. La prise en compte du caractère sûr du pays d'origine ne peut cependant pas faire obstacle à l'examen individuel de chaque demande<sup>39</sup> ;
- la présence de l'étranger constitue une « menace grave à l'ordre public » ;
- la demande d'asile est abusive (demandes multiples, tentative de faire obstacle à une mesure de reconduite à la frontière, etc...).

### **Du demandeur d'asile au réfugié**

La reconnaissance du droit d'asile débute par la demande d'une Autorisation Provisoire de Séjour (APS) en préfecture, qui autorise le demandeur à poursuivre ses démarches administratives et à rester sur le territoire français pendant la durée de l'instruction du dossier de demande d'asile. Le fait que le demandeur d'asile soit entré de façon légale ou non n'est pas pris en compte par la décision administrative. Le délai d'obtention de l'APS est d'environ quelques jours à deux semaines. Elle donne droit à un hébergement d'urgence en hôtel ou en CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile) en fonction des places disponibles, au bénéfice de la CMU et à l'Allocation Temporaire d'Attente (ATA) d'un montant de 316 € par mois. L'APS n'autorise pas cependant le demandeur à occuper un emploi.

Le demandeur a ensuite 21 jours, une fois l'APS obtenue, pour déposer le dossier proprement dit de demande d'asile auprès de l'OFPRA. Il est alors mis en possession d'un récépissé, valant preuve du dépôt d'une demande d'asile, qui sera renouvelé tous les 3 mois, jusqu'à la notification de la décision de l'OFPRA ou de la CNDA en cas de recours<sup>40</sup>. L'instruction du dossier par l'OFPRA peut aller de 2 mois à 6 mois<sup>41</sup>, et le délai moyen de traitement des recours par la CNDA varie de 3 à 15 mois<sup>42</sup>.

La reconnaissance du droit d'asile permet au demandeur de bénéficier du statut de réfugié, qui donne droit à une carte de résident de 10 ans et à l'ensemble des droits et obligations dont bénéficient tout citoyen français, à l'exception du droit de vote.

Dès l'obtention de son statut, le réfugié quitte l'association domiciliaire et est dirigé, soit vers un CPH (Centre Provisoire d'Hébergement), soit vers d'autres structures pour trouver un logement, pour recevoir une formation ou apprendre le français.

Quand ils arrivent en France, les demandeurs d'asile sont très souvent démunis (peu d'argent, méconnaissance de la langue et des procédures à respecter pour obtenir le droit d'asile). Les associations (France Terre d'Asile et Dom'asile pour les plus importantes) les prennent donc en charge rapidement pour, d'une part, faire face à leurs besoins vitaux (être alimenté, abrité, soigné, avoir une adresse) et, d'autre part, pour mener à bien leur demande d'asile. Ces associations veillent à ce que les candidats aient des dossiers complets en les accompagnant sur le plan administratif, social et juridique.

---

<sup>39</sup> En France, c'est le conseil d'administration de l'OFPRA qui a compétence pour fixer la liste des pays considérés comme « pays d'origine sûrs ». A ce jour, la liste des pays sûrs est la suivante : Bénin, Bosnie-Herzégovine, Cap vert, Croatie, Ghana, Inde, Mali, Maurice, Mongolie, Sénégal, Ukraine, Macédoine, Tanzanie, Madagascar, Arménie, Serbie et Turquie. Elle est établie sur des critères qui prennent principalement en compte l'importance des flux migratoires.

<sup>40</sup> Lorsque la demande d'asile est refusée par l'OFPRA, le demandeur d'asile a un mois pour faire appel devant la CNDA. Si la décision de l'OFPRA est confirmée par la CNDA, la personne a un mois pour quitter le territoire.

<sup>41</sup> Selon le dernier rapport d'activité de l'OFPRA disponible, le délai moyen de traitement des demandes d'asile (toutes décisions confondues) s'est élevé à 100 jours en 2008.

<sup>42</sup> D'après le rapport d'activité 2007 de la CNDA, le délai moyen global de traitement des jugements rendus est de 11,6 mois (87 % des recours ont un délai moyen de traitement compris entre 3 et 15 mois et 17 % un délai qui varie de 20 à 33 mois).

## **L'association France Terre d'Asile de Paris domicilie à elle seule près de 57 % des demandeurs d'asile franciliens**

En Île-de-France, 14 associations sont spécialisées dans l'accueil des demandeurs d'asile. Elles domicilient 18 300 personnes originaires de plus de 130 pays<sup>43</sup>. Deux-tiers (soit 12 300 personnes) sont domiciliés par des associations parisiennes. Le tiers restant est essentiellement domicilié dans le Val-de-Marne (2 500), la Seine-et-Marne (1 200), le Val-d'Oise (900) et la Seine-Saint-Denis (800). Les Hauts-de-Seine et l'Essonne en domicilient seulement 500 et 130<sup>44</sup>.

Parmi ces 14 associations spécialisées, trois sont de très grande taille (file active de 1000 domiciliés ou plus), quatre de grande taille (file active de 500 à 999 domiciliés) et sept de taille moyenne (file active de 100 à 499 domiciliés). Elles domicilient respectivement 13 600, 2 700 et 2 000 personnes.

Avec 10 441 domiciliés, l'association France Terre d'Asile de Paris réalise à elle seule près de 57 % des domiciliations des demandeurs d'asile pris en charge par les associations spécialisées dans ce type de public. Cette association est d'ailleurs de loin la plus grande structure domiciliaire d'Île-de-France (suivent par ordre d'importance Solidarité Jean Merlin, INSER-ASAF, le Secours Populaire situés à Paris et « Médecins du Monde » de Saint-Denis qui domicilient environ 3 000 personnes).

Les proportions de sans domicile fixe connaissant des conditions de vie très précaires, vivant chez un tiers ou à l'hôtel diffèrent quelque peu de celles observées sur l'ensemble des domiciliés par des associations (hors gens du voyage). Elles sont respectivement de 24 %, 50 % et 26 % contre 28 %, 43 % et 29 % toutes associations confondues (hors gens du voyage)<sup>45</sup>.

Ces proportions sont toutefois très influencées par l'association parisienne France Terre d'Asile de Paris, qui domicilie 31 % de sans domicile fixe aux conditions de vie très précaires, 34 % de sans domicile fixe logés chez des tiers et 35 % à l'hôtel. Hors France Terre d'Asile de Paris, la part des demandeurs d'asile qui supportent les conditions de logement les plus difficiles ou qui vivent à l'hôtel est nettement moins importante (14 % dans les deux cas), alors que celle des domiciliés logés chez des tiers atteint 72 %.

Il est à noter cependant que la situation des 4 400 demandeurs d'asile aux conditions de vie très précaires n'est pas tout à fait comparable à celle des 8 200 sans domicile fixe connaissant les mêmes conditions de vie très précaires et domiciliés par les associations généralistes à l'accueil renforcé.

Même s'ils vivent des conditions de logement médiocres, les demandeurs d'asile (généralement jeunes) peuvent sortir relativement rapidement de leur situation de sans domicile fixe, dès lors qu'ils obtiennent le statut de réfugié<sup>46</sup> ou qu'ils sont pris en charge<sup>47</sup> par leur communauté d'origine déjà installée en France. Tout autre est la situation des grands marginaux à la rue dont la prise en charge, au vu de la situation personnelle (problèmes d'alcool, de comportement), sera sans aucun doute plus longue avec un risque réel de rechute.

---

<sup>43</sup> Les principaux pays en nombre de demandeurs d'asile sont : la Serbie, la Turquie, la Russie, le Sri-Lanka, la République Démocratique du Congo, l'Arménie, la Chine, le Bangladesh, l'Algérie et le Congo.

<sup>44</sup> Rappelons que ces statistiques n'intègrent pas les autres demandeurs d'asile (minoritaires) domiciliés par les autres associations (généralistes ou spécialisées dans une autre exclusion).

<sup>45</sup> Soit respectivement en volume : 4 371 ; 9 127 et 4 807 contre 18 564 ; 28 187 et 19 435.

<sup>46</sup> Le statut de réfugié permet à la personne de bénéficier de cours de français, d'une formation...

<sup>47</sup> Être hébergé, avoir du travail, bénéficier d'aides financières ou alimentaires...

**Tableau 15 - Nombre de personnes domiciliées par les associations SPECIALISEES pour les DEMANDEURS D'ASILE selon leurs conditions de logement**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires *</b>											
Effectif	<b>3 970</b>	4	0	44	<b>48</b>	120	0	8	225	<b>353</b>	<b>4 371</b> (1)
% ligne	<b>90,8</b>	0,1	0	1,0	<b>1,1</b>	2,7	0	0,2	5,1	<b>8,1</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>32,3</b>	0,9	0	1,7	<b>1,3</b>	10,0	0	6,1	25,0	<b>15,8</b>	<b>23,9</b>
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel ** ou en structure d'hébergement ***</b>											
Dont logés chez des tiers	<b>4 366</b>	433	705	2 072	<b>3 210</b>	960	0	85	506	<b>1 551</b>	<b>9 127</b>
% ligne	<b>47,8</b>	4,7	7,7	22,7	<b>35,2</b>	10,5	0	0,9	5,5	<b>17,0</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>35,5</b>	92,9	89,4	81,8	<b>84,7</b>	80,0	0	64,9	56,2	<b>69,5</b>	<b>49,9</b>
Dont logés à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement	<b>3 949</b>	29	84	418	<b>531</b>	120	0	38	169	<b>327</b>	<b>4 807</b> (2)
% ligne	<b>82,2</b>	0,6	1,7	8,7	<b>11,0</b>	2,5	0	0,8	3,5	<b>6,8</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>32,1</b>	6,2	10,6	16,5	<b>14,0</b>	10,0	0	29,0	18,8	<b>14,7</b>	<b>26,3</b>
Ensemble	<b>8 315</b>	462	789	2 490	<b>3 741</b>	1 080	0	123	675	<b>1 878</b>	<b>13 934</b>
% ligne	<b>59,7</b>	3,3	5,7	17,9	<b>26,8</b>	7,8	0	0,9	4,8	<b>13,5</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>67,7</b>	99,1	100,0	98,3	<b>98,7</b>	90,0	0	93,9	75,0	<b>84,2</b>	<b>76,1</b>
<b>Ensemble des domiciliés</b>											
Effectif	<b>12 285</b>	466	789	2 534	<b>3 789</b>	1 200	0	131	900	<b>2 231</b>	<b>18 305</b> (3)
% ligne	<b>67,1</b>	2,5	4,3	13,8	<b>20,7</b>	6,6	0	0,7	4,9	<b>12,2</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

\*\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

(1) y compris 63 gens du voyage dans le 95. (2) y compris 16 gens du voyage dans le 95. (3) y compris 79 gens du voyage dans le 95.

**Tableaux détaillés n°9 et 10 et liste des associations spécialisées pour les demandeurs d'asile en annexe.**

### **2.1.2.2 Les associations spécialisées pour les gens du voyage (4 200 domiciliés)**

#### **Une population mobile**

Les gens du voyage<sup>48</sup> se caractérisent, pour la plupart d'entre eux, par une mobilité liée à une activité économique itinérante. Leur métier saisonnier est lié, soit à des activités agricoles (vendange, cueillette de fruits, de légumes), soit à des activités commerciales ambulantes (vente sur les marchés de vêtements, de bijoux, d'ustensiles de cuisine, de babioles...), soit à des métiers de l'artisanat (élagueur, couvreur, maçonnerie, peinture, brocanteur), soit aux activités des foires, des fêtes foraines ou du cirque. À cette mobilité principale, s'ajoute une mobilité liée à des visites familiales au lieu d'implantation de la famille (racine) ou à des grands rassemblements religieux (Les Saintes Maries de la mer, les Missions Evangéliques...). Les gens du voyage sont essentiellement des familles.

#### **Quatre axes d'intervention**

Les associations domiciliataires des gens du voyage ont pour objectif de créer ou de maintenir des liens sociaux entre ces populations au mode de vie itinérant et l'ensemble de la société au mode de vie sédentaire. Le travail de ces associations consiste donc à faire bénéficier les populations itinérantes, d'une part, de documents nécessaires à toute vie en société (*papiers d'identité, papiers attestant d'une activité salariale, commerciale, avis d'imposition...*) et, d'autre part, de droits sociaux comme la CMU ou le RMI/RSA. Dans certains cas, elles aident les demandeurs d'asile (notamment les Roms) dans leurs démarches.

Ces associations apportent aussi un appui aux gens du voyage auprès des collectivités territoriales pour qu'ils disposent de terrains aménagés pour y séjourner. Lorsqu'ils possèdent un terrain, ces associations les aident à le mettre en conformité avec les règlements d'urbanisme.

L'appui des associations concerne aussi le domaine économique : inscription au registre du commerce, déclaration d'une activité salariée et versement de prestations sociales, ou accès à des formations professionnelles (remise à niveau, apprentissage...).

Enfin, elles oeuvrent dans le domaine scolaire en aidant aux inscriptions et en mettant en place un soutien scolaire.

#### **Quatre associations spécialisées assurent près de 40% des domiciliations franciliennes des gens du voyage (3 000 sur 7 800)**

En Île-de-France, 20 associations assurent 66 % des domiciliations des gens du voyage (soit 5 200 sur 7 800). Neuf d'entre elles domicilient uniquement ou très majoritairement cette catégorie de personnes<sup>49</sup>. Parmi ces dernières, quatre assurent d'ailleurs à elles seules 39 % des domiciliations franciliennes réalisées au profit des gens du voyage. Deux sont localisées en Seine-Saint-Denis, une dans les Hauts-de-Seine et une en Essonne<sup>50</sup>.

Comme pour l'ensemble des gens du voyage domiciliés dans la région, ils connaissent très majoritairement des conditions de logement très médiocres. Plus de 86 % d'entre eux vivent en effet sur des terrains squattés : essentiellement domiciliés en Petite couronne (74 %), ils bénéficient peu de terrains aménagés ou détenus par un membre de leur famille (Cf. supra).

---

<sup>48</sup> Cette catégorie regroupe en majorité des gens du voyage mais aussi des Roms qui sont des populations en partie fixes. Les Roms ont seulement été identifiés auprès de l'ASAV de Nanterre.

<sup>49</sup> Parmi ces 9 associations spécialisées, 1 est de très grande taille (file active de 1000 domiciliés ou plus), 2 sont de grande taille (file active de 500 à 999 domiciliés), 4 de taille moyenne (file active de 100 à 499 domiciliés) et 2 de petite taille (moins de 100). Elles domicilient respectivement 1 707 ; 1 117 ; 1 317 et 45 personnes, soit au total 4 186 personnes.

<sup>50</sup> ADEPT et SOS gens du voyage pour la Seine-Saint-Denis, l'ASAV pour les Hauts-de-Seine et l'ADGVE pour l'Essonne.

**Tableau 16 - Nombre de personnes domiciliées par les associations SPECIALISEES pour les GENS DU VOYAGE selon leurs conditions de logement**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés hors gens du voyage</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	257	0	0	50	307	307
% ligne	0	0	0	0	0	83,7	0	0	16,3	100,0	100,0
<b>Gens du voyage domiciliés squattant un terrain</b>											
Effectif	0	1 582	903	0	2 485	280	30	348	200	858	3 343
% ligne	0	47,3	27,0	0	74,3	8,4	0,9	10,4	6,0	25,7	100,0
% colonne	0	92,7	81,9	0	88,4	74,7	100,0	75,0	100,0	80,3	86,2
<b>Gens du voyage domiciliés occupant un terrain dédié par la commune ou un terrain familial</b>											
Effectif	0	125	200	0	325	95	0	116	0	211	536
% ligne	0	23,3	37,3	0	60,6	17,7	0	21,6	0	39,4	100,0
% colonne	0	7,3	18,1	0	11,6	25,3	0	25,0	0	19,7	13,8
<b>Ensemble des gens du voyage domiciliés</b>											
Effectif	0	1 707	1 103	0	2 810	375	30	464	200	1 069	3 879
% ligne	0	44,0	28,4	0	72,4	9,7	0,8	12,0	5,2	27,6	100,0
% colonne	0	100,0	100,0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ensemble des domiciliés par les associations spécialisées pour les gens du voyage</b>											
Effectif	0	1 707	1 103	0	2 810	632	30	464	250	1 376	4 186
% ligne	0	40,8	26,3	0	67,1	15,1	0,7	11,1	6,0	32,9	100,0

**Tableau 17 - Les gens du voyage domiciliés par les associations**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
Effectif	582	1 707	1 242	0	2 949	422	68	815	339	1 644	5 175
% ligne	11,2	33,0	24,0	0	57,0	8,2	1,3	15,7	6,6	31,8	100,0

**Tableau 18 - Les gens voyage domiciliés en Île-de-France (associations et CCAS)**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
Effectif	582	1 707	1 435	195	3 337	676	725	1 357	1 125	3 883	7 802
% ligne	7,5	21,9	18,4	2	42,8	8,7	9,3	17,4	14,4	49,8	100,0

*Tableaux détaillés n°11 et 12 et liste des associations spécialisées pour les gens du voyage en annexe.*

### **2.1.2.3 « Médecins du Monde » à Saint-Denis : une association spécialisée pour les personnes nécessitant des soins ou malades (3 000 domiciliés)**

#### **Deux axes d'intervention : soins et prévention**

La santé est un droit fondamental auquel certaines personnes n'ont pas accès. La vie dans la rue, la précarité rendent malade en favorisant les infections, les traumatismes, les addictions (alcool, drogues), les états dépressifs et les pathologies neuro-psychiatriques.

Les associations domiciliaires de personnes malades ont pour objectif d'apporter des soins aux personnes démunies, exclues du système de santé faute de droits ouverts, de papiers d'identité ou de titre de séjour, de logement ou d'adresse fixe.

En Île-de-France, une seule association domiciliaire, localisée à Saint-Denis<sup>51</sup>, s'est spécialisée dans l'apport de soins médicaux aux sans domicile fixe. Il s'agit de l'association « Médecins du Monde » qui domicilie essentiellement au titre de l'Aide Médicale de l'État (AME). Avec 3 000 domiciliations, cette structure fait partie des cinq associations domiciliaires les plus importantes d'Île-de-France.

Cette association accueille les personnes directement dans ses locaux<sup>52</sup>. En plus de soigner, elle a pour mission de réconforter et faire prendre conscience aux personnes malades que leurs problèmes de santé doivent devenir une priorité, afin de sortir de la logique de la survie au quotidien. Sa mission concerne aussi la prévention des épidémies (sida, tuberculose, hépatite). Cette association dispose également d'un accompagnement social minimum pour écouter les patients sur les aspects socio-économiques de leurs difficultés, et les orienter le cas échéant vers les structures adéquates pour bénéficier d'un hébergement, d'une aide alimentaire, ou d'autres prestations. Dans la majorité des cas, cette association domicilie des étrangers sans papiers.

La proportion de sans domicile fixe connaissant des conditions de vie très précaires atteint 31 % dans cette association<sup>53</sup>, et celle des personnes supportant des conditions moins pénibles parce qu'hébergées chez des tiers ou à l'hôtel s'élève à 69 %. Ces proportions diffèrent peu de celles observées sur l'ensemble des domiciliés toutes associations confondues (hors gens du voyage)<sup>54</sup>.

---

<sup>51</sup> A cette grosse association s'ajoute l'ARCAT, une structure parisienne qui domicilie 100 personnes.

<sup>52</sup> A l'exception près des soins dispensés aux Roms, pour lesquels l'association se rend directement dans les campements.

<sup>53</sup> Il s'agit pour une part importante (400) de Roms vivant dans des campements (bidonvilles).

<sup>54</sup> 28 % (18 564) vivent des conditions de logement très difficiles et 72 % des conditions moins difficiles (28 187 sont chez un tiers et 19 435 à l'hôtel).

### **2.1.2.4 Les autres associations spécialisées (1 600 domiciliations)**

Parmi les autres associations spécialisées contactées pour l'étude, six s'occupent d'anciens détenus, quatre de femmes victimes de violences conjugales et deux de personnes en lien avec le milieu de la prostitution.

Rappelons que ces douze associations ne sont pas les seules à domicilier ces publics particuliers. Les autres associations (généralistes ou spécialisées dans une autre exclusion) peuvent en effet domicilier une partie de ces sans domicile fixe. Le repérage de ces publics, probablement minoritaires, voire très minoritaires dans les autres associations, n'a cependant pas été réalisé lors de l'enquête. Les tableaux affichés ci-après ne présentent donc pas des effectifs complets sur les sans domicile fixe sortant de prison, sur les femmes victimes de violences ou les personnes voulant sortir de la prostitution. Ils sont cependant fournis pour expliciter le travail de ces associations auprès de ces publics particuliers.

#### **2.1.2.4.1 Les associations qui domicilent les anciens détenus**

Ces associations ont pour objectif d'aider les personnes qui sortent de prison à se réadapter à la vie sociale, une action nécessaire dans la grande majorité des cas.

L'action de ces associations commence par une rencontre avec le détenu, à sa demande ou à la demande d'une personne de l'institution judiciaire, six à huit semaines avant la sortie de l'établissement pénitentiaire. Le but de cette première rencontre est d'effectuer un bilan sur l'existence de liens entre le détenu et sa famille ou ses amis, mais aussi de repérer les éventuels problèmes de santé, d'addictions, et de faire le point sur les compétences professionnelles du détenu, sur les possibilités d'hébergement après la sortie de prison, et sur la possession de documents indispensables à toute vie sociale (carte d'identité, permis de conduire, affiliation à la sécurité sociale).

Un rendez-vous est fixé au local de l'association après la libération de la personne, qui permet, d'une part, d'établir un plan d'action de 3 à 6 mois (voire plus) déterminant les obligations à respecter par l'ancien détenu et, d'autre part, de procéder à la domiciliation<sup>55</sup>.

Lorsque la personne s'est engagée à suivre une formation, à apurer une dette ou à payer une amende infligée par la justice, l'association veille à l'assiduité, au travail effectué et au règlement régulier des paiements.

Par ailleurs, lorsqu'un contrôle judiciaire ou une assignation à résidence a été établi par la justice, l'association est tenue d'informer du bon déroulement des procédures quand le juge de l'application des peines ou la police en fait la demande. L'ancien détenu doit venir régulièrement à l'association et montrer qu'il respecte bien ses obligations de soins, notamment lorsqu'il s'agit de traitements visant à remédier aux troubles du comportement (abus sexuels) et aux addictions dangereuses (alcoolisme, toxicomanie).

Ce type d'association est lié par une convention avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation du ministère de la justice et bénéficie, à ce titre, en plus des financements DDASS, de financements des établissements pénitenciers. Le public concerné est essentiellement un public d'hommes seuls.

Les six associations spécialisées contactées domicilent 1 176 anciens détenus. Quatre sont localisées à Paris<sup>56</sup> et deux en Petite couronne<sup>57</sup>. Sans surprise, ces personnes sont nettement moins souvent hébergées chez des tiers (23 % contre 43 % pour l'ensemble des associations hors gens du voyage) et se retrouvent beaucoup plus souvent à l'hôtel (50 % contre 29 %). La

---

<sup>55</sup> Dans la majorité des cas, les libérés se présentent rapidement au siège de l'association. Une minorité par contre est plus longue à venir, soit par manque d'énergie (parmi ces personnes, nombreuses sont celles qui vivent une situation dépressive), soit du fait de promesses non tenues (l'hébergement ou l'emploi promis n'est pas au rendez-vous ou ne dure pas), ou d'illusions (on croyait s'entendre avec le ménage d'accueil ou supporter certaines conditions de travail...).

<sup>56</sup> Parmi ces quatre associations figure le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation), une structure non associative du ministère de la justice.

<sup>57</sup> Parmi ces associations, quatre sont de taille moyenne (file active de 100 à 499 domiciliés) et deux de petite taille (file active de moins de 100 domiciliés). Elles domicilent respectivement 1 133 et 43 personnes.

proportion de personnes connaissant des conditions de vie très précaires est par contre identique (28 %).

**Tableau 19 - Nombre de personnes domiciliées par les associations SPECIALISEES pour les ANCIENS DETENUS selon leurs conditions de logement**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires *</b>											
Effectif	55	46	223	0	269	0	0	0	0	0	324
% ligne	17,0	14,2	68,8	0	83,0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	8,8	26,6	59,5	0	49,1	0	0	0	0	0	27,6
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel ** ou en structure d'hébergement ***</b>											
Dont logés chez des tiers	160	27	78	0	105	0	0	0	0	0	265
% ligne	60,4	10,2	29,4	0	39,6	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	25,5	15,6	20,8	0	19,2	0	0	0	0	0	22,5
Dont logés à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement	413	100	74	0	174	0	0	0	0	0	587
% ligne	70,4	17,0	12,6	0	29,6	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	65,8	57,8	19,7	0	31,8	0	0	0	0	0	49,9
Ensemble	573	127	152	0	279	0	0	0	0	0	852
% ligne	67,3	14,9	17,8	0	32,7	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	91,2	73,4	40,5	0	50,9	0	0	0	0	0	72,4
<b>Ensemble des domiciliés</b>											
Effectif	628	173	375	0	548	0	0	0	0	0	1 176
% ligne	53,4	14,7	31,9	0	46,6	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	0	100,0	0	0	0	0	0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

\*\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

*Tableaux détaillés n°13 et 14 et liste des associations spécialisées pour les anciens détenus en annexe.*

#### 2.1.2.4.2 Les associations qui domicilient les femmes victimes de violences conjugales

On trouve dans cette catégorie les associations qui viennent en aide aux femmes victimes de violences conjugales.

##### Un double travail de protection et d'accompagnement psycho-social et juridique

L'objectif premier de ces associations est de faire cesser le plus rapidement possible la situation de violence physique ou morale générée par le conjoint à l'égard de sa compagne. La fuite de la violence, la mise à la porte peuvent en effet conduire à la rue.

Les associations sont approchées soit directement par les victimes (téléphone, demande d'un entretien), soit par des proches qui signalent une situation de violence. Ce peut être un médecin, l'employeur, des services sociaux, des collègues de travail, des amis, ou les enfants de la victime. Les orientations peuvent aussi provenir de la police ou du 115. Pour la réussite de la démarche, la victime doit manifester le désir de sortir de cette spirale.

L'association procède alors à une évaluation du danger et à une mise à l'abri si nécessaire. Il s'agit dans un premier temps d'informer et d'écouter les victimes pour savoir comment la violence se manifeste et l'importance de l'emprise du conjoint<sup>58</sup>, mais également d'organiser des actions auprès de la police, de la justice pour faire cesser la situation de violence que vit la personne<sup>59</sup>. Dans un deuxième temps, si nécessaire, un hébergement temporaire est proposé (généralement à l'hôtel, parfois dans le réseau de la victime) avec une domiciliation auprès de l'institution.

<sup>58</sup> Ces situations de violence sont des situations déséquilibrées où le partenaire masculin exerce une emprise sur le partenaire féminin, qui perd ainsi toute intégrité de sa personnalité. Ces femmes qui vivent dans un isolement presque total (perte de confiance en soi, peur « tétanisante ») ont besoin d'être sécurisées et de retrouver une autonomie de décision par rapport au conjoint violent.

<sup>59</sup> Y compris lorsque la victime n'a pas de papiers.

La deuxième mission importante de ces associations est de mettre en place un accompagnement psycho-social et juridique<sup>60</sup> pour permettre aux victimes de retrouver leur autonomie psychique grâce à un soutien psychologique (chasser la peur, retrouver la confiance en soi), mais aussi leur autonomie financière grâce à un bilan de compétences professionnelles, une aide à la recherche d'un emploi ou à une formation.

Cet accompagnement peut être aussi médical ou psychologique. Les personnes peuvent être dirigées vers un hôpital pour soigner une maladie (sida, tuberculose...), une addiction à la drogue, à l'alcool.

Les quatre associations spécialisées contactées domicilièrent 307 femmes victimes de violences<sup>61</sup>. Les proportions de sans domicile fixe connaissant des conditions de vie très précaires, vivant chez un tiers ou à l'hôtel diffèrent assez fortement de celles observées sur l'ensemble des domiciliés par les associations. Elles sont respectivement de 5 %, 44 % et 51 % contre 28 %, 43 % et 29 % toutes associations confondues (hors gens du voyage).

Les femmes sans domicile fixe sont en effet très rarement à la rue. Elles bénéficient de la part des structures en charge de la domiciliation d'une protection renforcée, notamment pour les mettre à l'abri. Dans la très grande majorité des cas, elles obtiennent presque toujours une place, soit dans des structures d'hébergement de longue durée, soit dans des hôtels.

**Tableau 20 - Nombre de personnes domiciliées par les associations SPECIALISEES pour LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES selon leurs conditions de logement**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires *</b>											
Effectif	12	0	2	1	3	0	0	0	0	0	15
% ligne	80,0	0	13,3	6,7	20,0	0	0	0	0	0,0	100,0
% colonne	7,9	0	3,5	4,0	3,7	0	0	0	0	0,0	4,9
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel ** ou en structure d'hébergement ***</b>											
Dont logés chez des tiers	69	0	30	19	49	18	0	0	0	18	136
% ligne	50,7	0	22,1	14,0	36,0	13,2	0	0	0	13,2	100,0
% colonne	45,4	0	52,6	76,0	59,8	24,7	0	0	0	24,7	44,3
Dont logés à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement	71	0	25	5	30	55	0	0	0	55	156
% ligne	45,5	0	16,0	3,2	19,2	35,3	0	0	0	35,3	100,0
% colonne	46,7	0	43,9	20,0	36,6	75,3	0	0	0	75,3	50,8
Ensemble	140	0	55	24	79	73	0	0	0	73	292
% ligne	47,9	0	18,8	8,2	27,1	25,0	0	0	0	25,0	100,0
% colonne	92,1	0	96,5	96,0	96,3	100,0	0	0	0	100,0	95,1
<b>Ensemble des domiciliés</b>											
Effectif	152	0	57	25	82	73	0	0	0	73	307
% ligne	49,5	0	18,6	8,1	26,7	23,8	0	0	0	23,8	100,0
% colonne	100,0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	0	0	0	100,0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

\*\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

**Tableaux détaillés n°15, 16 et liste des associations spécialisées pour les femmes victimes de violences conjugales en annexe.**

<sup>60</sup> Quand cela est souhaité par la femme victime de violence, des actions juridiques peuvent être menées au pénal (dépôt d'une main courante, d'une plainte) ou au civil (demande de divorce, de garde d'enfant).

<sup>61</sup> Parmi ces dernières, une est de taille moyenne (file active de 100 à 499 domiciliés) et est localisée à Paris. Trois sont de petite taille (file active de moins de 100 domiciliés) et sont localisées en Petite et Grande couronnes. Elles domicilièrent 152 personnes à Paris et 155 en Petite et Grande couronnes. Rappelons que ces statistiques n'intègrent pas les autres femmes victimes de violences (minoritaires) domiciliées par les autres associations (généralistes ou spécialisées dans une autre exclusion).

### 2.1.2.4.3 Les associations qui domicilient des personnes en lien avec la prostitution<sup>62</sup>

Figurent ici des associations qui ont pour objectif d'aider et de proposer des alternatives aux personnes qui désirent quitter le monde de la prostitution. Ces associations s'inscrivent dans la lutte contre les violences et les situations d'esclavage sexuel qui en résultent.

Ces associations ont tout d'abord pour mission d'informer et d'écouter les personnes en lien avec la prostitution et qui souhaitent en sortir. Pour cela, elles accueillent ces personnes directement dans leurs locaux, ou dans leur bus au cours de maraudes sur les lieux de prostitution (rues, axes routiers). Elles interviennent aussi dans les prisons pour être un soutien lors de l'incarcération et pour préparer la sortie.

La deuxième mission importante de ces associations est de mettre en place un accompagnement social. Celui-ci peut se traduire par un éloignement physique du réseau de prostitution. L'aide prendra ici la forme d'un hébergement temporaire (généralement à l'hôtel, parfois dans des résidences sociales ou des appartements partagés) avec une domiciliation auprès de l'institution. Ces associations ne mènent pas cependant, en tant que partie civile, d'actions auprès de la police ou des tribunaux pour lutter contre les réseaux de prostitution, même si un juge peut être sollicité à des fins de protection.

L'accompagnement peut être aussi médical ou psychologique. Les personnes peuvent être dirigées vers un hôpital pour soigner une maladie (sida, tuberculose...), une addiction à la drogue, à l'alcool, ou encore des troubles psychologiques (perte de confiance en soi).

Enfin, l'accompagnement peut être professionnel. L'aide prend alors la forme d'un bilan de compétences professionnelles, d'une aide à la recherche d'un emploi ou d'une formation.

Ces associations domicilient un public en prise avec de multiples difficultés (troubles psychiques, sans papiers, précarité économique et sociale, discriminations...) et sont localisées en Île-de-France (Paris, Colombes, Epinay-sur-Seine), à Lyon, Toulouse, Marseille, Grenoble et Montpellier. Toutes appartiennent à la même structure : l'Amicale du Nid.

Lorsque les personnes sont étrangères et demandent l'asile, les associations prennent en charge le montage du dossier ou réorientent vers les associations spécialisées dans l'accueil des demandeurs d'asile (France Terre d'Asile ou Dom'Asile).

Les deux associations spécialisées contactées domicilient 121 personnes<sup>63</sup>.

Les proportions de sans domicile fixe connaissant des conditions de vie très précaires, vivant chez un tiers ou à l'hôtel diffèrent assez fortement de celles observées sur l'ensemble des domiciliés par les associations. Elles sont respectivement de 7 %, 36 % et 57 % contre 28 %, 43 % et 29 % toutes associations confondues (hors gens du voyage). Comme pour les femmes victimes de violences, les femmes voulant sortir de la prostitution et sans domicile fixe sont très rarement à la rue car elles bénéficient aussi de manière prioritaire d'un hébergement de longue durée ou sont logées à l'hôtel.

---

<sup>62</sup> Ce public comprend des personnes qui ont quitté le monde de la prostitution et celles qui le fréquentent encore mais veulent le quitter. Rappelons que ces statistiques n'intègrent pas les autres personnes voulant sortir de la prostitution domiciliées en nombre minoritaire dans les autres associations (généralistes ou spécialisées dans une autre exclusion).

<sup>63</sup> Parmi ces deux associations, une est de taille moyenne (file active de 100 à 499 domiciliés) et est localisée à Paris. Une autre est de petite taille (file active de moins de 100 domiciliés) et est localisée en Seine-Saint-Denis. Elles domicilient respectivement 112 et 9 personnes. En Île-de-France, dans les associations de l'Amicale du Nid, les personnes se répartissent entre 60 % de femmes et 40 % d'hommes ; au niveau national, ces proportions diffèrent quelque peu : 67 % de femmes et 33 % d'hommes.

**Tableau 21 - Nombre de personnes domiciliées par les associations SPECIALISEES pour LES PERSONNES EN LIEN AVEC LA PROSTITUTION selon leurs conditions de logement**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires *</b>											
Effectif	7	0	1	0	1	0	0	0	0	0	8
% ligne	87,5	0	12,5	0	12,5	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	6,3	0	11,1	0	11,1	0	0	0	0	0	6,6
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel ** ou en structure d'hébergement ***</b>											
Dont logés chez des tiers	41	0	3	0	3	0	0	0	0	0	44
% ligne	93,2	0	6,8	0	6,8	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	36,6	0	33,3	0	33,3	0	0	0	0	0	36,4
Dont logés à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement	64	0	5	0	5	0	0	0	0	0	69
% ligne	92,8	0	7,2	0	7,2	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	57,1	0	55,6	0	55,6	0	0	0	0	0	57,0
Ensemble	105	0	8	0	8	0	0	0	0	0	113
% ligne	92,9	0	7,1	0	7,1	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	93,8	0	88,9	0	88,9	0	0	0	0	0	93,4
<b>Ensemble des domiciliés</b>											
Effectif	112	0	9	0	9	0	0	0	0	0	121
% ligne	92,6	0	7,4	0	7,4	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	100,0	0	100,0	0	100,0	0	0	0	0	0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

\*\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

**Tableaux détaillés n°17, 18 et liste des associations spécialisées pour les personnes en lien avec la prostitution en annexe.**

## 2.2 Le rôle et la place des CCAS et des PSA qui réalisent 17 % des domiciliations franciliennes

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et les Permanences Sociales et d'Accueil de Paris (PSA) s'inscrivent de fait dans les missions de service public d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation et d'aide auprès de leurs administrés en difficulté personnelle ou sociale. Dans ce cadre, les CCAS et les PSA sont tenus de donner une adresse aux personnes qui en font la demande. Toutefois, si une personne ne présente aucun lien avec la commune ou n'a pas de papiers en règle<sup>64</sup>, le CCAS ou le PSA est en droit de refuser la domiciliation. Il doit dans ce cas orienter la personne vers un autre organisme en mesure de la domicilier.

La notion de « lien avec la commune » s'entend, sans que soit imposée une durée minimale de présence, par toute installation ou intention d'installation sur le territoire communal liée à :

- l'exercice d'une activité professionnelle,
- le bénéfice d'une action d'insertion sur le territoire communal,
- l'exercice de l'autorité parentale pour un enfant scolarisé dans la commune,
- la présence de liens familiaux ou amicaux,
- l'hébergement chez une personne demeurant dans la commune,
- des démarches effectuées auprès de structures institutionnelles ou associatives.

Le lien avec la commune peut être attesté par tous moyens.

### Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)

Les Centres communaux d'action sociale (CCAS) ont été créés par le décret-loi du 29 novembre 1953 portant réforme des lois d'assistance. Ils résultent de l'héritage des bureaux de charité de l'ancien régime, puis de la fusion des anciens *Bureaux de bienfaisance* et des *Bureaux d'assistance*, créés respectivement par des lois de 1796 et 1823. La loi du 6 janvier 1986 a substitué à l'ancienne dénomination *Bureau d'aide sociale* (BAS) le nom de Centre Communal d'Action Sociale, qui se voit déléguer une compétence globale dans le champ de l'action sociale et médico-sociale, consécutivement aux lois de décentralisation.

À ce jour, les missions de fonctionnement et les dispositions relatives aux CCAS ou CIAS pour la version inter-communale sont explicitées par les articles L.123-1 à L.123-5 et R.123-1 à R.123-38 du CASF (Code de l'action sociale et des familles).

Le Centre communal d'action sociale est une personne morale de droit public (ce qui lui permet d'agir en justice en son nom propre), qui a une existence administrative et financière distincte de la commune.

Sur le plan administratif, il est géré de manière paritaire par un conseil d'administration, présidé de plein droit par le maire de la commune (ou le président de l'intercommunalité). Il comprend en nombre égal des membres élus par le conseil municipal en son sein et des membres nommés par le président, parmi lesquels figure notamment un représentant des associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Sur le plan financier, le CCAS dispose d'un budget propre qui provient en grande partie d'une subvention communale. Les dotations de l'État et des départements sont en effet peu importantes.

Pour l'accomplissement de ses missions, il dispose d'un personnel qui a le même statut que les agents de la fonction publique territoriale. Contrairement aux associations, il n'y a donc pas de personnel bénévole.

<sup>64</sup> A l'exception des étrangers sans papier ayant un enfant mineur à charge.

### **Les Permanences Sociales et d'Accueil de Paris (PSA)**

Les PSA de Paris, qui s'inscrivent dans la continuité des bureaux de charité de l'Ancien Régime, sont également les héritiers des services d'assistances spécifiquement parisiens créés en 1801 (les hôpitaux et les secours à domicile) et qui ont été regroupés en 1849 dans une structure unique : l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. À partir de 1954, les « errants » sont aussi pris en charge par une nouvelle structure : la Permanence du Service social des Établissements Charitables qui se substituera à terme à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. Cette nouvelle structure est gérée par la Préfecture de la Seine et est située dans l'hôtel de Ville. Au 1<sup>er</sup> janvier 1970, le Bureau d'Aide Sociale (BAS) hérite de la Permanence du Service social des Établissements Charitables. Le service part de l'hôtel de Ville et s'installe dans le Centre Nicolas FLAMEL (13<sup>ème</sup> arrondissement).

En 1973, la Permanence du Service social des Établissements Charitables devient Permanence Sociale et d'Accueil (PSA) et est dotée de nouveaux moyens (travailleurs sociaux plus nombreux, entretiens sociaux plus approfondis), et déménage Quai de la Râpée (12<sup>ème</sup>) dans des locaux mieux adaptés. À partir de cette date, la PSA de Paris prend une nouvelle dimension dans le traitement de l'exclusion. Il faudra cependant six ans (1979) pour que le PSA nouvelle formule se mette complètement en place et devienne l'interlocuteur unique dans le domaine de l'exclusion sur l'ensemble du territoire parisien. En 1995, un décret transforme le Bureau d'Aide Sociale en Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP).

#### **Les 3 PSA du CASVP : Chemin vert, Belleville et Bastille**

Le 17 avril 1979 s'ouvre une permanence réservée uniquement aux femmes seules rue Stendhal (12<sup>ème</sup> arrondissement), qui est ensuite transférée en novembre 1983 rue de Crimée (19<sup>ème</sup>). Dans ce nouveau centre, les couples (avec ou sans enfant) sont également accueillis. En 2000, le centre de Crimée est transféré rue du Chemin Vert (10<sup>ème</sup>).

En novembre 1983, une permanence en direction des seuls hommes SDF âgés de moins de 28 ans est créée dans les anciens locaux de la rue Stendhal devenus disponibles. En 1991, la permanence des jeunes hommes SDF est transférée rue de Belleville (20<sup>ème</sup>).

En février 1989, le centre Quai de la Râpée, qui n'accueillait plus que les hommes seuls de 28 ans ou plus, est transféré Place Mazas (12<sup>ème</sup>). En avril 1991, une nouvelle permanence est ouverte à Gambetta (20<sup>ème</sup>) pour augmenter les capacités d'accueil de la Place Mazas. En 2007, Mazas et Gambetta sont réunies sur le nouveau site de Bastille (12<sup>ème</sup>).

Les missions, l'organisation et le fonctionnement du CASVP (et des PSA) sont identiques à ceux des CCAS. Le CASVP est en effet soumis à la même législation et à la même réglementation que ces derniers, tout en bénéficiant de quelques dispositions particulières, au même titre que Lyon et Marseille (art. R123-39 à R123-61 du Code de l'action sociale et des familles).

## **2.2.1 Les CCAS et PSA d'Île-de-France sont des structures généralistes. Les CCAS sont souvent de petite taille**

D'après notre enquête, 270 CCAS<sup>65</sup> réalisent des domiciliations administratives en Île-de-France. Ces structures, bien que deux fois plus nombreuses que les associations caritatives (118) à pratiquer la domiciliation, n'assurent cependant que 16,7% des domiciliations franciliennes, soit 14 300.

Ces structures sont en effet souvent de petite taille par le volume de leurs domiciliations. Plus de 90 % d'entre elles domicilient moins de 100 sans domicile fixe et près de 40 % affichent d'ailleurs un nombre de domiciliés inférieur à dix. Ce faible poids des CCAS dans la domiciliation administrative trouve probablement son origine dans le lien nécessaire entre une personne sans domicile fixe et la commune qui lui accordera une domiciliation. À ceci s'ajoute la nécessité d'être titulaire de papiers en règle.

<sup>65</sup> Par convention, le vocable CCAS regroupe les 253 CCAS proprement dits, les 3 PSA de Paris et les 14 structures départementales, à savoir les 4 MDS (Maisons Départementales des Solidarités) de l'Essonne et les 10 ET (Etablissements Territoriaux) des Yvelines.

Bien que mineurs dans la domiciliation régionale, les CCAS présentent l'avantage d'être mieux répartis sur le territoire régional. Près de la moitié (44 %) des domiciliations issues des CCAS est en effet réalisée en Grande couronne, 30 % à Paris et 26 % en Petite couronne.

Le nombre important de CCAS domiciliaires en Grande couronne a pour conséquence que ces derniers réalisent plus d'un tiers (35 %) des domiciliations dans cette partie de la région. Ils n'en réalisent que 10 % à Paris et 14 % en Petite couronne.

L'absence d'associations dans le même périmètre des communes ou dans les communes voisines, le faible nombre de sans domicile fixe qui y sont rattachés (*Cf. supra sur la notion de lien avec la commune*), ainsi que la « proximité » des édiles avec leur population, expliquent sans aucun doute la plus grande présence des CCAS dans la domiciliation des sans domicile fixe de cette partie de la région.

Ces structures publiques réalisant des domiciliations sont au nombre de trois à Paris et sont réparties de manière homogène dans le reste de la région : environ une trentaine par département en Petite couronne et une cinquantaine en Grande couronne. À l'exception notable de Paris et de quelques CCAS, comme ceux de Sarcelles, Cergy, Argenteuil, Coulommiers, Trappes, Clichy, Saint-Ouen, Limeil-Brévannes, les CCAS réalisent nettement moins de domiciliations que les associations.

Parmi les 186 CCAS de la Grande couronne, seul celui de Trappes est de taille importante en termes de domiciliations (entre 500 et 999 domiciliations), 13 sont de taille moyenne (entre 100 et 499 domiciliés), 93 sont de petite taille (entre 10 et 99 domiciliés) et 79 de taille très petite (moins de 10 domiciliés). Ils domicilient 6 300 personnes.

En Petite couronne, les 81 CCAS se répartissent entre 1 CCAS – Saint-Ouen – de taille importante (entre 500 et 999 domiciliations), 8 de taille moyenne (entre 100 et 499 domiciliés), 47 de taille petite (entre 10 et 99 domiciliés) et 25 de taille très petite (moins de 10 domiciliés). Ils assurent la domiciliation de 3 700 personnes.

À Paris, parmi les trois PSA, deux sont de taille très importante (file active de 1 000 domiciliés ou plus) et un est de taille moyenne (entre 100 et 499 domiciliés). Ils domicilient 4 300 personnes.

**Tableau 22 - Les CCAS domiciliaires selon leur taille**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 9 domiciliés</b>											
Effectif	0	5	5	15	25	23	17	26	13	79	104
% ligne	0	4,8	4,8	14,4	24,0	22,1	16,3	25,0	12,5	76,0	100,0
% colonne	0	18,5	17,9	57,7	30,9	50,0	40,5	45,6	31,7	42,5	38,5
<b>Entre 10 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	0	21	18	8	47	20	22	28	23	93	140
% ligne	0	15,0	12,9	5,7	33,6	14,3	15,7	20,0	16,4	66,4	100,0
% colonne	0	77,8	64,3	30,8	58,0	43,5	52,4	49,1	56,1	50,0	51,9
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	1	1	4	3	8	3	2	3	5	13	22
% ligne	4,5	4,5	18,2	13,6	36,4	13,6	9,1	13,6	22,7	59,1	100,0
% colonne	33,3	3,7	14,3	11,5	9,9	6,5	4,8	5,3	12,2	7,0	8,1
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	2
% ligne	0	0	50,0	0	50,0	0	50,0	0	0	50,0	100,0
% colonne	0	0	3,6	0	1,2	0	2,4	0	0	0,5	0,7
<b>1000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
% ligne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	66,7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,7
<b>Ensemble</b>											
Effectif	3	27	28	26	81	46	42	57	41	186	270
% ligne	1,1	10,0	10,4	9,6	30,0	17,0	15,6	21,1	15,2	68,9	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau 23 - Le nombre de personnes domiciliées selon la taille du CCAS**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 9 domiciliés</b>											
Effectif	<b>0</b>	28	19	38	<b>85</b>	87	50	80	46	<b>263</b>	<b>348</b>
% ligne	<b>0</b>	8,0	5,5	10,9	<b>24,4</b>	25,0	14,4	23,0	13,2	<b>75,6</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>0</b>	2,7	1,0	4,7	<b>2,3</b>	8,4	3,0	5,2	2,2	<b>4,2</b>	<b>2,4</b>
<b>Entre 10 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	<b>0</b>	738	729	222	<b>1 689</b>	486	655	952	741	<b>2 834</b>	<b>4 523</b>
% ligne	<b>0</b>	16,3	16,1	4,9	<b>37,3</b>	10,7	14,5	21,0	16,4	<b>62,7</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>0</b>	70,6	39,6	27,4	<b>45,7</b>	46,7	39,7	61,5	35,8	<b>44,9</b>	<b>31,5</b>
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	<b>209</b>	280	483	550	<b>1 313</b>	467	280	517	1 284	<b>2 548</b>	<b>4 070</b>
% ligne	<b>5,1</b>	6,9	11,9	13,5	<b>32,3</b>	11,5	6,9	12,7	31,5	<b>62,6</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>4,8</b>	26,8	26,3	67,9	<b>35,5</b>	44,9	17,0	33,4	62,0	<b>40,4</b>	<b>28,4</b>
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	<b>0</b>	0	609	0	<b>609</b>	0	663	0	0	<b>663</b>	<b>1 272</b>
% ligne	<b>0</b>	0	47,9	0	<b>47,9</b>	0	52,1	0	0	<b>52,1</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>0</b>	0	33,1	0	<b>16,5</b>	0	40,2	0	0	<b>10,5</b>	<b>8,9</b>
<b>1000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	<b>4 131</b>	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0	<b>0</b>	<b>4 131</b>
% ligne	<b>100,0</b>	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0	<b>0</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>95,2</b>	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	0	<b>0</b>	<b>28,8</b>
<b>Ensemble</b>											
Effectif	<b>4 340</b>	1 046	1 840	810	<b>3 696</b>	1 040	1 648	1 549	2 071	<b>6 308</b>	<b>14 344</b>
% ligne	<b>30,3</b>	7,3	12,8	5,6	<b>25,8</b>	7,3	11,5	10,8	14,4	<b>44,0</b>	<b>100,0</b>
% colonne	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

*Tableau détaillé n°19 en annexe.*

Dans leur grande majorité, les structures communales (CCAS, PSA) effectuant des domiciliations ouvrent des droits (RMI/RSA, CMU, cartes d'identité ou de résident) et réalisent un accompagnement social lorsque la situation de la personne domiciliée le nécessite.

Selon la taille de la structure et la politique décidée par les élus, cette deuxième fonction sera plus ou moins développée. Si certains CCAS ne prennent pas en charge le travail d'accompagnement ou de ré-insertion sociale et réorientent vers les associations (que les communes peuvent financer en partie ou que les CCAS connaissent), d'autres structures disposent d'une équipe qui assure une action importante auprès des populations en difficulté, qu'il s'agisse de personnes momentanément en difficulté financière ou de logement, ou des personnes durablement désocialisées (individus en errance, grands marginaux...). Comme les associations, les CCAS et les PSA peuvent mettre en place des programmes de réapprentissage à la vie sociale ou à la vie active pour sortir ces personnes de leur isolement et/ou leur redonner une autonomie (Cf. supra).

Certaines structures, peu nombreuses, ont même mis en place des dispositifs en mesure d'accueillir des personnes très désocialisées comme les « clochards » ou les grands « marginaux ». Ces dispositifs d'accueil sont proches de ceux mis en place par les accueils de jour gérés par les associations.

## **Une proportion importante de personnes sans domicile fixe connaît des conditions de vie très précaires à Paris**

Les proportions de sans domicile fixe (hors gens du voyage) supportant des conditions de vie très précaires, vivant chez un tiers ou à l'hôtel diffèrent assez fortement de celles observées sur l'ensemble des sans domicile fixe domiciliés par les associations. Elles sont respectivement de 40 %, 41 % et 19 % contre 28 %, 43 % et 29 %<sup>66</sup> toutes associations confondues (hors gens du voyage).

Ces taux sont toutefois très influencés par le poids des PSA de Paris qui domicilient plus de sans domicile fixe aux conditions de vie très précaires (60 %, soit 2 600 personnes) ou vivant à l'hôtel (29 %, soit 1 200 personnes), et peu de sans domicile fixe logés chez un tiers (12 %). Cette position particulière de Paris, comme nous l'avons déjà abordé, découle de son statut de grande métropole : présence d'institutions publiques puissantes en capacité d'organiser l'entraide (soupes populaires, dons de vêtements, de nourriture, écoute, hébergements), opportunités de petits boulots plus fréquentes, mendicité qui « rapporte » plus...

Hors Paris et hors gens du voyage, les conditions de logement des personnes domiciliées par les CCAS se rapprochent un peu plus de celles observées dans les associations de banlieue : 28 % connaissent des conditions de vie très précaires, 58 % sont logées chez des tiers et 14 % à l'hôtel<sup>67</sup>.

La présence moindre de structures d'accueil en banlieue et en Grande couronne pousse probablement les sans domicile fixe de cette partie de la région à solliciter plus fréquemment un hébergement auprès de leur famille, de leurs amis, de leurs relations ou de leurs compatriotes. Ces tiers sollicités, à l'image des personnes qu'ils hébergent, disposent probablement de ressources peu élevées. Ces sans domicile fixe hébergés chez un tiers (qui ne tient pas à ce que son adresse soit utilisée, parce qu'il est déjà locataire du logement qu'il occupe, par exemple) peuvent en effet être titulaires d'un travail, d'une retraite ou du RMI/RSA, et apporter de ce fait un complément de ressources utile pour les ménages « hébergeants ».

---

<sup>66</sup> En volume, respectivement : 4 682 ; 4 787 et 2 248 domiciliations contre respectivement 18 564 ; 28 187 et 19 435.

<sup>67</sup> Toutes associations confondues, hors Paris et hors associations domiciliant des gens du voyage, les proportions de sans domicile fixe connaissant des conditions de vie très précaires, logés chez des tiers ou à l'hôtel sont respectivement de 25 % (7 212), 52 % (15 437) et 23 % (6 847).

**Tableau 24 - Nombre de personnes domiciliées par des CCAS GENERALISTES selon leurs conditions de logement**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés hors gens du voyage</b>											
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires *</b>											
Effectif	2 584	305	523	74	902	186	196	278	306	966	4 452
% ligne	58,0	6,9	11,7	1,7	20,3	4,2	4,4	6,2	6,9	21,7	100,0
% colonne	59,5	29,2	32,1	15,9	28,7	25,4	31,3	30,6	27,6	28,6	41,0
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel ** ou en structure d'hébergement ***</b>											
Dont logés chez des tiers	521	539	970	306	1 815	451	320	446	708	1 925	4 261
% ligne	12,2	12,6	22,8	7,2	42,6	10,6	7,5	10,5	16,6	45,2	100,0
% colonne	12,0	51,5	59,6	65,8	57,8	61,6	51,0	49,1	63,9	57,0	39,3
Dont logés à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement	1 235	202	134	85	421	95	111	185	94	485	2 141
% ligne	57,7	9,4	6,3	4,0	19,7	4,4	5,2	8,6	4,4	22,7	100,0
% colonne	28,5	19,3	8,2	18,3	13,4	13,0	17,7	20,4	8,5	14,4	19,7
Ensemble	1 756	741	1 104	391	2 236	546	431	631	802	2 410	6 402
% ligne	27,4	11,6	17,2	6,1	34,9	8,5	6,7	9,9	12,5	37,6	100,0
% colonne	40,5	70,8	67,9	84,1	71,3	74,6	68,7	69,4	72,4	71,4	59,0
<b>Ensemble des domiciliés hors gens du voyage</b>											
Effectif	4 340	1 046	1 627	465	3 138	732	627	909	1 108	3 376	10 854
% ligne	40,0	9,6	15,0	4,3	28,9	6,7	5,8	8,4	10,2	31,1	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Gens du voyage domiciliés</b>											
<b>Domiciliés squattant un terrain</b>											
Effectif	0	0	88	45	133	5	10	56	110	181	314
% ligne	0	0	28,0	14,3	42,4	1,6	3,2	17,8	35,0	57,6	100,0
% colonne	0	0	77,9	100,0	84,2	13,2	55,6	47,9	65,5	53,1	62,9
<b>Domiciliés occupant un terrain dédié par la commune ou un terrain familial</b>											
Effectif	0	0	25	0	25	33	8	61	58	160	185
% ligne	0	0	13,5	0	13,5	17,8	4,3	33,0	31,4	86,5	100,0
% colonne	0	0	22,1	0	15,8	86,8	44,4	52,1	34,5	46,9	37,1
<b>Ensemble des gens du voyage domiciliés</b>											
Effectif	0	0	113	45	158	38	18	117	168	341	499
% ligne	0	0	22,6	9,0	31,7	7,6	3,6	23,4	33,7	68,3	100,0
% colonne	0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ensemble des personnes domiciliées par des CCAS</b>											
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires ou squattant un terrain</b>											
Effectif	2 584	305	611	119	1 035	191	206	334	416	1 147	4 766
% ligne	54,2	6,4	12,8	2,5	21,7	4,0	4,3	7,0	8,7	24,1	100,0
% colonne	59,5	29,2	35,1	23,3	31,4	24,8	31,9	32,6	32,6	30,9	42,0
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel, en structure ou occupant un terrain communal ou familial</b>											
Effectif	1 756	741	1 129	391	2 261	579	439	692	860	2 570	6 587
% ligne	26,7	11,2	17,1	5,9	34,3	8,8	6,7	10,5	13,1	39,0	100,0
% colonne	40,5	70,8	64,9	76,7	68,6	75,2	68,1	67,4	67,4	69,1	58,0
<b>ENSEMBLE des domiciliés</b>											
Effectif	4 340	1 046	1 740	510	3 296	770	645	1 026	1 276	3 717	11 353
% ligne	38,2	9,2	15,3	4,5	29,0	6,8	5,7	9,0	11,2	32,7	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

\*\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

Les CCAS, reflets des difficultés sociales d'un territoire donné, affichent de fait des spécificités particulières.

Aussi, parmi les 230 CCAS qui pratiquent la domiciliation (*c'est-à-dire hors CCAS domiciliant majoritairement des gens du voyage*), 80 affichent des taux inférieurs à 20 % de sans domicile fixe connaissant des conditions de vie très précaires, et 73 affichent, à l'inverse, des taux de 50 % ou plus. Ces deux groupes de CCAS domicilient respectivement 230 et 3 210 domiciliés. De même, 167 CCAS affichent des taux de sans domicile fixe logés à l'hôtel inférieurs à 20 % et 12 des taux de 50 % ou plus. Ces deux groupes de CCAS domicilient respectivement 360 et 110 personnes.

**Tableau 25 - Les CCAS GENERALISTES selon la part des domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires \* ou squattant un terrain**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 0 et 19,9%</b>											
Effectif	0	9	4	12	25	11	14	19	11	55	80
% ligne	0	11,3	5,0	15,0	31,3	13,8	17,5	23,8	13,8	68,8	100,0
% colonne	0	33,3	14,8	48,0	31,6	33,3	38,9	38,0	37,9	37,2	34,8
<b>Entre 20 et 39,9%</b>											
Effectif	1	11	13	8	32	10	8	5	8	31	64
% ligne	1,6	17,2	20,3	12,5	50,0	15,6	12,5	7,8	12,5	48,4	100,0
% colonne	33,3	40,7	48,1	32,0	40,5	30,3	22,2	10,0	27,6	20,9	27,8
<b>Entre 40 et 49,9%</b>											
Effectif	0	0	3	2	5	0	3	4	1	8	13
% ligne	0	0	23,1	15,4	38,5	0	23,1	30,8	7,7	61,5	100,0
% colonne	0	0	11,1	8,0	6,3	0	8,3	8,0	3,4	5,4	5,7
<b>50% ou plus</b>											
Effectif	2	7	7	3	17	12	11	22	9	54	73
% ligne	2,7	9,6	9,6	4,1	23,3	16,4	15,1	30,1	12,3	74,0	100,0
% colonne	66,7	25,9	25,9	12,0	21,5	36,4	30,6	44,0	31,0	36,5	31,7
<b>Ensemble</b>											
Effectif	3	27	27	25	79	33	36	50	29	148	230
% ligne	1,3	11,7	11,7	10,9	34,3	14,3	15,7	21,7	12,6	64,3	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

**Tableau 26 - Les CCAS GENERALISTES selon la part de domiciliés logés chez un tiers ou occupant un terrain communal ou familial**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 0 et 19,9%</b>											
Effectif	2	1	2	3	6	10	7	14	9	40	48
% ligne	4,2	2,1	4,2	6,3	12,5	20,8	14,6	29,2	18,8	83,3	100,0
% colonne	66,7	3,7	7,4	12,0	7,6	30,3	19,4	28,0	31,0	27,0	20,9
<b>Entre 20 et 39,9%</b>											
Effectif	0	10	6	1	17	4	6	8	3	21	38
% ligne	0	26,3	15,8	2,6	44,7	10,5	15,8	21,1	7,9	55,3	100,0
% colonne	0	37,0	22,2	4,0	21,5	12,1	16,7	16,0	10,3	14,2	16,5
<b>Entre 40 et 49,9%</b>											
Effectif	0	4	2	0	6	1	3	5	0	9	15
% ligne	0	26,7	13,3	0	40,0	6,7	20,0	33,3	0	60,0	100,0
% colonne	0	14,8	7,4	0	7,6	3,0	8,3	10,0	0	6,1	6,5
<b>50% ou plus</b>											
Effectif	1	12	17	21	50	18	20	23	17	78	129
% ligne	0,8	9,3	13,2	16,3	38,8	14,0	15,5	17,8	13,2	60,5	100,0
% colonne	33,3	44,4	63,0	84,0	63,3	54,5	55,6	46,0	58,6	52,7	56,1
<b>Ensemble</b>											
Effectif	3	27	27	25	79	33	36	50	29	148	230
% ligne	1,3	11,7	11,7	10,9	34,3	14,3	15,7	21,7	12,6	64,3	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau 27 - Les CCAS GENERALISTES selon la part de domiciliés logés à l'hôtel \* ou en structure \*\***

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 0 et 19,9%</b>											
Effectif	0	14	20	22	56	26	28	34	23	111	167
% ligne	0	8,4	12,0	13,2	33,5	15,6	16,8	20,4	13,8	66,5	100,0
% colonne	0	51,9	74,1	88,0	70,9	78,8	77,8	68,0	79,3	75,0	72,6
<b>Entre 20 et 39,9%</b>											
Effectif	3	11	7	2	20	2	6	7	5	20	43
% ligne	7,0	25,6	16,3	4,7	46,5	4,7	14,0	16,3	11,6	46,5	100,0
% colonne	100,0	40,7	25,9	8,0	25,3	6,1	16,7	14,0	17,2	13,5	18,7
<b>Entre 40 et 49,9%</b>											
Effectif	0	1	0	0	1	3	1	3	0	7	8
% ligne	0	12,5	0	0	12,5	37,5	12,5	37,5	0	87,5	100,0
% colonne	0	3,7	0	0	1,3	9,1	2,8	6,0	0	4,7	3,5
<b>50% ou plus</b>											
Effectif	0	1	0	1	2	2	1	6	1	10	12
% ligne	0	8,3	0	8,3	16,7	16,7	8,3	50,0	8,3	83,3	100,0
% colonne	0	3,7	0	4,0	2,5	6,1	2,8	12,0	3,4	6,8	5,2
<b>Ensemble</b>											
Effectif	3	27	27	25	79	33	36	50	29	148	230
% ligne	1,3	11,7	11,7	10,9	34,3	14,3	15,7	21,7	12,6	64,3	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

*Tableaux détaillés n°20, 21, 22 et liste des CCAS, ET, MDS et PSA généralistes en annexe.*

## 2.2.2 Les CCAS domicilient près d'un tiers des gens du voyage franciliens, notamment en Grande couronne

Parmi les 270 CCAS actifs en termes de domiciliation, 71 réalisent 2627 domiciliations auprès des gens du voyage, soit 3964 personnes en tenant compte des enfants de moins de 16 ans.

Ces domiciliations représentent un tiers des domiciliations franciliennes réalisées auprès des gens du voyage, soit une proportion double de celles effectuées pour les personnes sédentaires (34 % contre 15 %<sup>68</sup>).

Les gens du voyage domiciliés par ces 71 CCAS connaissent aussi dans l'ensemble des conditions de logement difficiles : plus de 61 % d'entre eux vivent sur des terrains squattés (*bord de routes, d'autoroutes, terrains vagues, friches industrielles, terrains publics*), non équipés (*sans eau, ni électricité, ni évacuation, sans ramassage d'ordures et sans distribution du courrier*) et éloignés fréquemment des équipements de base (*écoles, administrations, commerces, institutions*). Toutefois, ces conditions sont plus satisfaisantes que celles constatées dans les associations domicilient des gens du voyage à Paris et en Petite couronne, où 89 % d'entre eux squattent un terrain (*Cf. supra*).

Sur les 71 CCAS en charge des domiciliations des gens du voyage, 40 sont spécialisés dans ce public<sup>69</sup> et en domicilient 2 130, soit 81 % des gens du voyage domiciliés par les CCAS. Ces CCAS présentent la particularité d'être de petite taille et situés en Grande couronne. En effet, excepté un CCAS dont la file active est supérieure ou égale à 500 domiciliés, la grande majorité d'entre eux (31) domicilient moins de 100 personnes par structure.

Cette situation plus favorable en Grande couronne résulte de la pratique répandue des communes de ce territoire, souvent petites, d'associer la domiciliation avec un séjour effectif sur leur territoire. Cette domiciliation nécessite probablement de la part des gens du voyage de surmonter les « blocages » et la « méfiance » liés à leur mode de vie itinérant. Des liens spécifiques (suite à des soutiens, des appuis, des négociations...) avec des élus sont en effet indispensables pour que le séjour sur le terrain d'un tiers soit reconnu ou qu'un terrain soit

<sup>68</sup> Respectivement 2 627 sur 7 802, et 11 717 sur 77 903.

<sup>69</sup> Il s'agit de CCAS qui domicilient de manière majoritaire des gens du voyage.

aménagé par une commune. Cela explique que les personnes domiciliées dans les CCAS des communes de Grande couronne représentent en général des effectifs peu importants.

**Tableau 28 - Nombre de personnes domiciliées par les CCAS SPECIALISES pour LES GENS DU VOYAGE selon leurs conditions de logement**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés hors gens du voyage</b>											
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires *</b>											
Effectif	0	0	5	31	36	31	69	8	86	194	230
% ligne	0	0	2,2	13,5	15,7	13,5	30,0	3,5	37,4	84,3	100,0
% colonne	0	0	25,0	20,7	21,2	57,4	19,0	8,2	48,6	28,0	26,7
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel ** ou en structure d'hébergement ***</b>											
Dont logés chez des tiers	0	0	15	115	130	19	229	68	80	396	526
% ligne	0	0	2,9	21,9	24,7	3,6	43,5	12,9	15,2	75,3	100,0
% colonne	0	0	75,0	76,7	76,5	35,2	62,9	69,4	45,2	57,1	61,0
Dont logés à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement	0	0	0	4	4	4	66	22	11	103	107
% ligne	0	0	0	3,7	3,7	3,7	61,7	20,6	10,3	96,3	100,0
% colonne	0	0	0	2,7	2,4	7,4	18,1	22,4	6,2	14,9	12,4
Ensemble	0	0	15	119	134	23	295	90	91	499	633
% ligne	0	0	2,4	18,8	21,2	3,6	46,6	14,2	14,4	78,8	100,0
% colonne	0	0	75,0	79,3	78,8	42,6	81,0	91,8	51,4	72,0	73,3
<b>Ensemble des domiciliés hors gens du voyage</b>											
Effectif	0	0	20	150	170	54	364	98	177	693	863
% ligne	0	0	2,3	17,4	19,7	6,3	42,2	11,4	20,5	80,3	100,0
% colonne	0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Gens du voyage domiciliés</b>											
<b>Domiciliés squattant un terrain</b>											
Effectif	0	0	80	0	80	78	432	247	461	1 218	1 298
% ligne	0	0	6,2	0	6,2	6,0	33,3	19,0	35,5	93,8	100,0
% colonne	0	0	100,0	0	34,8	36,1	67,6	58,1	74,6	64,2	61,0
<b>Domiciliés occupant un terrain dédié par la commune ou un terrain familial</b>											
Effectif	0	0	0	150	150	138	207	178	157	680	830
% ligne	0	0	0	18,1	18,1	16,6	24,9	21,4	18,9	81,9	100,0
% colonne	0	0	0	100,0	65,2	63,9	32,4	41,9	25,4	35,8	39,0
<b>Ensemble des gens du voyage domiciliés</b>											
Effectif	0	0	80	150	230	216	639	425	618	1 898	2 128
% ligne	0	0	3,8	7,0	10,8	10,2	30,0	20,0	29,0	89,2	100,0
% colonne	0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ensemble des domiciliés par les CCAS spécialisés pour les gens du voyage</b>											
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires ou squattant un terrain</b>											
Effectif	0	0	85	31	116	109	501	255	547	1 412	1 528
% ligne	0	0	5,6	2,0	7,6	7,1	32,8	16,7	35,8	92,4	100,0
% colonne	0	0	85,0	10,3	29,0	40,4	50,0	48,8	68,8	54,5	51,1
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel, en structure ou occupant un terrain communal ou familial</b>											
Effectif	0	0	15	269	284	161	502	268	248	1 179	1 463
% ligne	0	0	1,0	18,4	19,4	11,0	34,3	18,3	17,0	80,6	100,0
% colonne	0	0	15,0	89,7	71,0	59,6	50,0	51,2	31,2	45,5	48,9
<b>ENSEMBLE des domiciliés</b>											
Effectif	0	0	100	300	400	270	1 003	523	795	2 591	2 991
% ligne	0	0	3,3	10,0	13,4	9,0	33,5	17,5	26,6	86,6	100,0
% colonne	0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

\*\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

**Tableaux détaillés n°23, 24 et liste des CCAS, ET, MDS et PSA spécialisées pour les gens du voyage en annexe.**



# Conclusion

## **Enquêter auprès des structures domiciliaires fournit des éléments statistiques fiables sur le nombre de personnes sans domicile fixe en Île-de-France, leur répartition géographique et leurs conditions de logement**

À l'exception d'une fraction minoritaire, le public domicilié est un public en difficulté, ou en très grande difficulté personnelle ou sociale. Ne pas avoir de domicile fixe résulte presque toujours d'un processus d'exclusion sociale plus ou moins complexe duquel on ne sort pas aisément sans aide. Les structures domiciliaires ne se bornent donc pas à fournir seulement une adresse. Leur principale tâche est en effet d'aider les sans domicile fixe à avoir ou retrouver une vie sociale minimum pour bénéficier d'un hébergement, de soins, d'une protection sociale, d'une aide économique, d'une formation, de papiers d'identité, d'un statut... Ces structures constituent d'ailleurs pour les plus désocialisés d'entre eux un ultime pont avec la société.

S'intéresser aux « sans domicile fixe », c'est donc être en prise avec un public ayant des difficultés majeures et notamment de logement, qu'elles soient très graves (*personnes à la rue, vivant dans des squats ou connaissant une grande instabilité d'hébergement : passer très souvent d'un lieu à un autre et de façon imprévisible*) ou moins douloureuses (*personnes logées chez des tiers ou à l'hôtel*).

Grâce au nombre important de structures domiciliaires (près de 400), à leur complémentarité (structures généralistes ou spécialisées, associations ou CCAS) et à leur répartition homogène sur l'ensemble du territoire régional, grâce aussi au bouche à oreille entre personnes partageant la même infortune mais également à une bonne connaissance du terrain (notamment par le biais des maraudes), les sans domicile fixe sont dans l'ensemble bien repérés.

L'ensemble des structures domiciliaires voient sans aucun doute arriver chez elles la quasi-totalité des ménages précaires en difficulté de logement, y compris les sans papiers, sauf cas très minoritaires des personnes démunies de tout réflexe de survie consécutif à des problèmes psychiques importants ou en fuite pour échapper à des créanciers ou à la police.

Très impliquées en termes d'écoute, de conseil ou d'ouverture de droits, d'accompagnement administratif, social, juridique ou d'actions auprès des domiciliés, les structures domiciliaires sont ainsi en capacité de connaître assez précisément le nombre de « leurs » sans domicile fixe, leurs conditions de logement ainsi que leur degré de désocialisation. Elles peuvent de ce fait fournir des éléments statistiques relativement fiables tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Les 85 700 personnes sans domicile fixe recensées en 2009 et issues des décomptes fournis par l'ensemble des structures domiciliaires d'Île-de-France contactées pour la réalisation de cette étude, ainsi que la proportion de 70 % de sans domicile fixe (hors gens du voyage) disposant de conditions de logement minimum (*parce que logés chez des tiers ou à l'hôtel*) ou les 23 200 personnes (les 30 % restants, hors gens du voyage) endurent, à l'inverse, des conditions de logement particulièrement médiocres (*parce qu'en errance, en squats ou astreintes à des hébergements très courts et instables*), n'apparaissent donc pas, outre mesure, surestimés ou sous-estimés.

Si le nombre de 23 200 sans domicile fixe connaissant des conditions de vie très précaires <sup>70</sup> peut sembler important malgré l'énergie déployée, il est à relativiser quelque peu.

---

<sup>70</sup> Les 23 246 sans domicile connaissant des conditions de vie très précaires (hors gens du voyage) représentent 0,5 % des 4 829 356 ménages franciliens recensés au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

D'une part, grâce à l'aide sociale et à l'action des associations et des CCAS, une partie non négligeable des sans domicile fixe à la rue n'y reste pas et bénéficie assez vite d'un hébergement. Ainsi, par exemple, il n'est pas rare que les demandeurs d'asile (qui représentent 4 400 personnes connaissant des conditions de vie très précaires selon notre enquête) sortent relativement rapidement de leur situation de sans domicile fixe très précaires dès lors qu'ils obtiennent le statut de réfugié, grâce à un hébergement en CADA/CPH ou une prise en charge<sup>71</sup> par leur communauté d'origine déjà installée en France.

À l'inverse, les problèmes que pose la situation des grands marginaux depuis longtemps dans la grande précarité sont complexes et ne peuvent être résolus rapidement. Cumulant de nombreuses difficultés, il est fréquent que ces personnes rechutent après plusieurs prises en charge. Ces sans domicile fixe constituent ainsi un « noyau dur » difficile à résorber.

### **En Île-de-France, la domiciliation administrative est portée par les associations financées par l'État<sup>72</sup>. Elles domicilient à elles seules plus de 83 % des sans domicile fixe de la région (71 400)**

Ces associations sont surtout localisées dans la zone dense de la région (Paris et Petite couronne), et notamment à Paris où 43 % des domiciliations franciliennes sont effectuées. Les dispositifs domiciliaires relevant directement de la puissance publique (CCAS et PSA) ne domicilient que 17 % des sans domicile fixe franciliens.

Les modes d'organisation, d'action et de fonctionnement des associations expliquent sans aucun doute leur prédominance dans l'assistance auprès des personnes sans domicile fixe. Ces structures, capables de répondre et de s'adapter assez rapidement, sont en effet en mesure d'essaimer ou de s'étoffer là où il y a une demande. Cette réactivité du monde associatif repose sur une bonne connaissance du terrain, un professionnalisme reconnu, une capacité à mobiliser de nombreux bénévoles (*motivés par le travail humanitaire*) pour animer et gérer leur structure, un volontarisme peu contraint par la hiérarchie mais aussi par une intervention modérée de l'État (via les DDASS) dans le pilotage de ce dispositif<sup>73</sup>.

Grâce à cette souplesse d'adaptation et de fonctionnement, et grâce aussi au financement essentiel de l'État, les associations sont ainsi en capacité de créer des structures de taille importante pouvant domicilier plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de personnes sans domicile fixe. Ainsi, un gros tiers (44 sur 118) des associations franciliennes (dont 20 localisées à Paris) ont en effet des files actives importantes de 500 domiciliés ou plus. Elles assurent ainsi, à elles seules, près de 70 % des domiciliations de la région (*58 900 sur les 85 700 domiciliés franciliens dont 35 000 relevant des seules associations parisiennes*).

Ces structures actives et volontaristes sont cependant très autonomes. En dehors du cercle restreint des associations sœurs, c'est-à-dire des associations qui appartiennent à un même réseau (Secours Catholique, Croix Rouge, Secours Populaire, France Terre d'Asile, Emmaüs...), elles communiquent en effet peu entre elles<sup>74</sup> et sont peu articulées par les services de la DDASS.

---

<sup>71</sup> Être hébergé, avoir du travail, bénéficier d'aides financières ou alimentaires...

<sup>72</sup> Le financement des associations domiciliaires se fait plus précisément par le biais de leurs actions d'accompagnement social et d'hébergement des personnes sans abri. Les départements sont aussi présents dans le financement des actions d'insertion.

<sup>73</sup> L'intervention de l'État se manifeste surtout dans le contrôle de l'utilisation des fonds publics, l'évaluation de l'utilité et de l'efficacité de certaines structures par des commandes d'audits, et la mise en place de structures départementales de veille sociale, réunissant des représentants d'acteurs intervenant auprès des sans domicile fixe dans le domaine de la coordination des maraudes et/ou de l'hébergement temporaire.

<sup>74</sup> C'est-à-dire que les associations appartenant au réseau du Secours Catholique communiquent bien entre elles, mais pas ou peu avec celles de la Croix Rouge, d'Emmaüs, du Secours Populaire, de la Fondation Abbé Pierre, de l'Armée du Salut, de France Terre d'Asile... ou avec les DDASS de la région.

## **Bien que jouant un rôle mineur dans la domiciliation régionale, les CCAS ont l'avantage d'être présents dans les zones les moins densément peuplées de la région et de domicilier près du tiers des gens du voyage franciliens**

Les CCAS jouent en effet un rôle mineur dans la domiciliation régionale, puisqu'ils ne réalisent que 17 % des domiciliations franciliennes (14 300). Cette situation s'explique en grande partie par le lien obligatoire qui doit être établi entre un sans domicile fixe et la commune qui le domicilie. À ceci s'ajoute la nécessité d'être titulaire de papiers en règle.

Toutefois, les structures municipales domiciliaires sont plus présentes dans les zones les moins peuplées de la région. Plus d'un tiers des domiciliations de Grande couronne sont en effet réalisées dans des CCAS contre 10 % à Paris et 14 % en Petite couronne.

Ces structures communales, souvent de petite taille pour l'activité domiciliaire (90 % d'entre elles domicilient moins de 100 sans domicile fixe par structure et près de 40 % en domicilient moins de dix), gérées par des édiles plus proches de leurs concitoyens, jouent effectivement un rôle non négligeable dans la domiciliation des sans domicile fixe de leur commune. Cette action complémentaire est notamment perceptible dans la domiciliation des gens du voyage puisque les CCAS franciliens assurent le tiers des domiciliations franciliennes réalisées pour ce public (2 600 sur 7 800).

## **Quels besoins en logements pour les domiciliés ?**

Rappelons que les personnes sans domicile fixe rentrent en partie dans la définition des publics de la loi DALO qui a institué « le droit au logement garanti par l'État pour les personnes qui ne peuvent accéder par leurs propres moyens à un logement décent et indépendant »<sup>75</sup>. L'État est devenu de ce fait le principal interlocuteur pour répondre aux besoins en logements des sans domicile fixe. Or, sans une connaissance et un suivi régulier de ceux-ci, qui passent notamment par une communication approfondie avec les structures domiciliaires (y compris les CCAS), il est difficile pour l'État d'avoir une vision d'ensemble assez précise des publics pris en charge et de quantifier les besoins en logements sous-jacents.

Signalons à ce sujet, que la réponse apportée au problème de logement des sans domicile fixe n'est pas nécessairement le logement social de droit commun. Dans un premier temps du moins, la réponse adaptée est plutôt celle des structures disposant d'un accompagnement social correspondant à leur situation<sup>76</sup>, comme en proposent, d'une part, les structures d'hébergement temporaire du type « stabilisation », CHRS, CADA, maisons relais destinées à aider les personnes très désocialisées, ou, d'autre part, les résidences sociales, les foyers de jeunes travailleurs (FJT) ou les dispositifs d'aide au logement temporaire (ALT)<sup>77</sup> qui mettent à disposition des logements adaptés et temporaires pour aider les personnes ayant principalement des difficultés économiques.

Cette offre d'hébergements et de logements temporaires est estimée en 2007 à 70 000 places<sup>78</sup>. Aux dires de responsables en charge de ces structures, elle est insuffisante<sup>79</sup>, notamment en raison de son engorgement chronique. Toutefois, sans une connaissance précise de la rotation de cette offre mais aussi une estimation des publics sans domicile fixe pouvant intégrer directement les logements sociaux classiques, il n'est pas possible d'estimer

---

<sup>75</sup> Loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le Droit Au Logement Opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale, et décret n° 2007-1677 du 28 novembre 2007 relatif à l'attribution des logements locatifs sociaux, au droit au logement opposable et modifiant le code de la construction et de l'habitation.

<sup>76</sup> Ces besoins ne sont effectivement pas les mêmes selon que le sans domicile fixe occupe un emploi, dispose d'un hébergement chez un tiers ou dans un l'hôtel, ou à l'inverse, ne dispose pas du minimum vital en matière d'hygiène ou d'hébergement et est très désocialisé (vit à la rue, n'a pas d'emploi, de réseau amical ou familial, est sans papiers).

<sup>77</sup> Auxquels peuvent être ajoutés les 44 373 places de foyers de travailleurs migrants (FTM) recensées au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

<sup>78</sup> Non comprises les 44 373 places de FTM.

<sup>79</sup> Cf. « Les dispositifs publics d'hébergement et de logement temporaire en Île-de-France : une offre de près de 70 000 places en 2007 », Jean-Jacques Guillouet et Philippe Pauquet, Supplément Habitat n° 43 des Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France, janvier 2008.

précisément le nombre de places manquantes au regard des besoins des 78 000 sans domicile fixe (hors gens du voyage) recensés dans cette étude.

Pour être complète, cette estimation doit aussi mesurer les insuffisances d'offre au sein même des structures d'hébergement ou de logement temporaire, en distinguant les insuffisances issues des structures comportant un accompagnement social important (l'hébergement), de celles où l'accompagnement est plus léger (le logement adapté). Une remontée d'informations de la part des associations et des CCAS sur le degré de désocialisation de « leurs » sans domicile fixe vers une structure centralisée est sans aucun doute indispensable.

Les DDASS, en lien avec les Conseils généraux, sont sans doute le lieu où pourrait se faire cette analyse régulière de l'adéquation entre les besoins des sans domicile fixe et l'offre d'hébergements et de logements adaptés disponible.

# Annexes

<b>Note méthodologique</b> .....	<b>51</b>
<b>Tableaux détaillés</b> .....	<b>55</b>
n°1 : Nombre de personnes domiciliées par les associations selon leurs conditions de logement.....	57
n°2 : Les associations GENERALISTES selon leur taille .....	58
n°3 : Nombre de personnes domiciliées par les associations GENERALISTES selon la taille de l'association.....	58
n°4 : Nombre personnes domiciliées dans les associations GENERALISTES selon la part de domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires ou squattant un terrain .....	59
n°5 : Nombre personnes domiciliées dans les associations GENERALISTES selon la part de domiciliés logés chez un tiers ou occupant un terrain dédié par la commune ou familial .....	59
n°6 : Nombre de personnes domiciliées dans les associations GENERALISTES selon la part de domiciliés logés à l'hôtel ou en structure .....	60
n°7 : Les associations GENERALISTES avec ACCUEIL RENFORCE selon leur taille .....	61
n°8 : Nombre de personnes domiciliées par des associations GENERALISTES avec ACCUEIL RENFORCE selon la taille de l'association.....	61
n°9 : Les associations SPECIALISEES pour les DEMANDEURS D'ASILE selon leur taille.....	62
n°10 : Nombre de personnes domiciliées par des associations SPECIALISEES pour les DEMANDEURS D'ASILE selon la taille de l'association .....	62
n°11 : Les associations SPECIALISEES pour les GENS DU VOYAGE selon leur taille .....	63
n°12 : Nombre de personnes domiciliées par des associations SPECIALISEES pour les GENS DU VOYAGE selon la taille de l'association.....	63
n°13 : Les associations SPECIALISEES pour les ANCIENS DETENUS selon leur taille.....	64
n°14 : Nombre de personnes domiciliées par les associations SPECIALISEES pour les ANCIENS DETENUS selon la taille de l'association.....	64
n°15 : Les associations SPECIALISEES pour les FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES selon leur taille .....	65
n°16 : Nombre de personnes domiciliées par les associations SPECIALISEES pour les FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES selon la taille de l'association .....	65
n°17 : Les associations SPECIALISEES pour LES PERSONNES EN LIEN AVEC LA PROSTITUTION selon leur taille .....	66
n°18 : Nombre de personnes domiciliées par les associations SPECIALISEES pour LES PERSONNES EN LIEN AVEC LA PROSTITUTION selon la taille de l'association .....	66
n°19 : Nombre de personnes domiciliées par les CCAS selon leurs conditions de logement .....	67
n°20 : Nombre de personnes domiciliées dans les CCAS GENERALISTES selon la part de domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires ou squattant un terrain .....	68
n°21 : Nombre de personnes domiciliées dans les CCAS GENERALISTES selon la part de domiciliés logés chez un tiers ou occupant un terrain dédié par la commune ou familial .....	68
n°22 : Nombre de personnes domiciliées dans les CCAS GENERALISTES selon la part de domiciliés logés à l'hôtel ou en structure .....	69
n°23 : Les CCAS SPECIALISES pour les GENS DU VOYAGE selon leur taille .....	70
n°24 : Nombre de personnes domiciliées par les CCAS SPECIALISES pour les GENS DU VOYAGE selon la taille du CCAS .....	70
<b>Liste des contacts</b> .....	<b>71</b>
• Contacts DDASS.....	72
• Liste des associations et CCAS par type de structure .....	73

- Les associations généralistes (avec ou sans accueil renforcé).....	73
- Les associations spécialisées pour les demandeurs d’asile .....	76
- Les associations spécialisées pour les gens du voyage .....	77
- Les associations spécialisées pour les personnes nécessitant des soins ou malades .....	78
- Les associations spécialisées pour les anciens détenus .....	78
- Les associations spécialisées pour les femmes victimes de violences conjugales .....	79
- Les associations spécialisées pour les personnes en lien avec la prostitution .....	79
- Les CCAS généralistes .....	80
- Les CCAS spécialisés pour les gens du voyage .....	87
• Liste des associations et CCAS par département .....	89
- Paris .....	89
- Hauts-de-Seine .....	90
- Seine-Saint-Denis .....	91
- Val-de-Marne .....	92
- Seine-et-Marne .....	93
- Yvelines.....	95
- Essonne .....	97
- Val-d'Oise.....	99

## Note méthodologique

### L'enquête de l'IAU-ÎdF pour recueillir les informations sur le nombre et les conditions de logement des sans domicile fixe franciliens

Pour disposer d'informations sur le nombre de sans domicile fixe domiciliés et sur leurs conditions de logement, l'IAU-ÎdF a mené une enquête auprès des structures domiciliaires franciliennes (associations et CCAS) entre octobre 2007 et juin 2009. Les associations de Petite couronne ont été enquêtées entre octobre 2007 et juin 2008 et celles de Paris, de Grande couronne ainsi que les CCAS de l'ensemble de la région entre octobre 2008 et juin 2009.

Les associations ont été contactées à partir de listes transmises par les DDASS et par le monde associatif lui-même, au fur et mesure de l'avancement de l'enquête<sup>80</sup>. En raison de l'importance du travail demandé notamment quand la structure comptait plusieurs centaines de domiciliés, il a été nécessaire d'organiser des rencontres pour obtenir des statistiques conformes à notre attente.

Les CCAS ont pour leur part été enquêtés uniquement par téléphone, à l'exception de quelques uns (les plus importants). Le faible nombre de domiciliés (donc très bien connus) dans ces structures autorisait en effet ce type d'approche. Par ailleurs, en raison de la quasi absence de domiciliés dans les petites communes, l'enquête n'a pas concerné les communes d'Île-de-France de moins de 5 000 habitants<sup>81</sup>.

Les données recueillies ont été validées par les responsables des structures (ou leurs adjoints), mais également lors de réunions organisées, dans chaque département, avec les DDASS ainsi que des associations et CCAS ayant participé à l'enquête.

### Le nombre de domiciliés

Les responsables des associations et des CCAS devaient veiller à fournir un nombre de domiciliés hors domiciliations « non actives » (*les domiciliés retenus étant les personnes venant chercher régulièrement leur courrier*), hors « doubles domiciliations » (*être domicilié au titre du RMI/RSA et au titre de la CMU, par exemple*) et hors « doubles comptes » (*confusion entre le nombre de passages et celui des personnes domiciliées*<sup>82</sup>).

Les domiciliations réalisées par les structures d'hébergement provisoire (stabilisation, CHRS, CADA) ne font pas partie du champ de l'étude. Les occupants de ces structures, déjà recensés<sup>83</sup>, hébergés sur des périodes relativement longues (plusieurs mois), n'ont pas besoin de recourir en effet à une domiciliation externe auprès d'une association ou d'un CCAS car ils utilisent l'adresse de la structure dans laquelle ils vivent.

### Les conditions de logement des domiciliés

L'information sur les conditions de logement des sans domicile fixe distinguant les situations les plus difficiles<sup>84</sup>, des moins douloureuses<sup>85</sup> a été obtenue à partir de deux méthodes : le « dire d'expert »<sup>86</sup> et l'enquête auprès d'un échantillon de domiciliés.

**La première méthode de collecte (le dire d'expert)** a été la plus fréquemment utilisée, notamment lorsque la structure domiciliaire était de petite taille. Ainsi, 85 des 118 associations (soit 72 %) ont en effet répondu à partir de la connaissance directe de leur public. Parmi ces dernières, 64 (soit 75 %) avaient une file active inférieure à 500 domiciliés et 21 une file active supérieure à 500 domiciliés. Les petites structures représentent 9 506 domiciliés, soit 11 % des domiciliés franciliens, et les grandes 25 003 domiciliés, soit 29 % des domiciliés franciliens.

---

<sup>80</sup> Ces associations contactées correspondent aux principales associations actuellement actives en Île-de-France. Manquent probablement quelques associations domiciliant peu de sans domicile fixe.

<sup>81</sup> Ces communes de moins de 5000 habitants regroupent 8% des habitants de la région, Cf. encadré «Le faible nombre de CCAS domiciliaires en Île-de-France et le faible nombre de personnes sans domicile fixe « manquées » par l'enquête auprès des CCAS».

<sup>82</sup> Dans leur très grande majorité, les associations distinguent aisément les domiciliations « actives » (celles correspondant à une venue régulière du bénéficiaire pour récupérer son courrier) des domiciliations « non actives » (lorsque la personne ne vient plus chercher son courrier). Par ailleurs lorsque les personnes sont de bonne foi (ce qui est l'attitude très majoritaire), l'entretien social, les contacts fréquents avec les bénéficiaires permettent de repérer rapidement les doubles domiciliations.

<sup>83</sup> Cf. l'article « Les dispositifs publics d'hébergement et de logement temporaire en Île-de-France : une offre de près de 70 000 places en 2007 », Jean-Jacques Guillouet et Philippe Pauquet, Supplément Habitat n°43 des Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France, janvier 2008.

<sup>84</sup> Il s'agit des domiciliés qui vivent en errance, en squats ou qui connaissent des hébergements très courts dont le terme n'est pas anticipé et le nouvel hébergement non prévu.

<sup>85</sup> Il s'agit de sans domicile fixe hébergés chez des tiers ou à l'hôtel.

<sup>86</sup> Le dire d'expert est généralement issu du responsable de l'associations ou du CCAS.

À l'exception de quatre d'entre eux (deux CCAS et deux PSA), tous les CCAS, soit 266 sur 270, ont aussi utilisé cette méthode. Là également, il s'agit de structures de petite taille, puisque 244 de ces 266 CCAS ont une file active inférieure à 100 domiciliés<sup>87</sup>. Les 244 petits CCAS représentent 4 871 domiciliés, soit 6 % des domiciliés franciliens, et ceux ayant une file active de 100 domiciliés ou plus (22 structures) regroupent 4 429 domiciliés, soit 5 % des effectifs franciliens (Cf. tableau 1).

**La deuxième méthode de collecte (enquête auprès d'un échantillon)** n'a concerné que 33 des 118 associations et 4 des 270 CCAS. Cette méthode a été mise en place quand les responsables avaient une connaissance partielle des conditions de logement d'une partie des sans domicile fixe enregistrés chez eux, en raison notamment de leur volume. Dans ces structures, les responsables ou l'IAU-îdF ont donc procédé à une enquête sur un échantillon de leur public et, après analyse, à une extrapolation à l'ensemble du public de l'association lorsque l'échantillon était considéré comme suffisamment représentatif<sup>88</sup>. En moyenne, les extrapolations se sont appuyées sur des échantillons représentant 10 % des effectifs des associations enquêtées à Paris, 43 % en Petite couronne et 25 % en Grande couronne<sup>89</sup>, soit un taux régional de 19 %. Ces 33 associations et ces 4 CCAS enquêtés comptent respectivement 36 852 domiciliés (y compris l'échantillon de 7 481) et 5 044 domiciliés (y compris l'échantillon de 559), soit 43 % et 6 % des effectifs franciliens.

Signalons que les deux méthodes de collecte ont abouti à des résultats convergents quant aux conditions de logement des domiciliés. Pour les associations hors gens du voyage, les proportions observées selon les deux approches oscillent respectivement entre 30 % (selon le dire d'expert, soit 85 associations) et 26 % (selon l'enquête auprès d'un échantillon, soit 33 associations) pour les sans domicile fixe connaissant des conditions de vie très précaires, entre 46 % et 40 % pour les domiciliés logés chez des tiers, et entre 24 % et 34 % pour ceux logés à l'hôtel, Cf. tableau 2<sup>90</sup>. Les écarts plus importants concernant les domiciliés logés chez des tiers ou à l'hôtel, s'expliquent par le poids des associations parisiennes de taille importante dans le groupe des associations ayant constitué leur estimation à partir d'un échantillon (Cf. supra sur le poids des associations importantes de Paris dans la domiciliation francilienne et sur les caractéristiques des sans domicile fixe domiciliés de cette ville qui sont plus nombreux qu'ailleurs à être logés à l'hôtel, mais aussi moins nombreux à être logés chez des tiers).

Ajoutons que les proportions de sans domicile fixe connaissant des conditions de vie très précaires (ou squattant un terrain pour les gens du voyage) ou logés chez un tiers ou à l'hôtel (ou occupant un terrain familial ou communal pour les gens du voyage) sont aussi peu différentes selon qu'elles sont issues des structures de petite taille ou échantillonnées, ou qu'elles proviennent des structures de taille importante ayant répondu par dire d'experts : respectivement 33 % et 67 % pour les premières (345 structures), contre 35 % et 65 % pour les secondes (43 structures). Ces faibles écarts confirment, d'une part, la qualité globale de l'enquête menée auprès des structures domiciliaires et, d'autre part, la qualité des réponses des structures de taille importante ayant utilisé le dire d'expert, Cf. tableau 1.

Enfin, si l'on additionne le nombre de domiciliés bien connus issu des 308 petites structures (64 associations et 244 CCAS) ayant répondu par dire d'experts (c'est-à-dire les associations qui ont moins de 500 domiciliés et les CCAS qui en ont moins de 100), et le nombre provenant des domiciliés des 37 échantillons, on obtient une taille d'échantillon globale satisfaisante au regard des règles statistiques puisque celui-ci atteint un quart de l'effectif total (22 417 sur 85 705), Cf. tableau 1<sup>91</sup>.

<sup>87</sup> Parmi ces 244 CCAS, 104 ont une file active inférieure à 10 domiciliés et 140 une file active comprise entre 10 et 99 domiciliés.

<sup>88</sup> Ce travail d'échantillonnage était réalisé, soit en interne, soit par des personnes de l'IAU îdF. Notons à ce sujet qu'une partie des 21 grosses associations ayant utilisé le « dire d'expert » se sont aussi appuyées sur cette méthode pour fournir des informations sur les conditions de logement de leurs domiciliés, mais l'information n'a pas été transmise.

<sup>89</sup> Soit, respectivement pour Paris, la Petite couronne et la Grande couronne, des échantillons de 2 799, de 3 551 et de 1 690 tirés respectivement dans des populations de 27 016, de 8 214 et de 6 666 domiciliés. Le taux moins élevé à Paris s'explique par le nombre important de domiciliés dans les associations parisiennes. Un échantillon représentant 20 % à 30 % des effectifs domiciliés aurait nécessité pour certaines d'entre elles de repérer plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de situations, un travail qui ne pouvait être mené à bien sans des moyens importants, et dépassant le cadre de cette étude.

<sup>90</sup> Pour les CCAS (hors gens du voyage) qui représentent peu dans la domiciliation administrative, les écarts sont par contre plus prononcés : 29 % et 58 % pour les sans domicile fixe connaissant des conditions de vie très précaires, 58 % et 14 % pour les domiciliés logés chez des tiers, et 14 % et 28 % pour ceux logés à l'hôtel. Cela s'explique essentiellement par le poids d'un PSA important et atypique (Bastille) parmi les quatre CCAS enquêtés.

<sup>91</sup> Il s'agit des petites structures ayant répondu par dire d'experts, soit respectivement 64 associations et 244 CCAS qui comptent 9 506 et 4 871 domiciliés, et des structures ayant répondu à partir d'un échantillon, soit respectivement 33 associations et 4 CCAS qui totalisent 7 481 et 559 domiciliés.

**Tableau 1 - Les conditions de logement des sans domicile fixe franciliens selon la méthode utilisée et la taille de la structure (Y COMPRIS les gens du voyage)**

	Conditions de logement bien connues							Conditions de logement connues par :						Ensemble des domiciliés (g)=(c)+(d)
	Les 308 petites structures ayant utilisé le "dire d'expert"			Les échantillons des 37 structures enquêtées				Les 43 grandes structures ayant utilisé le "dire d'expert"			Les effectifs extrapolés des structures ayant réalisé un échantillon			
	Moins de 500 domiciliés	Moins de 100 domiciliés	Ensemble (a)	Toute taille	100 domiciliés ou plus	Ensemble (b)	Ensemble (c)=(a)+(b)	500 domiciliés ou plus	100 domiciliés ou plus	Ensemble (d)	(e)	Ensemble (f)=(d)+(e)		
	64 assos	244 CCAS	308 structures	33 assos	4 CCAS	37 structures	<b>345 structures</b>	21 assos	22 CCAS	<b>43 structures</b>	33 assos	4 CCAS	80 structures	<b>388 structures</b>
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires * ou squattant un terrain</b>														
Effectif	3 653	1 787	5 440	1 636	334	1 970	<b>7 410</b>	8 940	1 413	<b>10 353</b>	8 580	2 760	21 693	<b>29 103</b>
% ligne	12,6	6,1	18,7	5,6	1,1	6,8	<b>25,5</b>	30,7	4,9	<b>35,6</b>	29,5	9,5	74,5	<b>100,0</b>
% colonne	38,4	36,7	37,8	21,9	59,8	24,5	<b>33,1</b>	35,8	31,9	<b>35,2</b>	29,2	8,2	34,3	<b>34,0</b>
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel** , en structure *** ou occupant un terrain communal ou familial</b>														
Effectif	5 853	3 084	8 937	5 845	225	6 070	<b>15 007</b>	16 063	3 016	<b>19 079</b>	20 791	1 725	41 595	<b>56 602</b>
% ligne	10,3	5,4	15,8	10,3	0,4	10,7	<b>26,5</b>	28,4	5,3	<b>33,7</b>	36,7	3,0	73,5	<b>100,0</b>
% colonne	61,6	63,3	62,2	78,1	40,2	75,5	<b>66,9</b>	64,2	68,1	<b>64,8</b>	70,6	5,1	65,7	<b>66,0</b>
<b>Ensemble des domiciliés</b>														
Effectif	9 506	4 871	14 377	7 481	559	8 040	<b>22 417</b>	25 003	4 429	<b>29 432</b>	29 371	4 485	63 288	<b>85 705</b>
% ligne	11,1	5,7	16,8	8,7	0,7	9,4	<b>26,2</b>	29,2	5,2	<b>34,3</b>	34,3	5,2	73,8	<b>100,0</b>
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	<b>100,0</b>	99,8	13,2	100,0	<b>100,0</b>

**Tableau 2 - Les conditions de logement des sans domicile fixe franciliens selon la méthode utilisée et le type de structure (HORS gens du voyage)**

	Associations							CCAS et PSA					Ensemble des domiciliés
	Conditions de logement connues selon :							Conditions de logement connues selon :					
	Dires d'experts			Enquête auprès d'un échantillon de population				Ensemble assos	Dires d'experts			Enq. d'un échant. de pop. 100 domiciliés ou plus	
	Moins de 500 domiciliés	500 domiciliés ou plus	Ensemble	Moins de 500 domiciliés	500 domiciliés ou plus	Ensemble	Moins de 100 domiciliés		100 domiciliés ou plus	Ensemble	Ensemble CCAS		
	64 assos	21 assos	85 assos	10 assos	23 assos	33 assos	<b>118 assos</b>	244 CCAS	22 CCAS	266 CCAS	4 CCAS	<b>270 CCAS</b>	<b>118 assos et 270 CCAS</b>
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires *</b>													
Effectif	2 463	6 676	9 139	670	8 755	9 425	<b>18 564</b>	1 325	757	2 082	2 600	<b>4 682</b>	<b>23 246</b>
% ligne	10,6	28,7	39,3	2,9	37,7	40,5	<b>79,9</b>	5,7	3,3	9,0	11,2	<b>20,1</b>	<b>100,0</b>
% colonne	30,7	29,7	29,9	22,8	26,8	26,4	<b>28,0</b>	33,2	23,4	28,8	57,9	<b>40,0</b>	<b>29,8</b>
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel ** ou en structure d'hébergement ***</b>													
Dont logés chez des tiers	3 428	10 575	14 003	1 622	12 562	14 184	<b>28 187</b>	1 999	2 163	4 162	625	<b>4 787</b>	<b>32 974</b>
% ligne	10,4	32,1	42,5	4,9	38,1	43,0	<b>85,5</b>	6,1	6,6	12,6	1,9	<b>14,5</b>	<b>100,0</b>
% colonne	42,7	47,0	45,8	55,1	38,4	39,8	<b>42,6</b>	50,1	66,8	57,6	13,9	<b>40,9</b>	<b>42,3</b>
Dont logés à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement	2 137	5 263	7 400	651	11 384	12 035	<b>19 435</b>	664	318	982	1 266	<b>2 248</b>	<b>21 683</b>
% ligne	9,9	24,3	34,1	3,0	52,5	55,5	<b>89,6</b>	3,1	1,5	4,5	5,8	<b>10,4</b>	<b>100,0</b>
% colonne	26,6	23,4	24,2	22,1	34,8	33,8	<b>29,4</b>	16,6	9,8	13,6	28,2	<b>19,2</b>	<b>27,8</b>
Ensemble	5 565	15 838	21 403	2 273	23 946	26 219	<b>47 622</b>	2 663	2 481	5 144	1 891	<b>7 035</b>	<b>54 657</b>
% ligne	10,2	29,0	39,2	4,2	43,8	48,0	<b>87,1</b>	4,9	4,5	9,4	3,5	<b>12,9</b>	<b>100,0</b>
% colonne	69,3	70,3	70,1	77,2	73,2	73,6	<b>72,0</b>	66,8	76,6	71,2	42,1	<b>60,0</b>	<b>70,2</b>
<b>Ensemble des domiciliés HORS gens du voyage</b>													
Effectif	8 028	22 514	30 542	2 943	32 701	35 644	<b>66 186</b>	3 988	3 238	7 226	4 491	<b>11 717</b>	<b>77 903</b>
% ligne	10,3	28,9	39,2	3,8	42,0	45,8	<b>85,0</b>	5,1	4,2	9,3	5,8	<b>15,0</b>	<b>100,0</b>
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

\*\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).



## **Tableaux détaillés**



**n°1 - Nombre de personnes domiciliées par les associations selon leurs conditions de logement**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés hors gens du voyage</b>											
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires *</b>											
Effectif	11 352	556	1 584	2 021	4 161	690	1 076	702	583	3 051	18 564
% ligne	61,2	3,0	8,5	10,9	22,4	3,7	5,8	3,8	3,1	16,4	100,0
% colonne	30,9	26,7	22,6	19,3	21,3	23,9	35,6	39,7	25,7	30,6	28,0
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel ** ou en structure d'hébergement ***</b>											
Dont logés chez des tiers	12 750	938	4 482	5 085	10 505	1 610	1 438	630	1 254	4 932	28 187
% ligne	45,2	3,3	15,9	18,0	37,3	5,7	5,1	2,2	4,4	17,5	100,0
% colonne	34,8	45,1	64,0	48,6	53,8	55,7	47,5	35,6	55,3	49,5	42,6
Dont logés à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement	12 588	587	940	3 347	4 874	593	512	436	432	1 973	19 435
% ligne	64,8	3,0	4,8	17,2	25,1	3,1	2,6	2,2	2,2	10,2	100,0
% colonne	34,3	28,2	13,4	32,0	24,9	20,5	16,9	24,7	19,0	19,8	29,4
Ensemble	25 338	1 525	5 422	8 432	15 379	2 203	1 950	1 066	1 686	6 905	47 622
% ligne	53,2	3,2	11,4	17,7	32,3	4,6	4,1	2,2	3,5	14,5	100,0
% colonne	69,1	73,3	77,4	80,7	78,7	76,1	64,4	60,3	74,3	69,4	72,0
<b>Ensemble des domiciliés hors gens du voyage</b>											
Effectif	36 690	2 081	7 006	10 453	19 540	2 893	3 026	1 768	2 269	9 956	66 186
% ligne	55,4	3,1	10,6	15,8	29,5	4,4	4,6	2,7	3,4	15,0	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Gens du voyage domiciliés</b>											
<b>Domiciliés squattant un terrain</b>											
Effectif	582	1 582	991	0	2 573	280	62	425	323	1 090	4 245
% ligne	13,7	37,3	23,3	0	60,6	6,6	1,5	10,0	7,6	25,7	100,0
% colonne	100,0	92,7	79,8	0	87,2	66,4	91,2	52,1	95,3	66,3	82,0
<b>Domiciliés occupant un terrain dédié par la commune ou un terrain familial</b>											
Effectif	0	125	251	0	376	142	6	390	16	554	930
% ligne	0,0	13,4	27,0	0	40,4	15,3	0,6	41,9	1,7	59,6	100,0
% colonne	0,0	7,3	20,2	0	12,8	33,6	8,8	47,9	4,7	33,7	18,0
<b>Ensemble des gens du voyage domiciliés</b>											
Effectif	582	1 707	1 242	0	2 949	422	68	815	339	1 644	5 175
% ligne	11,2	33,0	24,0	0	57,0	8,2	1,3	15,7	6,6	31,8	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ensemble des personnes domiciliées par des associations</b>											
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires ou squattant un terrain</b>											
Effectif	11 934	2 138	2 575	2 021	6 734	970	1 138	1 127	906	4 141	22 809
% ligne	52,3	9,4	11,3	8,9	29,5	4,3	5,0	4,9	4,0	18,2	100,0
% colonne	32,0	56,4	31,2	19,3	29,9	29,3	36,8	43,6	34,7	35,7	32,0
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel, en structure ou occupant un terrain communal ou familial</b>											
Effectif	25 338	1 650	5 673	8 432	15 755	2 345	1 956	1 456	1 702	7 459	48 552
% ligne	52,2	3,4	11,7	17,4	32,4	4,8	4,0	3,0	3,5	15,4	100,0
% colonne	68,0	43,6	68,8	80,7	70,1	70,7	63,2	56,4	65,3	64,3	68,0
<b>ENSEMBLE des domiciliés</b>											
Effectif	37 272	3 788	8 248	10 453	22 489	3 315	3 094	2 583	2 608	11 600	71 361
% ligne	52,2	5,3	11,6	14,6	31,5	4,6	4,3	3,6	3,7	16,3	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

\*\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

## n°2 - Les associations GENERALISTES selon leur taille

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	2	0	0	0	0	11	0	2	2	15	17
% ligne	11,8	0	0	0	0	64,7	0	11,8	11,8	88,2	100,0
% colonne	8,7	0	0	0	0	68,8	0	40,0	25,0	41,7	21,0
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	4	4	3	5	12	5	3	1	6	15	31
% ligne	12,9	12,9	9,7	16,1	38,7	16,1	9,7	3,2	19,4	48,4	100,0
% colonne	17,4	80,0	50,0	45,5	54,5	31,3	42,9	20,0	75,0	41,7	38,3
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	9	1	2	4	7	0	4	1	0	5	21
% ligne	42,9	4,8	9,5	19,0	33,3	0	19,0	4,8	0	23,8	100,0
% colonne	39,1	20,0	33,3	36,4	31,8	0	57,1	20,0	0	13,9	25,9
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	6	0	1	2	3	0	0	1	0	1	10
% ligne	60,0	0	10,0	20,0	30,0	0	0	10,0	0	10,0	100,0
% colonne	26,1	0	16,7	18,2	13,6	0	0	20,0	0	2,8	12,3
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
% ligne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	8,7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,5
<b>Ensemble</b>											
Effectif	23	5	6	11	22	16	7	5	8	36	81
% ligne	28,4	6,2	7,4	13,6	27,2	19,8	8,6	6,2	9,9	44,4	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## n°3 - Nombre de personnes domiciliées par les associations GENERALISTES selon la taille de l'association

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	80	0	0	0	0	201	0	65	128	394	474
% ligne	16,9	0	0	0	0	42,4	0	13,7	27,0	83,1	100,0
% colonne	0,3	0	0	0	0	14,3	0	3,3	8,8	5,0	1,1
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	845	942	606	1 274	2 822	1 209	563	110	1 330	3 212	6 879
% ligne	12,3	13,7	8,8	18,5	41,0	17,6	8,2	1,6	19,3	46,7	100,0
% colonne	3,5	65,3	20,8	16,1	23,0	85,7	18,4	5,5	91,2	40,6	15,6
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	6 249	500	1 134	2 226	3 860	0	2 501	528	0	3 029	13 138
% ligne	47,6	3,8	8,6	16,9	29,4	0	19,0	4,0	0	23,1	100,0
% colonne	26,0	34,7	38,9	28,2	31,5	0	81,6	26,6	0	38,2	29,7
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	10 572	0	1 175	4 394	5 569	0	0	1 285	0	1 285	17 426
% ligne	60,7	0	6,7	25,2	32,0	0	0	7,4	0	7,4	100,0
% colonne	44,1	0	40,3	55,7	45,5	0	0	64,6	0	16,2	39,5
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	6 249	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 249
% ligne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	26,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14,1
<b>Ensemble</b>											
Effectif	23 995	1 442	2 915	7 894	12 251	1 410	3 064	1 988	1 458	7 920	44 166
% ligne	54,3	3,3	6,6	17,9	27,7	3,2	6,9	4,5	3,3	17,9	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**n°4 - Nombre personnes domiciliées dans les associations GENERALISTES selon la part de domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires \* ou squattant un terrain**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 0 et 19,9%</b>											
Effectif	947	0	445	443	888	8	174	0	85	267	2 102
% ligne	45,1	0	21,2	21,1	42,2	0,4	8,3	0	4,0	12,7	100,0
% colonne	12,0	0	84,3	22,4	29,5	1,5	15,7	0	18,8	9,4	15,3
<b>Entre 20 et 39,9%</b>											
Effectif	1 463	308	83	1 076	1 467	206	179	680	126	1 191	4 121
% ligne	35,5	7,5	2,0	26,1	35,6	5,0	4,3	16,5	3,1	28,9	100,0
% colonne	18,6	60,9	15,7	54,5	48,7	39,2	16,2	88,2	27,9	41,7	30,0
<b>Entre 40 et 49,9%</b>											
Effectif	3 730	0	0	0	0	257	0	61	0	318	4 048
% ligne	92,1	0	0	0	0	6,3	0	1,5	0	7,9	100,0
% colonne	47,3	0	0	0	0	49,0	0	7,9	0	11,1	29,5
<b>50% ou plus</b>											
Effectif	1 740	198	0	457	655	54	755	30	240	1 079	3 474
% ligne	50,1	5,7	0	13,2	18,9	1,6	21,7	0,9	6,9	31,1	100,0
% colonne	22,1	39,1	0	23,1	21,8	10,3	68,1	3,9	53,2	37,8	25,3
<b>Ensemble</b>											
Effectif	7 880	506	528	1 976	3 010	525	1 108	771	451	2 855	13 745
% ligne	57,3	3,7	3,8	14,4	21,9	3,8	8,1	5,6	3,3	20,8	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

**n°5 - Nombre personnes domiciliées dans les associations GENERALISTES selon la part de domiciliés logés chez un tiers ou occupant un terrain dédié par la commune ou familial**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 0 et 19,9%</b>											
Effectif	256	30	0	59	89	32	16	0	0	48	393
% ligne	65,1	7,6	0	15,0	22,6	8,1	4,1	0	0	12,2	100,0
% colonne	3,2	6,3	0	2,0	1,7	6,1	1,1	0	0	1,4	2,4
<b>Entre 20 et 39,9%</b>											
Effectif	4 126	181	0	618	799	203	373	460	58	1 094	6 019
% ligne	68,5	3,0	0	10,3	13,3	3,4	6,2	7,6	1,0	18,2	100,0
% colonne	51,2	37,9	0	20,6	15,6	39,0	25,8	56,2	8,0	31,2	36,1
<b>Entre 40 et 49,9%</b>											
Effectif	2 129	0	300	1 475	1 775	8	0	20	40	68	3 972
% ligne	53,6	0	7,6	37,1	44,7	0,2	0	0,5	1,0	1,7	100,0
% colonne	26,4	0	18,3	49,3	34,8	1,5	0	2,4	5,5	1,9	23,8
<b>50% ou plus</b>											
Effectif	1 543	267	1 335	842	2 444	278	1 055	339	630	2 302	6 289
% ligne	24,5	4,2	21,2	13,4	38,9	4,4	16,8	5,4	10,0	36,6	100,0
% colonne	19,2	55,9	81,7	28,1	47,9	53,4	73,1	41,4	86,5	65,5	37,7
<b>Ensemble</b>											
Effectif	8 054	478	1 635	2 994	5 107	521	1 444	819	728	3 512	16 673
% ligne	48,3	2,9	9,8	18,0	30,6	3,1	8,7	4,9	4,4	21,1	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**n°6 - Nombre de personnes domiciliées dans les associations GENERALISTES selon la part de domiciliés logés à l'hôtel \* ou en structure \*\***

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 0 et 19,9%</b>											
Effectif	726	31	102	193	326	25	101	43	113	282	1 334
% ligne	54,4	2,3	7,6	14,5	24,4	1,9	7,6	3,2	8,5	21,1	100,0
% colonne	9,0	6,8	13,6	6,6	7,9	6,9	19,7	10,8	40,5	18,2	9,7
<b>Entre 20 et 39,9%</b>											
Effectif	2 546	30	650	470	1 150	124	411	355	166	1 056	4 752
% ligne	53,6	0,6	13,7	9,9	24,2	2,6	8,6	7,5	3,5	22,2	100,0
% colonne	31,6	6,6	86,4	16,1	27,8	34,1	80,3	89,2	59,5	68,0	34,6
<b>Entre 40 et 49,9%</b>											
Effectif	2 589	210	0	1 210	1 420	206	0	0	0	206	4 215
% ligne	61,4	5,0	0	28,7	33,7	4,9	0	0	0	4,9	100,0
% colonne	32,1	45,9	0	41,4	34,3	56,6	0	0	0	13,3	30,7
<b>50% ou plus</b>											
Effectif	2 200	187	0	1 051	1 238	9	0	0	0	9	3 447
% ligne	63,8	5,4	0	30,5	35,9	0,3	0	0	0	0,3	100,0
% colonne	27,3	40,8	0	35,9	29,9	2,5	0	0	0	0,6	25,1
<b>Ensemble</b>											
Effectif	8 061	458	752	2 924	4 134	364	512	398	279	1 553	13 748
% ligne	58,6	3,3	5,5	21,3	30,1	2,6	3,7	2,9	2,0	11,3	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

**n°7 - Les associations GENERALISTES avec ACCUEIL RENFORCE selon leur taille**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	2	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4
% ligne	50,0	0	0	0	0	0	0	0	50,0	50,0	100,0
% colonne	13,3	0	0	0	0	0	0	0	28,6	12,5	9,1
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	2	1	0	4	5	3	2	0	5	10	17
% ligne	11,8	5,9	0	23,5	29,4	17,6	11,8	0	29,4	58,8	100,0
% colonne	13,3	50,0	0	50,0	38,5	100,0	40,0	0	71,4	62,5	38,6
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	6	1	2	2	5	0	3	0	0	3	14
% ligne	42,9	7,1	14,3	14,3	35,7	0	21,4	0	0	21,4	100,0
% colonne	40,0	50,0	66,7	25,0	38,5	0	60,0	0	0	18,8	31,8
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	5	0	1	2	3	0	0	1	0	1	9
% ligne	55,6	0	11,1	22,2	33,3	0	0	11,1	0	11,1	100,0
% colonne	33,3	0	33,3	25,0	23,1	0	0	100,0	0	6,3	20,5
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	15	2	3	8	13	3	5	1	7	16	44
% ligne	34,1	4,5	6,8	18,2	29,5	6,8	11,4	2,3	15,9	36,4	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**n°8 - Nombre de personnes domiciliées par des associations GENERALISTES avec ACCUEIL RENFORCE selon la taille de l'association**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	80	0	0	0	0	0	0	0	128	128	208
% ligne	38,5	0	0	0	0	0	0	0	61,5	61,5	100,0
% colonne	0,6	0	0	0	0	0	0	0	9,6	2,3	0,7
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	235	254	0	1 036	1 290	509	338	0	1 210	2 057	3 582
% ligne	6,6	7,1	0	28,9	36,0	14,2	9,4	0	33,8	57,4	100,0
% colonne	1,8	33,7	0	15,8	13,4	100,0	14,5	0	90,4	37,6	12,8
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	4 196	500	1 134	1 140	2 774	0	2 001	0	0	2 001	8 971
% ligne	46,8	5,6	12,6	12,7	30,9	0	22,3	0	0	22,3	100,0
% colonne	32,4	66,3	49,1	17,4	28,8	0	85,5	0	0	36,6	32,0
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	8 440	0	1 175	4 394	5 569	0	0	1 285	0	1 285	15 294
% ligne	55,2	0	7,7	28,7	36,4	0	0	8,4	0	8,4	100,0
% colonne	65,2	0	50,9	66,9	57,8	0	0	100,0	0	23,5	54,5
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	12 951	754	2 309	6 570	9 633	509	2 339	1 285	1 338	5 471	28 055
% ligne	46,2	2,7	8,2	23,4	34,3	1,8	8,3	4,6	4,8	19,5	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**n°9 - Les associations SPECIALISEES pour les DEMANDEURS D'ASILE selon leur taille**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	1	1	3	0	4	0	0	1	1	2	7
% ligne	14,3	14,3	42,9	0	57,1	0	0	14,3	14,3	28,6	100,0
% colonne	25,0	100,0	100,0	0	66,7	0	0	100,0	50,0	50,0	50,0
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	2	0	0	1	1	0	0	0	1	1	4
% ligne	50,0	0	0	25,0	25,0	0	0	0	25,0	25,0	100,0
% colonne	50,0	0	0	50,0	16,7	0	0	0	50,0	25,0	28,6
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1	2
% ligne	0	0	0	50,0	50,0	50,0	0	0	0	50,0	100,0
% colonne	0	0	0	50,0	16,7	100,0	0	0	0	25,0	14,3
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
% ligne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	25,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7,1
<b>Ensemble</b>											
Effectif	4	1	3	2	6	1	0	1	2	4	14
% ligne	28,6	7,1	21,4	14,3	42,9	7,1	0	7,1	14,3	28,6	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0	100,0	100,0	100,0	100,0

**n°10 - Nombre de personnes domiciliées par des associations SPECIALISEES pour les DEMANDEURS D'ASILE selon la taille de l'association**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	394	466	789	0	1 255	0	0	131	250	381	2 030
% ligne	19,4	23,0	38,9	0	61,8	0	0	6,5	12,3	18,8	100,0
% colonne	3,2	100,0	100,0	0	33,1	0	0	100,0	27,8	17,1	11,1
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	1 450	0	0	568	568	0	0	0	650	650	2 668
% ligne	54,3	0	0	21,3	21,3	0	0	0	24,4	24,4	100,0
% colonne	11,8	0	0	22,4	15,0	0	0	0	72,2	29,1	14,6
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	1 966	1 966	1 200	0	0	0	1 200	3 166
% ligne	0	0	0	62,1	62,1	37,9	0	0	0	37,9	100,0
% colonne	0	0	0	77,6	51,9	100,0	0	0	0	53,8	17,3
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	10 441	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 441
% ligne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	85,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57,0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	12 285	466	789	2 534	3 789	1 200	0	131	900	2 231	18 305
% ligne	67,1	2,5	4,3	13,8	20,7	6,6	0	0,7	4,9	12,2	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0	100,0	100,0	100,0	100,0

**n°11 - Les associations SPECIALISEES pour les GENS DU VOYAGE selon leur taille**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2	2
% ligne	0	0	0	0	0	50,0	50,0	0	0	100,0	100,0
% colonne	0	0	0	0	0	50,0	100,0	0	0	40,0	22,2
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	2	0	2	0	0	1	1	2	4
% ligne	0	0	50,0	0	50,0	0	0	25,0	25,0	50,0	100,0
% colonne	0	0	66,7	0	50,0	0	0	100,0	100,0	40,0	44,4
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1	2
% ligne	0	0	50,0	0	50,0	50,0	0	0	0	50,0	100,0
% colonne	0	0	33,3	0	25,0	50,0	0	0	0	20,0	22,2
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1
% ligne	0	100	0	0	100,0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	0	100	0	0	25,0	0	0	0	0	0	11,1
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	0	1	3	0	4	2	1	1	1	5	9
% ligne	0	11	33,3	0	44,4	22,2	11,1	11,1	11,1	55,6	100,0
% colonne	0	100	100,0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**n°12 - Nombre de personnes domiciliées par des associations SPECIALISEES pour les GENS DU VOYAGE selon la taille de l'association**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	15	30	0	0	45	45
% ligne	0	0	0	0	0	33,3	66,7	0	0	100,0	100,0
% colonne	0	0	0	0	0	2,4	100,0	0	0	3,3	1,1
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	603	0	603	0	0	464	250	714	1 317
% ligne	0	0	45,8	0	45,8	0	0	35,2	19,0	54,2	100,0
% colonne	0	0	54,7	0	21,5	0	0	100,0	100,0	51,9	31,5
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	500	0	500	617	0	0	0	617	1 117
% ligne	0	0	44,8	0	44,8	55,2	0	0	0	55,2	100,0
% colonne	0	0	45,3	0	17,8	97,6	0	0	0	44,8	26,7
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	0	1 707	0	0	1 707	0	0	0	0	0	1 707
% ligne	0	100,0	0	0	100,0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	0	100,0	0	0	60,7	0	0	0	0	0	40,8
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	0	1 707	1 103	0	2 810	632	30	464	250	1 376	4 186
% ligne	0	40,8	26,3	0	67,1	15,1	0,7	11,1	6,0	32,9	100,0
% colonne	0	100,0	100,0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**n°13 - Les associations SPECIALISEES pour les ANCIENS DETENUS selon leur taille**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
% ligne	100,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	50,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	33,3
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	2	1	1	0	2	0	0	0	0	0	4
% ligne	50,0	25,0	25,0	0	50,0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	50,0	100,0	100,0	0	100,0	0	0	0	0	0	66,7
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	4	1	1	0	2	0	0	0	0	0	6
% ligne	66,7	16,7	16,7	0	33,3	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	0	100,0	0	0	0	0	0	100,0

**n°14 - Nombre de personnes domiciliées par les associations SPECIALISEES pour les ANCIENS DETENUS selon la taille de l'association**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	43	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43
% ligne	100,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	6,8	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	3,7
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	585	173	375	0	548	0	0	0	0	0	1 133
% ligne	51,6	15,3	33,1	0	48,4	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	93,2	100,0	100,0	0	100,0	0	0	0	0	0	96,3
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	628	173	375	0	548	0	0	0	0	0	1 176
% ligne	53,4	14,7	31,9	0	46,6	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	0	100,0	0	0	0	0	0	100,0

**n°15 - Les associations SPECIALISEES pour les FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES selon leur taille**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	1	1	2	1	0	0	0	1	3
% ligne	0	0	33	33	66,7	33,3	0	0	0	33,3	100,0
% colonne	0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	0	0	0	100,0	75,0
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
% ligne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25,0
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	1	0	1	1	2	1	0	0	0	1	4
% ligne	25,0	0	25,0	25,0	50,0	25,0	0	0	0	25,0	100,0
% colonne	100,0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	0	0	0	100,0	100,0

**n°16 - Nombre de personnes domiciliées par les associations SPECIALISEES pour les FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES selon la taille de l'association**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	57	25	82	73	0	0	0	73	155
% ligne	0	0	37	16	52,9	47,1	0	0	0	47,1	100,0
% colonne	0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	0	0	0	100,0	50,5
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	152	0	0	0	0	0	0	0	0	0	152
% ligne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49,5
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	152	0	57	25	82	73	0	0	0	73	307
% ligne	49,5	0	18,6	8,1	26,7	23,8	0	0	0	23,8	100,0
% colonne	100,0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	0	0	0	100,0	100,0

**n°17 - Les associations SPECIALISEES pour LES PERSONNES EN LIEN AVEC LA PROSTITUTION selon leur taille**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
% ligne	0	0	100,0	0	100,0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	0	0	100,0	0	100,0	0	0	0	0	0	50,0
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
% ligne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50,0
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2
% ligne	50,0	0	50,0	0	50,0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	100,0	0	100,0	0	100,0	0	0	0	0	0	100,0

**n°18 - Nombre de personnes domiciliées par les associations SPECIALISEES pour LES PERSONNES EN LIEN AVEC LA PROSTITUTION selon la taille de l'association**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	9	0	9	0	0	0	0	0	9
% ligne	0	0	100,0	0	100,0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	0	0	100,0	0	100,0	0	0	0	0	0	7,4
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	112	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112
% ligne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	100,0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92,6
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Entre 1000 et 2999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>3000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	112	0	9	0	9	0	0	0	0	0	121
% ligne	92,6	0	7,4	0	7,4	0	0	0	0	0	100,0
% colonne	100,0	0	100,0	0	100,0	0	0	0	0	0	100,0

## n°19 - Nombre de personnes domiciliées par les CCAS selon leurs conditions de logement

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Domiciliés hors gens du voyage</b>											
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires *</b>											
Effectif	2 584	305	528	105	938	217	265	286	392	1 160	4 682
% ligne	55,2	6,5	11,3	2,2	20,0	4,6	5,7	6,1	8,4	24,8	100,0
% colonne	59,5	29,2	32,1	17,1	28,4	27,6	26,7	28,4	30,5	28,5	40,0
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel ** ou en structure d'hébergement ***</b>											
Dont logés chez des tiers	521	539	985	421	1 945	470	549	514	788	2 321	4 787
% ligne	10,9	11,3	20,6	8,8	40,6	9,8	11,5	10,7	16,5	48,5	100,0
% colonne	12,0	51,5	59,8	68,5	58,8	59,8	55,4	51,0	61,3	57,0	40,9
Dont logés à l'hôtel ou dans une structure d'hébergement	1 235	202	134	89	425	99	177	207	105	588	2 248
% ligne	54,9	9,0	6,0	4,0	18,9	4,4	7,9	9,2	4,7	26,2	100,0
% colonne	28,5	19,3	8,1	14,5	12,8	12,6	17,9	20,6	8,2	14,5	19,2
Ensemble	1 756	741	1 119	510	2 370	569	726	721	893	2 909	7 035
% ligne	25,0	10,5	15,9	7,2	33,7	8,1	10,3	10,2	12,7	41,4	100,0
% colonne	40,5	70,8	67,9	82,9	71,6	72,4	73,3	71,6	69,5	71,5	60,0
<b>Ensemble des domiciliés hors gens du voyage</b>											
Effectif	4 340	1 046	1 647	615	3 308	786	991	1 007	1 285	4 069	11 717
% ligne	37,0	8,9	14,1	5,2	28,2	6,7	8,5	8,6	11,0	34,7	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Gens du voyage domiciliés</b>											
<b>Domiciliés squattant un terrain</b>											
Effectif	0	0	168	45	213	83	442	303	571	1 399	1 612
% ligne	0	0	10,4	2,8	13,2	5,1	27,4	18,8	35,4	86,8	100,0
% colonne	0	0	87,0	23,1	54,9	32,7	67,3	55,9	72,6	62,5	61,4
<b>Domiciliés occupant un terrain dédié par la commune ou un terrain familial</b>											
Effectif	0	0	25	150	175	171	215	239	215	840	1 015
% ligne	0	0	2,5	14,8	17,2	16,8	21,2	23,5	21,2	82,8	100,0
% colonne	0	0	13,0	76,9	45,1	67,3	32,7	44,1	27,4	37,5	38,6
<b>Ensemble des gens du voyage domiciliés</b>											
Effectif	0	0	193	195	388	254	657	542	786	2 239	2 627
% ligne	0	0	7,3	7,4	14,8	9,7	25,0	20,6	29,9	85,2	100,0
% colonne	0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Ensemble des personnes domiciliées par des CCAS</b>											
<b>Domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires ou squattant un terrain</b>											
Effectif	2 584	305	696	150	1 151	300	707	589	963	2 559	6 294
% ligne	41,1	4,8	11,1	2,4	18,3	4,8	11,2	9,4	15,3	40,7	100,0
% colonne	59,5	29,2	37,8	18,5	31,1	28,8	42,9	38,0	46,5	40,6	43,9
<b>Domiciliés logés chez des tiers, à l'hôtel, en structure ou occupant un terrain communal ou familial</b>											
Effectif	1 756	741	1 144	660	2 545	740	941	960	1 108	3 749	8 050
% ligne	21,8	9,2	14,2	8,2	31,6	9,2	11,7	11,9	13,8	46,6	100,0
% colonne	40,5	70,8	62,2	81,5	68,9	71,2	57,1	62,0	53,5	59,4	56,1
<b>ENSEMBLE des domiciliés</b>											
Effectif	4 340	1 046	1 840	810	3 696	1 040	1 648	1 549	2 071	6 308	14 344
% ligne	30,3	7,3	12,8	5,6	25,8	7,3	11,5	10,8	14,4	44,0	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

\*\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

**n°20 - Nombre de personnes domiciliées dans les CCAS GENERALISTES selon la part de domiciliés connaissant des conditions de vie très précaires \* ou squattant un terrain**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 0 et 19,9%</b>											
Effectif	0	48	29	29	106	14	23	39	46	122	228
% ligne	0	21,1	12,7	12,7	46,5	6,1	10,1	17,1	20,2	53,5	100,0
% colonne	0	15,7	4,7	24,4	10,2	7,3	11,2	11,7	11,1	10,6	4,8
<b>Entre 20 et 39,9%</b>											
Effectif	50	196	374	24	594	86	72	79	279	516	1 160
% ligne	4,3	16,9	32,2	2,1	51,2	7,4	6,2	6,8	24,1	44,5	100,0
% colonne	1,9	64,3	61,2	20,2	57,4	45,0	35,0	23,7	67,1	45,0	24,3
<b>Entre 40 et 49,9%</b>											
Effectif	0	0	20	62	82	0	21	59	7	87	169
% ligne	0	0	11,8	36,7	48,5	0	12,4	34,9	4,1	51,5	100,0
% colonne	0	0	3,3	52,1	7,9	0	10,2	17,7	1,7	7,6	3,5
<b>50% ou plus</b>											
Effectif	2 534	61	188	4	253	91	90	157	84	422	3 209
% ligne	79,0	1,9	5,9	0,1	7,9	2,8	2,8	4,9	2,6	13,2	100,0
% colonne	98,1	20,0	30,8	3,4	24,4	47,6	43,7	47,0	20,2	36,8	67,3
<b>Ensemble</b>											
Effectif	2 584	305	611	119	1 035	191	206	334	416	1 147	4 766
% ligne	54,2	6,4	12,8	2,5	21,7	4,0	4,3	7,0	8,7	24,1	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\*Errance, squat, hébergement sur des périodes très courtes et imprévisibles.

**n°21 - Nombre de personnes domiciliées dans les CCAS GENERALISTES selon la part de domiciliés logés chez un tiers ou occupant un terrain dédié par la commune ou familial**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 0 et 19,9%</b>											
Effectif	408	2	16	0	18	2	1	6	10	19	445
% ligne	91,7	0,4	3,6	0	4,0	0,4	0,2	1,3	2,2	4,3	100,0
% colonne	78,3	0,4	1,6	0	1,0	0,4	0,3	1,2	1,3	0,9	10,0
<b>Entre 20 et 39,9%</b>											
Effectif	0	46	53	8	107	15	100	62	35	212	319
% ligne	0	14,4	16,6	2,5	33,5	4,7	31,3	19,4	11,0	66,5	100,0
% colonne	0	8,5	5,3	2,6	5,8	3,1	30,5	12,2	4,6	10,2	7,2
<b>Entre 40 et 49,9%</b>											
Effectif	0	78	33	0	111	30	23	34	0	87	198
% ligne	0	39,4	16,7	0	56,1	15,2	11,6	17,2	0	43,9	100,0
% colonne	0	14,5	3,3	0	6,0	6,2	7,0	6,7	0	4,2	4,5
<b>50% ou plus</b>											
Effectif	113	413	893	298	1 604	437	204	405	721	1 767	3 484
% ligne	3,2	11,9	25,6	8,6	46,0	12,5	5,9	11,6	20,7	50,7	100,0
% colonne	21,7	76,6	89,7	97,4	87,2	90,3	62,2	79,9	94,1	84,7	78,4
<b>Ensemble</b>											
Effectif	521	539	995	306	1 840	484	328	507	766	2 085	4 446
% ligne	11,7	12,1	22,4	6,9	41,4	10,9	7,4	11,4	17,2	46,9	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**n°22 - Nombre de personnes domiciliées dans les CCAS GENERALISTES selon la part de domiciliés logés à l'hôtel \* ou en structure \*\***

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 0 et 19,9%</b>											
Effectif	0	78	67	44	189	39	33	50	47	169	358
% ligne	0	21,8	18,7	12,3	52,8	10,9	9,2	14,0	13,1	47,2	100,0
% colonne	0	38,6	50,0	51,8	44,9	41,1	29,7	27,0	50,0	34,8	16,7
<b>Entre 20 et 39,9%</b>											
Effectif	1 235	85	67	26	178	34	65	73	19	191	1 604
% ligne	77,0	5,3	4,2	1,6	11,1	2,1	4,1	4,6	1,2	11,9	100,0
% colonne	100,0	42,1	50,0	30,6	42,3	35,8	58,6	39,5	20,2	39,4	74,9
<b>Entre 40 et 49,9%</b>											
Effectif	0	24	0	0	24	16	4	29	0	49	73
% ligne	0	32,9	0	0	32,9	21,9	5,5	39,7	0	67,1	100,0
% colonne	0	11,9	0	0	5,7	16,8	3,6	15,7	0	10,1	3,4
<b>50% ou plus</b>											
Effectif	0	15	0	15	30	6	9	33	28	76	106
% ligne	0	14,2	0	14,2	28,3	5,7	8,5	31,1	26,4	71,7	100,0
% colonne	0	7,4	0	17,6	7,1	6,3	8,1	17,8	29,8	15,7	5,0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	1 235	202	134	85	421	95	111	185	94	485	2 141
% ligne	57,7	9,4	6,3	4,0	19,7	4,4	5,2	8,6	4,4	22,7	100,0
% colonne	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Nuitées d'hôtel financées (en tout ou partie) par la DDASS et/ou le Conseil général, hébergement dans des logements thérapeutiques ou prêtés.

\*\* Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

**n°23 - Les CCAS SPECIALISES pour les GENS DU VOYAGE selon leur taille**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 9 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	5	1	1	1	8	8
% ligne	0	0	0	0	0	62,5	12,5	12,5	12,5	100,0	100,0
% colonne	0	0	0	0	0	38,5	16,7	14,3	8,3	21,1	20,0
<b>Entre 10 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	7	3	4	9	23	23
% ligne	0	0	0	0	0	30,4	13,0	17,4	39,1	100,0	100,0
% colonne	0	0	0	0	0	53,8	50,0	57,1	75,0	60,5	57,5
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	1	1	2	1	1	2	2	6	8
% ligne	0	0	12,5	12,5	25,0	12,5	12,5	25,0	25,0	75,0	100,0
% colonne	0	0	100,0	100,0	100,0	7,7	16,7	28,6	16,7	15,8	20,0
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1
% ligne	0	0	0	0	0	0	100,0	0	0	100,0	100,0
% colonne	0	0	0	0	0	0	16,7	0	0	2,6	2,5
<b>1000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	0	0	1	1	2	13	6	7	12	38	40
% ligne	0	0	2,5	2,5	5,0	32,5	15,0	17,5	30,0	95,0	100,0
% colonne	0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**n°24 - Nombre de personnes domiciliées par les CCAS SPECIALISES pour les GENS DU VOYAGE selon la taille du CCAS**

Localisation	Paris	92	93	94	Petite Couronne	77	78	91	95	Grande Couronne	Total
<b>Entre 1 et 9 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	25	5	1	2	33	33
% ligne	0	0	0	0	0	75,8	15,2	3,0	6,1	100,0	100,0
% colonne	0	0	0	0	0	9,3	0,5	0,2	0,3	1,3	1,1
<b>Entre 10 et 99 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	145	195	177	393	910	910
% ligne	0	0	0	0	0	15,9	21,4	19,5	43,2	100,0	100,0
% colonne	0	0	0	0	0	53,7	19,4	33,8	49,4	35,1	30,4
<b>Entre 100 et 499 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	100	300	400	100	140	345	400	985	1 385
% ligne	0	0	7,2	21,7	28,9	7,2	10,1	24,9	28,9	71,1	100,0
% colonne	0	0	100,0	100,0	100,0	37,0	14,0	66,0	50,3	38,0	46,3
<b>Entre 500 et 999 domiciliés</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	663	0	0	663	663
% ligne	0	0	0	0	0	0	100,0	0	0	100,0	100,0
% colonne	0	0	0	0	0	0	66,1	0	0	25,6	22,2
<b>1000 domiciliés ou plus</b>											
Effectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% ligne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% colonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Ensemble</b>											
Effectif	0	0	100	300	400	270	1 003	523	795	2 591	2 991
% ligne	0	0	3,3	10,0	13,4	9,0	33,5	17,5	26,6	86,6	100,0
% colonne	0	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## **Liste des contacts**

## Contacts DDASS

### **Paris :**

Mme Biern, Inspectrice – Urgence sociale et intégration

Adresse : 76 rue de Tocqueville, 75 017 Paris

Téléphone : 01 58 57 13 91 – Mél : [elisabeth.biern@sante.gouv.fr](mailto:elisabeth.biern@sante.gouv.fr)

### **Hauts-de-Seine :**

Mr Dejean, Inspecteur – Pôle social

Adresse : 130 rue du 8 mai 1945, 92 021 Nanterre

Téléphone : 01 40 97 96 54 – Mél : [olivier.dejean@sante.gouv.fr](mailto:olivier.dejean@sante.gouv.fr)

### **Seine-Saint-Denis :**

Mme Abrous, Chargée de mission

Adresse : 5-7 promenade Jean Rostand, 93 005 Bobigny Cedex

Téléphone : 01 41 60 71 94 – Mél : [martine.abrous@sante.gouv.fr](mailto:martine.abrous@sante.gouv.fr)

### **Val-de-Marne :**

Mme Hallal, Inspectrice – Cellule accès aux droits et intégration – Pôle social

Adresse : 6 rue Albert Einstein, 94 010 Créteil

Téléphone: 01 49 81 86 97 – Mél: [karima.hallal@sante.gouv.fr](mailto:karima.hallal@sante.gouv.fr)

### **Seine-et-Marne :**

Mme Le Saux, Inspectrice – Politiques sociales

Adresse : 49-51 Avenue Thiers, 77 000 Melun

Téléphone : 01 64 87 62 66 – Mél : [martine.lesaux@sante.gouv.fr](mailto:martine.lesaux@sante.gouv.fr)

### **Yvelines :**

Mme Froger, Responsable du Service lutte contre les exclusions

Adresse : 143 boulevard de la Reine, 78 000 Versailles

Téléphone : 01 30 97 74 48 – Mél : [stephanie.froger@sante.gouv.fr](mailto:stephanie.froger@sante.gouv.fr)

### **Essonne :**

Mme Carmoin, Inspectrice – Action sanitaire et sociale

Adresse : Tour Malte – Boulevard de France, 91 000 Evry

Téléphone : 01 69 36 71 26 – Mél : [emilie.carmoin@sante.gouv.fr](mailto:emilie.carmoin@sante.gouv.fr)

### **Val-d'Oise :**

Mme Coutel, Inspectrice – Service cohésion sociale et intégration

Adresse : 2 avenue de la Palette, 95 011 Cergy-Pontoise

Téléphone : 01 34 41 15 29 – Mél : [genevieve.coutel@sante.gouv.fr](mailto:genevieve.coutel@sante.gouv.fr)

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les associations généralistes (avec ou sans accueil renforcé)

### Paris

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Accueil renforcé
Solidarité Jean Merlin (Entraide et Partage avec les sans logis)	Mme Camille Cheng	01 42 23 60 66	106 bis boulevard Ney 75018 Paris		3,249	
INSER-ASAF	Mr Abdellatif Kerkeni	01 42 06 54 67	121 rue Manin 75019 Paris	kerkeni@orange.fr	3,000	
Secours Populaire fédération de Paris	Mr Armand	01 53 41 39 39	6 passage Ramey 75018 Paris	zygo20@voila.fr	2,966	oui
ESI - CASP	Mr Patrick Folleville	01 53 33 87 50	20 rue de Santerre 75012 Paris	patrick.folleville@casp.asso.fr	2,132	
Mission évangélique parmi les sans-logis - Entraide et partage avec les sans-logis	Mr Jean Marc Rocher	01 42 41 30 13	22 rue Saint-Marthe 75010 Paris	epalsi@free.fr	2,064	oui
ESI - La maison du Partage - Armée du Salut	Mme Françoise Imperi	01 53 38 41 30	32 rue Bouret 75019 Paris	fimper@armedusalut.fr	1,200	oui
ESI - Le cœur des haltes - La halte sociale	Mr Cabarrus	01 43 44 33 99	6 place Henri Fresnay 75012 Paris	coeurdeshaltes@wanadoo.fr	1,200	oui
Association du Foyer de Grenelle - Dom'Asile	Mr Schlumberger Mr Luc Derieux	01 45 79 81 49	17 rue de l'Avre 75015 Paris		1,010	oui
Association de soutien linguistique et culturel	Mr Marc Paul	01 42 00 08 38	10 rue du Buisson Saint Louis 75010 Paris	aslc@aslc-paris.org	800	
ESI - Aux captifs de la libération	Mme Sham Mme Gaillard	01 42 80 98 73	10 rue de Rocroy 75010 Paris	c.sham@captifs.fr ma.gaillard@captifs.fr	800	oui
ESI - La Mie du Pain	Mr Bushsbaum	01 44 06 98 85	107-109 rue Régnauld 75013 Paris	françois.buchsbaum@miedepain.asso.fr	758	oui
ESI - Saint Martin - Armée du Salut	Mr Nouveau	01 40 27 80 07	31 boulevard Saint Martin 75003 Paris	esistmartin@armedusalut.fr	738	oui
Case Sociale et Culturelle des Antillais	Mr Calife	01 46 07 10 90	62 rue de la Chapelle 75018 Paris	casesociale@wanadoo.fr	720	
Association de l'Œuvre de la Mie de Pain	Mme Emmanuelle Reynaud	01 45 89 90 08	18 rue Charles Fourier 75013 Paris	emmanuelle.reynaud@miedepain.asso.fr	700	oui
ESI - Comité des Sans Logis Relais Logement	Mr Jean Yves Cottin Mr Morad Belkhirat	01 40 19 98 83	130 rue de Castagnary 75015 Paris		700	oui
Les équipes Saint Vincent	Mme Soisic Bhavany	01 48 06 87 56 01 40 08 03 04	139 rue d'Oberkampf 75011 Paris	equipessaintvincent@noos.fr	533	
ESI - Emmaüs AGORA	Mme Boudeau	01 55 34 74 84	32 rue de La Bourdonnais 75001 Paris	oboudeau@emmaus.asso.fr	500	oui
Société Saint-Vincent de Paul - Louise de Marillac	Mme Villey	01 40 08 03 04	8 rue de Saint Petersbourg 75008 Paris	vincentienrmi@yahoo.fr	400	
ESI - Croix rouge 14ème - APASO	Mme Monique Bonnet	01 56 88 01 83	98 rue Didot 75014 Paris	monique.bonnet@croix-rouge.fr	210	
ESI - Samu Social	Mme Brigitte Lucas	01 41 74 88 10	35 avenue Courteline 75012 Paris	c.cellier@samusocial-75.fr / b.lucas@samusocial-75.fr	125	oui
Les Relais du Cœur	Mr Gueguen	01 44 88 98 80	100 rue Rambuteau 75001 Paris		110	oui
Cœur sur Cinq		01 43 36 48 30	24 rue Daubenton 75005 Paris		50	oui
ESI - CASVP - La halle Saint Didier	Mme N'Guyen	01 53 70 48 88 01 53 70 40 86	23 rue Mesnil 75016 Paris	thi-tuyet-dung.nguyen@paris.fr	30	oui

23 structures

23,995 domiciliés

### Hauts-de-Seine

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Accueil renforcé
Secours Catholique de Colombes	Mme Thibaud	01 47 81 11 09	3 bis rue Victor Hugo 92700 Colombes	sylvie-thibaud@tele2.fr	500	oui
Croix Rouge Asnières Gennevilliers	Mme Chastenot	01 40 85 03 15	64 rue Jean Jaures 92230 Gennevilliers	danchast@orange.fr	430	
RSA 92	Mr Voise	01 46 83 81 53	122 rue Boucicaut 92260 Fontenay-aux-Roses	frederic.voise@rsa92.fr	254	oui
ASSOL Nanterre	Mr Magnan	01 41 37 95 30	48 avenue Georges Clémenceau 92000 Nanterre	pe.magnan-assolmncp@orange.fr	150	
CASH Nanterre	Mr Dominique Cornacchia	01 47 69 73 17	403 avenue de la république 92000 Nanterre	dominique.cornacchia@ch-nanterre.fr	108	

5 structures

1,442 domiciliés

### Seine-Saint-Denis

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Accueil renforcé
Emmaüs Alternative	Mme Lennedic Mme Denerier	01 48 51 64 51 01 48 70 80 57	22 rue des Fédérés 93100 Montreuil	mhlennedic.emmaus-alternatives@wanadoo.fr	1,175	oui
FAP	Mr Yves Dervin	01 43 88 08 00	11-13 rue du chemin de fer 93220 Gagny	hs93-yd@orange.fr	614	oui
Secours Catholique	Mr Vaxelaire	01 45 28 17 82	33 rue Paul Cavares 93110 Rosny-sous-bois	vincent-vaxelaire@secours-catholique.org	520	oui
Secours Catholique	Mme Huguette Rondeau	01 48 20 40 07	28 rue Dezobry - 93200 Saint-Denis	huguette.rondeau@wanadoo.fr	280	
Pact Arim 93	Mme Marie Stella Rose	01 49 88 46 86	54-56 avenue du Président Wilson 93100 Montreuil	s.rose@pactarim.com	186	
Secours Populaire	Mme Passebon	01 48 95 36 40	27-33 rue Pierre Curie 93230 Romainville	spf93@orange.fr	140	

6 structures

2,915 domiciliés

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les associations généralistes (avec ou sans accueil renforcé)

### Val-de-Marne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Accueil renforcé
Abej Diaconie	Mr De Smidt	01 46 82 61 00	9 avenue Maximilien Robespierre 94400 Vitry-sur-Seine	j.desmidt@abej.asso.fr	2,500	oui
Secours Catholique	Mr Renou	01 45 17 01 70	237 rue du Général Leclerc 94000 Créteil	laurent-renou@secours-catholique.org sc-creteil@secours-catholique.org	1,894	oui
Emmaüs Créteil	Mr Bellec	01 42 07 25 33	14 rue du docteur Ramon 94000 Créteil	dbellec@emmaus.asso.fr	590	oui
Entraide et Partage	Mme Moraes	01 43 98 09 97	12 rue Monmory 94300 Vincennes	entraideetpartage@free.fr	586	
Emmaüs Ivry	Mme Mulot	01 46 71 95 31	73 boulevard de Brandebourg 94200 Ivry-sur-Seine	pmulot@emmaus.asso.fr	550	oui
Centre Erik Satie	Mme Vermeil	01 41 24 27 00	3-5 rue Emile Raspail 94110 Arcueil	f.vermeil@vivre-asso.com	500	
Les restos du cœur		01 47 26 61 02 01 46 77 61 02 01 49 58 87 93	161 avenue de la République 94800 Villejuif		300	oui
La Halte Fontenaysienne	Mme Raffin	01 48 75 71 51	10 Chemin des sources 94120 Fontenay-sous-Bois	lahaltefontenaysienne@wanadoo.fr	285	oui
AUVM	Mr Baudier	01 45 97 24 05	26 avenue du Maréchal Joffre 94290 Villeneuve-le-Roi	baudier.information@orange.fr	267	oui
Croix Rouge	Mme Bousquet	01 45 11 69 32	14 rue de l'Eglise 94340 Joinville-le-Pont	francoise.bousquet@crf94.fr fbousquet@samusocial-94.fr	238	
Association Joly	Mme Langlois	01 43 97 30 06	12 boulevard de Créteil 94100 Saint-Maure-dès-Fossés	langlois.adj@wanadoo.fr	184	oui
<b>11 structures</b>					<b>7,894 domiciliés</b>	

### Seine-et-Marne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Accueil renforcé
Association Collectif Chrétien d'Action Fraternelle Chelles	Mr Clerc	01 60 20 76 46	86 rue Albert Caillou 77500 Chelles	ccaf.ave-chelles@orange.fr	400	
Centre d'Insertion Sociale Nemours	Mme Guignier Mme Sartoux	01 64 78 51 30	18 avenue du Général de Gaulle 77140 Nemours	cisud77@hotmail.com	300	
Association Le Sentier Melun	Mr Risselin Mr Laurent Perrisseau	01 72 17 21 20	10 rue Louis Beaunier 77000 Melun	l-perrisseau@le-sentier.org	201	oui
Association La Rose des Vents Meaux	Mme Estelle Butez Mme Recheumann	01 60 44 27 87	14 rue des Béguines 77100 Meaux	estelle.butez@larosedesvents.org	163	oui
Association Croix Rouge	Mme Françoise Bauger	01 60 07 60 90	4 avenue du Général Leclerc 77400 Lagny-sur-Marne	crflagny.lapaix@gmail.com	145	oui
Association Secours Populaire Mitry-Mory	Mme Lebas	01 64 27 26 01	124 avenue du 8 mai 1945 77290 Mitry-Mory		50	
Association Secours Populaire Pontault-Combault	Mme Kerbadj	01 60 29 34 29	75 rue des Près Saint Martin 77340 Pontault-Combault		48	
Association Secours Populaire Savigny-le-Temple	Mme Moignoux	01 60 63 81 69	8-10 rue des Arcades 77176 Savigny-le-Temple	savigny@spf77.org	30	
Association Secours Populaire La Ferté-sous-Jouarre		01 60 22 67 12	33 rue de Condé 77260 La Ferté-sous-Jouarre		20	
Association APS Contact Provins	Mme Vitte	01 64 08 99 47	28 rue de la Venière 77160 Provins	apsc@club-internet.fr	18	
Association Secours Populaire Melun		01 60 59 16 54	39 rue Jean Moulin 77000 Melun		17	
Association Secours Populaire Meaux		01 60 25 21 87	Bâtiment Cornouailles - BP 538 77332 Meaux Cedex		7	
Association Secours Populaire Nangis	Mme Françoise Maurel	01 89 68 31 35	11 rue des Ecoles 77370 Nangis	nangis@spf77.org	5	
Association Solidarité Canton Crécy-la-Chapelle		01 64 63 97 48	Mairie, annexe 2 - 77580 Crécy-la-Chapelle		4	
Association Emmaüs La Grande-Pairie		01 64 70 57 90 01 60 32 40 36	Rue Garenne 77130 La Grande-Pairie		1	
Association Secours Populaire Le Mée-sur-Seine		01 64 37 77 00	228 rue des Abeilles 77350 Le Mée-sur-Seine		1	
<b>16 structures</b>					<b>1,410 domiciliés</b>	

### Yvelines

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Accueil renforcé
Secours Catholique Délégation Versailles	Mr Xavier Dervaux Mr Douet	01 39 50 44 45	24ter rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles	xdx@noos.fr	882	oui
Association Déclic Fondation Abbé Pierre	Mr Philippe Langonné	01 30 98 42 58	7 rue de la Somme 78200 Mantes-la-Jolie	association-declic@orange.fr	600	oui
Association La Maison Verte - Armée du Salut	Mr Michel Toureau	01 39 73 29 39	14 rue de la Maison Verte 78100 Saint-Germain-en-Laye	bdesoret@armeedusalut.fr	519	oui
Association Stuart Mill Versailles	Mr Madej	01 30 84 11 80	31 rue de l'Orangerie 78000 Versailles	secretariat.stuartmill@avvej-asso.fr	500	
Association Secours Catholique Mantes-la-Jolie	Mr hubert Decourt	01 34 76 98 50	56 boulevard du Maréchal Juin 78200 Mantes-la-Jolie	decourt.hubert@orange.fr	225	
Association Secours Catholique Poissy	Mr Feugier Mme Philippe	01 30 74 67 48	68 avenue du Maréchal Foch 78300 Poissy	philippe@familleguinot.com	200	oui
Association Croix Rouge Chatou-Croissy	Mme Mesnil	01 39 52 67 75	1 square Debussy 78400 Chatou	dl.chatoucroissy@croix-rouge.fr	138	oui
<b>7 structures</b>					<b>3,064 domiciliés</b>	

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les associations généralistes (avec ou sans accueil renforcé)

### Essonne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Accueil renforcé
Association Croix Rouge Corbeil-Essonnes	Mme Laurent	01 69 22 35 35	25 boulevard John Kennedy 91100 Corbeil-Essonnes	plateformesociale@orange.fr	1,285	oui
Association Secours Catholique Orsay	Mr Estramareix	01 64 46 39 72	4 avenue Saint Laurent 91400 Orsay		528	
Association Secours Catholique Etampes	Mme Moine	01 64 94 30 52	3ter rue Léon Grenier 91150 Etampes		110	
Association Secours Catholique Les Ulis	Mme Barraud	01 69 07 75 26	Centre Jean XXIII, les Champs Lasniers 91940 Les Ulis		50	
Association Les Restos du Cœur Brétigny-sur-Orge		01 60 84 02 08	5 rue du Bois de Châtres 91220 Brétigny-sur-Orge		15	

5 structures

1,988 domiciliés

### Val-d'Oise

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Accueil renforcé
Secours Populaire	Mme Djamilia Bordet	01 39 61 03 74	7-11 avenue Gabriel Péri 95100 Argenteuil	contact@spf95.org	465	
Maison de la Solidarité	Mr Kader Boukras	01 39 87 07 38	6 avenue du Maréchal Foch 95500 Gonesse	mds95@mds95.fr	361	oui
Association Croix Rouge - Délégation départementale Ezanville	Mme Corinne Preffac	01 39 35 60 11	1 bis rue Henry Dunant 95460 Ezanville	corinne.preffac@croix-rouge.fr	165	oui
Entraide Protestante de Cergy	Mr Jean-Paul Charles	01 30 30 35 78	Place des Touleuses 95000 Cergy	jean-paul.charles864@orange.fr	120	
Association APUJ	Mr Duriez	01 30 34 21 22	17 rue Charles Béart 95260 Beaumont-sur-Oise	ers.beaumont@orange.fr	119	oui
Centre Hospitalier de Pontoise Contact	Mme Simon	01 30 75 41 63	6 avenue de l'île de France BP 79 95303 Pontoise		100	oui
Association ISBA, Boutique Solidarité Bezons	Mr M'Balla	01 30 76 81 30	34 rue Emile Zola 95870 Bezons	bsisba95@aol.com	78	oui
Association Espace Social Pour l'Education, la Réinsertion Et la Réflexion (Esperer 95)	Mr Auriel	01 30 32 32 55	1 rue du Stade J-R. Gault 95000 Cergy	f.auriel@esperer-95.org	50	oui

8 structures

1,458 domiciliés

### Île-de-France

81 structures

44,166 domiciliés

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les associations spécialisées pour les demandeurs d'asile

### Paris

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
France Terre d'Asile	Mme Ibazatene	01 53 26 23 80	4 rue Doudeauville 75018 Paris	fibazatene@france-terre-asile.org	10,441
Association d'entraide protestante des Batignolles	Mme Martine Millet	01 45 22 94 62 01 39 53 47 55	44 boulevard des Batignolles 75017 Paris	milletmartine@club-internet.fr	950
Cimade Gobelins - Paroisse protestante de Port Royal / Dom'Asile	Mr Brice Deymié Mme Gisèle Rieter	01 43 37 26 67	18 boulevard Arago 75013 Paris		500
Le Cèdre / Dom'Asile	Mr François Deleurme	01 48 39 10 92 01 48 39 80 76	23 boulevard de la Commanderie 75019 Paris	francois-deleurme@secours-catholique.org	394
<b>4 structures</b>					<b>12,285</b>

### Hauts-de-Seine

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Dom'Asile Colombes	Mme Christine DeClarens	01 47 81 11 09	3 bis rue Victor Hugo 92700 Colombes	christine.de.clarens@wanadoo.fr	466
<b>1 structure</b>					<b>466</b>

### Seine-Saint-Denis

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
AFTAM	Mme Taddéo	01 48 35 38 93	16 rue Jean-Pierre Timbaud 93120 La Courneuve	bienvenu@aftam.asso.fr	389
Dom'Asile	Mme Huguette Rondeau	01 48 20 40 07	28 rue Dezobry 93200 Saint-Denis	huguette.rondeau@wanadoo.fr	202
Dom'Asile	Mme Emilie Guillemain	01 40 08 17 21	33 rue Paul Cavares 93110 Rosny-sous-bois	domasile@cimade.org	198
<b>3 structures</b>					<b>789</b>

### Val-de-Marne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
France Terre d'Asile	Mr Schers	01 45 17 68 80	22 rue Viet 94000 Créteil	gschers@France-terre-asile.org	1,966
Dom'Asile	Mr Wender	01 41 93 76 29	12 rue Monmory 94300 Vincennes	pwender@club-internet.fr	568
<b>2 structures</b>					<b>2,534</b>

### Seine-et-Marne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Association Croix Rouge	Mr Pierre Richard	01 60 07 68 73	913 Avenue du Lys 77190 Dammarie-les-Lys	crflagny.lapaix@gmail.com	1,200
<b>1 structure</b>					<b>1,200</b>

### Essonne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Association Secours Catholique - Dom'Asile Orsay	Mr Estramareix	01 64 46 39 72	4 avenue Saint Laurent 91400 Orsay		131
<b>1 structure</b>					<b>131</b>

### Val-d'Oise

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Secours Catholique Cergy	Mr Langlais	01 30 31 87 30	31 rue du Chemin de Fer 95800 Cergy	sc-cergy-pontoise@secours-catholique.asso.fr	650
Dom'Asile Cergy	Mr Jean-Paul Charles	01 30 30 35 78	Place des Touleuses 95000 Cergy	jean-paul.charles864@orange.fr	250
<b>2 structures</b>					<b>900</b>

### Île-de-France

<b>14 structures</b>					<b>18,305</b>
----------------------	--	--	--	--	---------------

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les associations spécialisées pour les gens du voyage

### Hauts-de-Seine

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
ASSAV	Mr Joseph Rustico	01 47 80 15 87	317 rue de la Garenne 92000 Nanterre	jrusticoasav92@wanadoo.fr	1,707
<b>1 structure</b>					<b>1,707</b>

### Seine-Saint-Denis

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
SOS Gens du Voyage	Mr Charpentier	01 48 30 78 24	Cité Gaston Rouleau 93700 Drancy	sosgensduvoyage@wanadoo.fr	500
ADEPT	Mme Sciarli	01 48 31 20 21	37 rue Voltaire 93700 Drancy	martine.sciarli@wanadoo.fr	406
AFGVIF	Mr Lambert	06 07 04 46 72	22 rue du chemin vert 93100 Aubervilliers	a.f.g.v.i.f@wanadoo.fr	197
<b>3 structures</b>					<b>1,103</b>

### Seine-et-Marne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Association Horizon Meaux	Mme Lambert	01 60 09 93 93	3 avenue de la Victoire 77100 Meaux	domiciliation@horizon-77.com	617
Association pour l'Accueil des Gens du Voyage		01 60 23 47 55	Terrain de Meaux-Poincy, route de Poincy 77100 Meaux		15
<b>2 structures</b>					<b>632</b>

### Yvelines

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Association le Bateau "Je sers"	Mme Martin	01 39 72 62 83	Quai de la République 78700 Conflans-Sainte-Honorine		30
<b>1 structure</b>					<b>30</b>

### Essonne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Association Départementale des Gens du Voyage Lisses	Mme Gouttfarde Mr Burcklen	01 60 86 09 52	16 rue Bel Air 91090 Lisses		464
<b>1 structure</b>					<b>464</b>

### Val-d'Oise

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Association intermédiaire Tremplin 95	Mme Le Guilloux	01 39 91 18 10	45 rue de la Mairie 95330 Domont	fella.leguilloux@tremplin95.fr	250
<b>1 structure</b>					<b>250</b>

### Île-de-France

<b>9 structures</b>					<b>4,186</b>
---------------------	--	--	--	--	--------------

## Listes des associations et CCAS par type de structure

### *Les associations spécialisées pour les personnes nécessitant des soins ou malades*

#### Paris

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
ARCAT	Mme Anne Guerin	01 44 93 29 29	94-102, rue de Buzenval 75020 Paris	directeur@arcas-sante.org	100
1 structure					100

#### Seine-Saint-Denis

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Médecins du Monde	Mme Jalila Bousid	01 55 93 19 34	8 rue des blés 93200 Saint-Denis	coordination.mission.banlieue@wanadoo.fr	3,000
1 structure					3,000

#### Île-de-France

2 structures					3,100
--------------	--	--	--	--	-------

### *Les associations spécialisées pour les anciens détenus*

#### Paris

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Mouvement pour la Réinsertion Sociale (MRS)	Mr Gérard Gladieux Mme Tranchimand	01 45 81 17 57 01 43 72 02 00	7 passage du Bureau 75011 Paris	mrs75@orange.fr	301
Service pénitentiaire d'insertion et de Probation de Paris (SPIP)	Mr Alain Fajer	01 44 32 72 33	12 rue Charles Fourier 75013 Paris	alain.fajer@justice.fr	284
Association Le Verlan		01 44 62 26 90	32 rue Piat 75020 Paris		40
ARAPEJ75	Mme Françoise Mertz Mme Françoise Arnould	01 42 46 15 45	70-76 rue Brillat Savarin 75013 Paris	arapej-75@wanadoo.fr	3
4 structures					628

#### Hauts-de-Seine

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
ESP 92	Mr Tahar Moez	01 40 97 07 49	33 rue Volant 92000 Nanterre		173
1 structure					173

#### Seine-Saint-Denis

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
ESP 93	Mme Favreau	01 48 57 02 20	24-28 rue de l'Eglise 93100 Montreuil		375
1 structure					375

#### Île-de-France

6 structures					1,176
--------------	--	--	--	--	-------

## Listes des associations et CCAS par type de structure

### *Les associations spécialisées pour les femmes victimes de violences conjugales*

#### Paris

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
ESI - Halte aide aux femmes battues	Mme Monnier	01 43 48 18 66	17 rue Mendelssohn 75020 Paris	direction@hafb-asso.fr	152
1 structure					152

#### Seine-Saint-Denis

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
SOS femme Bondy		01 55 89 00 88	128 rue Baudin 93140 Bondy		57
1 structure					57

#### Val-de-Marne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Tremplin 94 SOS Femmes	Mme Farida Damen	01 49 77 10 34	50 rue carnot 94700 Maisons-Alfort	direction.tremplin94@wanadoo.fr	25
1 structure					25

#### Seine-et-Marne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Association Le Relais de Sénart	Mme Siehen	01 64 89 76 40	27 rue de l'Etang 77240 Vert-Saint-Denis	antenne.senart@lerelais77.fr	73
1 structure					73

#### Île-de-France

4 structures 307

### *Les associations spécialisées pour les personnes en lien avec la prostitution*

#### Paris

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
L'Amicale du Nid	Mr Tête	01 42 02 38 22	103 rue La Fayette 75010 Paris	amicaledunid.paris@wanadoo.fr	112
1 structure					112

#### Seine-Saint-Denis

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
Association Amicale du Nid	Mme Colnel	01 41 68 20 28	11-13 rue Félix Merlin 93800 Epinay-sur-Seine		9
1 structure					9

#### Île-de-France

2 structures 121

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les CCAS généralistes

### Paris

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
PSA - Bastille	Mme Ghislaine De Golbery	01 53 46 15 00	5 rue Lacuée 75012 Paris	ghislaine.degolbery@paris.fr	3,098
PSA - Chemin Vert	Mme Françoise Ducat	01 55 28 86 10 01 53 46 15 00	70 rue du Chemin Vert 75011 Paris	francoise.ducat@paris.fr	1,033
PSA - Belleville	Mme Claude-Annick Cafe	01 40 33 31 88	212 rue de Belleville 75020 Paris	claudie-annick.cafe@paris.fr	209
<b>3 structures</b>					<b>4,340</b>

### Hauts-de-Seine

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Clichy	Mme Digoy	01 47 15 31 41	90 bis rue Martre 92110 Clichy	dominique.digoy@ville-clichy.fr	280
CCAS Suresnes	Mme Ouchnir	01 41 18 19 20	2 rue Carnot 92150 Suresnes		90
CCAS Villeneuve-la-Garenne	Mr Clermont Mme Koelz	01 40 85 57 00	28 avenue de Verdun 92390 Villeneuve-la- Garenne	kkoelz@villeneuve92.com	84
CCAS Courbevoie		01 43 34 70 00	Place de l'Hôtel de Ville 92401 Courbevoie		80
CCAS Colombes	Mme Atikossi	01 70 72 18 64	Place de la République 92700 Colombes		69
CCAS Clamart		01 41 23 05 70	55 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart		60
CCAS La Garenne-Colombes	Mr Guillaumet	01 72 42 40 00	68 boulevard de la République 92250 La Garenne-Colombes		52
CCAS Meudon		01 41 14 80 00	6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon		49
CCAS Issy-les-Moulineaux	Mme Galletier	01 41 23 80 00	47 rue du général Leclerc 92131 Issy-les-Moulineaux		33
CCAS Saint-Cloud		01 41 12 89 65	13 place Charles de Gaulle 92211 Saint-Cloud		30
CCAS Antony		01 40 96 71 00	Place de l'Hôtel de Ville 92161 Antony		25
CCAS Sèvres		01 41 14 10 10	54 Grande Rue 92311 Sèvres		24
CCAS Le Plessis-Robinson	Mme Aumont	01 46 01 43 21	3 place de la Mairie 92350 Le Plessis-Robinson		23
CCAS Neuilly-sur-Seine		01 40 88 88 88	96 avenue Achille Perretti 92200 Neuilly-sur-Seine		20
CCAS Malakoff		01 47 46 75 00	Place du 11 novembre 92243 Malakoff		16
CCAS Chaville	Mme Mogaadi	01 41 15 40 00	1456 avenue Roger Salengro 92370 Chaville	n.mogaadi@ville-chaville.fr	15
CCAS Châtillon		01 58 07 15 40	1 place de la Libération 92320 Châtillon		14
CCAS Bourg-la-Reine		01 41 87 22 26	6 boulevard Carnot 92340 Bourg-la-Reine		13
CCAS Vanves	Mme Ibata	01 41 33 92 41	23 rue Antoine Fratacci 92172 Vanves		11
CCAS Levallois-Perret		01 49 68 30 00	Place de la République 92300 Levallois-Perret		10
CCAS Montrouge	Mr Villegier	01 46 12 74 10	43 avenue de la République 92121 Montrouge	n.antona@ville-montrouge.fr c.villegier@ville-montrouge.fr	10
CCAS Chatenay-Malabry		01 46 83 46 83	26 rue du Docteur-Le-Savoureux 92290 Châtenay-Malabry		10
CCAS Sceaux	Mme Arnault	01 41 13 33 00	122 rue Houdan 92330 Sceaux	claudine.arnault@sceaux.fr paule.novaro@sceaux.fr	8
CCAS Fontenay-aux-Roses		01 41 13 20 75	10 rue Jean Jaurès 92260 Fontenay-aux-Roses		6
CCAS Asnières		01 41 11 12 13	1 place de l'Hôtel de Ville 92602 Asnières-sur-Seine		6
CCAS Garches		01 47 95 66 66	2 rue Claude Liard 92380 Garches		5
CCAS Vaucresson		01 47 95 53 00	8 Grande Rue 92420 Vaucresson		3
<b>27 structures</b>					<b>1,046</b>

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les CCAS généralistes

### Seine-Saint-Denis

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Saint-Ouen	Mme Elise Lonjet Mme Renaud	01 49 45 69 78	6, place de la République 93406 Saint-Ouen		609
CCAS La Courneuve	Mme Busset	01 49 92 60 00	126 rue Anatole France 93120 La Courneuve		148
CCAS Aubervilliers	Mme Treillard	01 48 39 53 84	2 rue de la Commune de Paris 93300 Aubervilliers		126
CCAS Le Blanc-Mesnil	Mme Sicoleta	01 48 67 51 60	Place Gabriel Péri 93156 Le Blanc-Mesnil		109
CCAS Rosny-sous-Bois	Mme Mayere	01 49 35 14 20	20 rue Rochebrune 93111 Rosny-sous-Bois	gaulis@mairie-rosny-sous-bois.fr	94
CCAS Villetaneuse	Mme Rivière	01 49 40 76 00	Place Hotel de Ville 93430 Villetaneuse		80
CCAS Pierrefite-sur-Seine		01 49 40 16 55	Place de la Libération 93380 Pierrefite-sur-Seine		71
CCAS Noisy-le Grand		01 45 92 75 75	2 place de la Liberation 93051 Noisy-le-Grand		64
CCAS Dugny	Mme Pharamond	01 49 92 66 64	1 rue de la Résistance 93440 Dugny		58
CCAS Bagnolet		01 49 93 60 00	Place Salvador Allende 93171 Bagnolet		55
CCAS Sevran		01 49 36 52 00	5 rue Roger Le Maner 93270 Sevran		45
CCAS Pantin	Mme Lecain	01 49 15 40 00	84-88 avenue du Général Leclerc 93500 Pantin		44
CCAS Clichy-sous-Bois	Mme Jocelyne Liso	01 43 88 96 04	Place du 11 novembre 1918 93390 Clichy-sous-Bois	jocelyne.liso@ville-clichy-sous-bois.fr	42
CCAS Les Lilas		01 43 62 82 02	96 rue de Paris 93260 Les Lilas		30
CCAS Epinay-sur-Seine		01 49 71 99 10	1-3 rue Quéigny 93806 Epinay-sur-Seine		29
CCAS Pavillons-sous-Bois		01 48 47 55 66	144 avenue Jean-Jaurès 93320 Pavillons-sous-Bois		21
CCAS Neuilly-sur-Marne		01 43 08 96 96	1 place François Mitterrand 93330 Neuilly-sur-Marne		20
CCAS Noisy-le-Sec	Mme Mérignac	01 41 83 81 10	Place du Maréchal Foch 93130 Noisy-le-Sec		20
CCAS Villepinte		01 41 52 53 00	Centre administratif Bâtiment D, avenue Paul Vaillant Couturier 93420 Villepinte		18
CCAS Livry-Gargan		01 41 70 88 40	3 place François-Mitterrand 93891 Livry-Gargan		15
CCAS Le Pré-Saint-Gervais		01 49 42 73 00	84 bis rue André Joineau 93311 Le Pré Saint-Gervais		13
CCAS Le Bourget		01 43 11 26 70	86 avenue de la division Leclerc 93350 Le Bourget		10
CCAS Gagny		01 43 01 43 01	1 place Foch 93220 Gagny		6
CCAS L'Île Saint-Denis		01 49 22 11 00	1 rue Méchin 93450 L'Île-Saint-Denis		4
CCAS Neuilly-Plaisance		01 43 00 96 16	6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly Plaisance		4
CCAS Tremblay-en-France		01 49 63 71 35	18 boulevard de l'Hôtel de Ville 93290 Tremblay-en-France		3
CCAS Le Raincy		01 43 02 42 00	121 avenue de la Résistance 93346 Le Raincy		2
<b>27 structures</b>					<b>1,740</b>

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les CCAS généralistes

### Val-de-Marne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Villeneuve-Saint-Georges		01 45 10 13 20	Place Pierre Sémard 94190 Villeneuve-Saint-Georges		150
CCAS Champigny-sur-Marne	Mme Sayad	01 45 16 41 73	14 rue Louis Talamoni 94500 Champigny-sur-Marne	k.sayad@mairie-champigny94.fr	100
CCAS Nogent-sur-Marne	Mme Jure	01 48 71 52 40	5 rue des Héros Nogentais 94130 Nogent-sur-Marne		56
CCAS Chevilly-Larue	Mme Martinho	01 45 60 18 00	88 avenue du Général de Gaulle 94669 Chevilly-Larue	emartinho@ville-chevilly-larue.fr	30
CCAS Alfortville		01 58 73 28 34	56 rue Jules Guesde 94140 Alfortville		29
CCAS Sucy-en-Brie		01 49 82 24 50	2 avenue Georges Pompidou 94370 Sucy-en-Brie		28
CCAS Arcueil	Mme Zediri	01 46 15 08 80	10 avenue Paul Doumer 94110 Arcueil		24
CCAS Maisons-Alfort		01 43 96 77 00	118 avenue du Général de Gaulle 94706 Maisons-Alfort		19
CCAS Choisy-le-Roi	Mme Siolfi	01 48 92 41 11	Place Gabriel Péri 94600 Choisy-le-Roi		18
CCAS L'Hay-les-Roses		01 46 15 33 33	41 rue Jean Jaurès 94240 L'Hay-les-Roses		18
CCAS Fresnes		01 49 84 56 56	1 place Pierre et Marie Curie 94260 Fresnes		7
CCAS Boissy-Saint-Léger		01 45 10 61 32	7 boulevard Léon Révillon 94470 Boissy-Saint-Léger		5
CCAS Orly		01 48 90 20 00	7 avenue Adrien Raynal 94310 Orly		5
CCAS Cachan		01 49 69 69 69	Square de la Libération 94230 Cachan		4
CCAS La Queue-en-Brie		01 49 62 30 16	Place du 18 Juin 1940 94510 La Queue-en-Brie		3
CCAS Rungis		01 45 12 80 00	5 rue Sainte Geneviève 94150 Rungis		3
CCAS Chennevières-sur-Marne		01 45 76 21 55	140bis rue Aristide Briand 94430 Chennevières-sur-Marne		2
CCAS Joinville-le-Pont		01 48 85 10 40	23 rue de Paris 94340 Joinville-le-Pont		2
CCAS Bry-sur-Marne		01 45 16 68 00	1 rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne		1
CCAS Ivry-sur-Seine		01 49 60 25 08	Esplanade Georges Marrane 94200 Ivry-sur-Seine		1
CCAS Plessis-Tréville		01 49 62 25 25	36 avenue Ardouin 94420 Le Plessis-Tréville		1
CCAS Périgny-sur-Yerres		01 45 98 90 45	Rue Paul Doumer 94520 Périgny-sur-Yerres		1
CCAS Santeny		01 56 32 32 33	Place du Général de Gaulle 94440 Santeny		1
CCAS Valenton		01 43 86 37 37	48 rue du Colonel Fabien 94460 Valenton		1
CCAS Villecresnes		01 45 10 39 00	68 rue du Lieutenant Dagorno 94440 Villecresnes		1

25 structures

510

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les CCAS généralistes

### Seine-et-Marne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Coulommiers	Mme Coquillard	01 64 75 80 00	13 rue du Général de Gaulle 77120 Coulommiers	ccas@coulommiers.fr	243
CCAS Melun	Mme Avot Mme Cellier	01 64 52 33 03	16 rue Paul Doumer 77000 Melun		124
CCAS Pontault-Combault	Mme Ageorges	01 60 18 15 70	107 avenue de la République 77340 Pontault-Combault	cageorges@pontault-combault.fr	73
CCAS Lagny-sur-Marne	Mme Tatinclaux	01 64 12 17 99	3 bis rue des Pois aux Lombards 77400 Lagny-sur-Marne		60
CCAS Dammarie-les-Lys	Mr Dumoulin	01 64 87 44 80	26 rue Charles de Gaulle 77196 Dammarie-les-Lys		40
CCAS Roissy-en-Brie		01 64 43 59 30	2 rue Pasteur 77680 Roissy-en-Brie	ccas@ville-roissy-en-brie.fr	30
CCAS Fontainebleau	Mme Thiroine	01 60 74 64 84	40 rue Grande 77300 Fontainebleau		22
CCAS Torcy		01 60 37 37 37	Place de l'appel du 18 juin 1940 77200 Torcy		22
CCAS Le Mée-sur-Seine	Mr Serayet Mme Jolin	01 60 56 97 20	49 allée de la Gare 77350 Le Mée-sur-Seine	yves.seirayet@le-mee-sur-seine.fr	18
CCAS Provins		01 60 67 01 50	7 cours Benedictins 77160 Provins		18
CCAS Saint-Fargeau-Ponthierry		01 60 65 20 25	98 avenue de Fontainebleau 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry		15
CCAS Esbly	Mme Boulanger	01 64 63 44 00	7 rue Victor Hugo 77450 Esbly	cboulanger@mairie-esbly.fr	12
CCAS Nemours	Mme Rodriguez	01 60 34 53 00	39 rue du Docteur Choppy 77130 Nemours		11
CCAS Avon	Mlle Dejaune	01 60 71 51 00	1 rue des Sapins 77210 Avon	service.ccas@avon77.com	10
CCAS Nandy	Mme Canifru Malig	01 64 19 29 25	1 rue de l'église 77176 Nandy		10
CCAS Emerainville		01 60 05 40 00	16 place Mendes France 77184 Emerainville		8
CCAS Bussy-Saint-Georges		01 64 66 61 92	30 boulevard Antoine Giroust 77600 Bussy-Saint-Georges		7
CCAS Vert-Saint-Denis		01 64 10 59 00	2 rue Pasteur 77240 Vert-Saint-Denis		7
CCAS Noisiel		01 60 37 73 73	Place Emile Meunier 77186 Noisiel		6
CCAS Saint-Germain-sur-Morin	Mme Payrat	01 60 04 13 06	Place de la Mairie 77860 Saint-Germain-sur-Morin		6
CCAS Dammartin-en-Goële		01 60 03 85 50	79 rue du Général de Gaulle 77230 Dammartin-en-Goële		5
CCAS Ozoir-la-Ferrière		01 64 43 35 35	8 avenue Edouard Gourdon 77330 Ozoir-la-Ferrière		4
CCAS Fontenay-Trésigny		01 64 25 90 67	26 avenue Général de Gaulle 77610 Fontenay-Trésigny		3
CCAS Moret-sur-Loing		01 60 73 51 51	26 rue Grande 77250 Moret-sur-Loing		3
CCAS Tournan-en-Brie		01 64 42 52 49	Place du Château 77220 Tournan-en-Brie		3
CCAS Champagne-sur-Seine		01 60 39 51 30	98 rue Grande 77430 Champagne-sur-Seine		2
CCAS Souppes-sur-Loing		01 64 78 57 77	19 avenue du Maréchal Leclerc 77460 Souppes-sur-Loing		2
CCAS Chaumes-en-Brie		01 64 25 00 00	Place Foch 77390 Chaumes-en-Brie		1
CCAS Chelles	Mme Lagorce	01 64 72 84 84	Rue des Frères Verdaux 77500 Chelles		1
CCAS Vaux-le-Pénil		01 64 71 51 00	8 rue des Carouges 77000 Vaux-le-Pénil		1
CCAS Villiers-Saint-Georges		01 64 01 90 35	Place de la Mairie 77560 Villiers-Saint-Georges		1
CCAS La Ferté-Gaucher		01 64 75 87 87	1 place du Général de Gaulle 77320 La Ferté-Gaucher		1
CCAS Nangis		01 64 60 52 14	Rue du Maréchal de Latre de Tassigny 77370 Nangis		1

33 structures

770

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les CCAS généralistes

### Yvelines

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Les Mureaux	Mme Garnier Mme Jillard	01 30 91 39 60	Place de la Libération 78135 Les Mureaux	cjillard@mairie-lesmureaux.fr	140
CCAS Versailles	Mme Méline Ferticot	01 30 97 83 77	6 impasse des Gendarmes 78000 Versailles		85
CCAS Rambouillet		01 34 83 84 18	12 rue Gautherin 78120 Rambouillet		57
Etablissement Territorial Plaisir	Mme Verbruge	01 30 79 11 60	1238 avenue du Général de Gaulle 78370 Plaisir		40
Etablissement Territorial Houilles		01 61 04 15 50 01 39 70 25 70	44 rue Gambetta 78800 Houilles		30
Etablissement Territorial Sartrouville	Mme Durand Mme Muller	01 30 86 57 80	13 rue Fabert 78500 Sartrouville		29
CCAS Elancourt	Mme Mino	01 30 66 44 27	1 place du Général de Gaulle 78990 Elancourt		26
CCAS Triel-sur-Seine	Mme Veron	01 39 70 72 34	Espace georges Beaujardin 78510 Triel-sur-Seine		20
Etablissement Territorial Conflans-Sainte-Honorine	Mme Corlay	01 39 19 77 38	6 rue Auguste Romagné 78700 Conflans-Sainte-Honorine		20
Etablissement Territorial Poissy	Mme Moresin	01 30 74 15 38	13 rue Jacob Courant 78300 Poissy		20
Etablissement Territorial Guyancourt	Mr Christien	01 34 52 71 00	Centre commercial Louis Blériot 78280 Guyancourt	ychristien@cg78.fr	20
CCAS Chanteloup-les-Vignes		01 39 74 20 16	6 place Trident 78570 Chanteloup-les-Vignes		20
CCAS Epône	Mr Mignard	01 30 95 05 05	90 avenue du Professeur Emile Sergent 78680 Epone		13
CCAS Maurepas	Mme Raimbault	01 30 66 54 71	1 place d'Auxois 78310 Maurepas		13
CCAS Montigny-le-Bretonneux		01 39 30 30 10	66 rue de la Marre aux Carrats 78180 Montigny-le-Bretonneux		13
CCAS Meulan	Mme Georges	01 30 90 41 09	Place Brigitte Gros 78250 Meulan		12
CCAS Poissy		01 39 22 53 24	Rue du 11 novembre 1918 78300 Poissy		11
Etablissement Territorial Saint-Germain-en-Laye		01 39 04 11 30	9-11 rue Armangis 78 100 Saint-Germain-en-Laye		11
CCAS Achères	Mme Bruneau	01 39 79 64 00	8 rue des Champs Gerin 78260 Achères	abruneau@mairie-acheres78.fr	10
CCAS Mantes-la-Ville		01 30 98 55 42	60 rue Maurice Berteaux 78711 Mantes-la-Ville		10
Etablissement Territorial La Celle-Saint-Cloud		01 30 08 17 00	6 avenue de la Drionne 78170 La Celle-Saint-Cloud		7
CCAS Marly-le-Roi	Mme Ygan	01 30 61 60 81	Place du Général de Gaulle 78160 Marly-le-Roi		6
CCAS Bougival	Mr Thiberge Laurent	01 30 78 25 80	126 rue du Maréchal Joffre 78380 Bougival		5
Etablissement Territorial Versailles		01 39 24 23 00	9 rue d'Artois 78000 Versailles		5
CCAS Les Essarts-le-Roi		01 30 46 49 51	18 rue du 11 novembre 1918 78690 Les Essarts-le-Roi		4
CCAS Louveciennes		01 30 82 13 13	30 rue du Général Leclerc 78430 Louveciennes		4
CCAS Le Pecq	Mme Groseille	01 30 61 21 21	13 bis quai Maurice Bertheaux 78230 Le Pecq		3
CCAS Andrésy		01 39 27 11 31	4 boulevard Noël Marc 78570 Andresy		2
CCAS Bois-d'Arcy		01 30 45 84 00	38 avenue Paul Vaillant Couturier 78390 Bois-d'Arcy		2
CCAS Beynes	Mme Christophe	01 34 91 06 70	22 rue de la République 78650 Beynes		1
CCAS La Celle-Saint-Cloud		01 30 78 10 40	8 avenue du Général de Gaulle 78170 La Celle-Saint-Cloud		1
CCAS Magnanville		01 30 92 87 27	Rue Ferme 78200 Magnanville		1
CCAS Mantes-la-Jolie		01 34 00 11 11	254 boulevard du Maréchal Juin 78200 Mantes-la-Jolie		1
CCAS Maule		01 30 90 49 00	Place de la Mairie 78580 Maule		1
CCAS Rosny-sur-Seine		01 30 42 86 49	45 rue Nationale 78710 Rosny-sur-Seine		1
CCAS Saint-Rémy-lès-Chevreuse		01 30 47 05 00 01 30 47 48 43	2 rue Victor Hugo -12 rue de la République 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse		1

36 structures

645

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les CCAS généralistes

### Essonne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Corbeil-Essonnes	Mme Audas	01 60 89 75 42 01 60 89 73 62	11 avenue Darblay 91100 Corbeil-Essonnes		172
CCAS Sainte-Geneviève-des-Bois	Mme Dubois Mme Ricrot	01 69 46 81 60	12 rue des Eglantiers 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois	ricrot@sgdb91.com	71
CCAS Viry-Châtillon	Mme Pasceal	01 69 12 62 08	Place de la République 91178 Viry-Châtillon		64
CCAS Brunoy		01 69 39 89 06	Place de la Mairie 91800 Brunoy		51
CCAS Savigny-sur-Orge	Mr Leguennec	01 69 54 40 81	48 avenue Charles de Gaulle 91600 Savigny-sur-Orge	j-leguennec@savigny.org	51
CCAS Grigny	Mr Magoutier	01 69 02 53 53	19 route de Corbeil 91350 Grigny		45
CCAS Longjumeau		01 69 74 19 00	142 rue Pierre et Marie Curie 91160 Longjumeau		40
CCAS Montgeron	Mme Dasneves	01 69 52 45 40	121 avenue de la République 91230 Montgeron	p.dasneves@montgeron.fr	40
CCAS Morsang-sur-Orge	Mr Chevalier	01 69 25 39 00	Square Alexandre Christophe 91390 Morsang-sur-Orge		40
CCAS Brétigny-sur-Orge		01 60 85 06 91	29 rue Branly 91220 Brétigny-sur-Orge		39
Maison Départementale des Solidarités de Marcoussis		01 69 63 35 90	7 rue du Fond des Prés Z.I. 91460 Marcoussis		38
CCAS Athis-Mons	Mme Tremblay	01 69 54 55 00	Place du Général de Gaulle 91205 Athis-Mons		35
CCAS Evry	Mr Berthonnaud Mme Benoit Frey	01 60 91 63 98	Place des Droits de l'Homme et du Citoyen 91000 Evry	m.berthonnaud@mairie-evry.fr / g.benoitfrey@mairie-evry.fr	35
CCAS Etampes	Mme Fontaine	01 64 94 75 00	1 rue du Coq 91150 Etampes	juliette.fontaine-ccas@mairie-etampes.fr	31
CCAS Draveil		01 69 52 78 78	97 bis boulevard Henri Barbusse 91210 Draveil		30
CCAS Epinay-sur-Orge		01 69 10 25 66	8 rue de l'église 91360 Epinay-sur-Orge		29
CCAS Palaiseau	Mme Lisette Letexier	01 69 31 67 00	8 avenue du 1er mai 91120 Palaiseau		25
CCAS Vigneux-sur-Seine	Mme Bitoun	01 69 83 56 00	75 rue Pierre Marine 91270 Vigneux-sur-Seine		25
CCAS Arpajon		01 69 26 15 27	70 grande rue 91290 Arpajon		15
CCAS Crosne		01 69 49 64 00	35 avenue Jean Jaurès 91560 Crosne		15
CCAS Courcouronnes		01 69 36 66 74	2 rue Paul Puech 91080 Courcouronnes		12
CCAS Saint-Michel-sur-Orge	Mme Hadjou	01 69 80 29 29	16 rue de l'église 91240 Saint-Michel-sur-Orge		12
CCAS Villiers-sur-Orge		01 69 51 71 00	6 rue Jean Jaurès 91700 Villiers-sur-Orge		12
CCAS Juvisy-sur-Orge		01 69 12 50 00	6 rue Piver 91260 Juvisy-sur-Orge		10
CCAS Les Ulis	Mme Doremus	01 69 29 34 50	BP 43 91940 Les Ulis		10
CCAS Fleury-Mérogis		01 69 46 72 30	12 Grande rue 91700 Fleury-Mérogis		7
CCAS Paray-Vieille-Poste	Mme Gentilleau	01 69 38 79 83	Place Henri Barbusse 91550 Paray-Vieille-Poste	c.gentilleau@paray-vieille-poste.fr	7
Maison Départementale des Solidarités de Massy		01 69 75 12 40	2-4 ter avenue de France 91300 Massy		7
CCAS Marcoussis		01 69 01 22 25	8 rue Pasteur 91460 Marcoussis		6
CCAS Dourdan	Mme Sereza	01 60 81 12 20	Esplanade Jean Moulin 91410 Dourdan		5
CCAS Epinay-sous-Sénart		01 60 47 85 00	89 rue Sainte Geneviève 91860 Epinay-sous-Sénart		5
CCAS Quincy-sous-Sénart		01 69 00 14 14	5 rue de Combs-la-Ville 91480 Quincy-sous-Sénart		5
CCAS Villabé	Mme Devernoix	01 69 11 19 73	34 bis avenue du 8 mai 1945 91100 Villabé		5
CCAS Gif-sur-Yvette	Mme Bennardo	01 69 18 69 18	Square de la Mairie 91190 Gif-sur-Yvette	begona.bennardo@mairie-gif.fr	4
CCAS Igny		01 69 33 11 19	23 rue de la Division Leclerc 91430 Igny		4
CCAS Tigery	Mme Meyer	01 60 75 17 97	Place Liedekerke Beaufort 91250 Tigery		4
CCAS Villebon-sur-Yvette		01 69 93 49 00	Place Gérard Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette		3
CCAS Boussy-Saint-Antoine		01 69 00 13 00	Place des Droits de l'Homme 91800 Boussy-Saint-Antoine		2
CCAS Morangis		01 64 54 28 38	12 avenue de la République 91420 Morangis		2
CCAS Orsay		01 60 92 80 62	2 place du Général Leclerc 91400 Orsay		2
CCAS Saint-Germain-lès-Corbeil		01 69 89 70 70	2 rue de Lieusaint 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil		2
CCAS Ballancourt-sur-Essonne		01 64 93 73 73	2 rue de la Mairie 91610 Ballancourt sur Essonne		1
CCAS Breuillet		01 69 94 60 40	3 rue de la Gare 91650 Breuillet		1
CCAS Bures-sur-Yvette		01 69 18 24 55	45 rue Charles de Gaulle 91440 Bures-sur-Yvette		1
CCAS Champcueil		01 64 99 98 56	11 Grande rue 91750 Champcueil		1
CCAS Mennecy		01 69 90 61 90	Avenue de la Jeannotte 91540 Mennecy		1
CCAS Saint-Aubin		01 69 41 09 15	Rue du Clocher 91190 Saint-Aubin		1
CCAS Saint-Pierre-du-Perray		01 69 89 75 06	2 avenue Jasmin 91280 Saint-Pierre-du-Perray		1
CCAS Soisy-sur-Seine		01 69 89 71 71	Boulevard de la République 91450 Soisy-sur-Seine		1
CCAS Villemousson-sur-Orge		01 69 51 56 07	22 avenue Grand Orme 91360 Villemousson-sur-Orge		1

50 structures

1,026

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les CCAS généralistes

### Val-d'Oise

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Villiers-le-Bel	Mme Gras	01 34 29 29 40	20 rue de la République 95400 Villiers-le-Bel	egras@ville-villiers-le-bel.fr	357
CCAS Argenteuil	Mr Michel Mikaelian	01 34 23 41 73	12 boulevard Léon Feix 95100 Argenteuil	michel.mikaelian@ville-argenteuil.fr	320
CCAS Cergy	Mr Adam	01 34 33 43 47	14bis avenue du Centaure 95800 Cergy	raphael.adam@ville-cergy.fr	207
CCAS Montigny-lès-Cormeilles	Mr Josse	01 30 26 31 40 01 30 26 30 26	Avenue Maillol ou 14 rue Fortuné Charlot 95370 Montigny-lès-Cormeilles		56
CCAS Taverny	Mr Bennoto Benjamin	01 34 18 72 18 01 30 40 50 60	105 rue du Maréchal Foch ou 2 place Charles de Gaulle 95150 Taverny		53
CCAS Herblay	Mr Monteiro	01 34 50 55 55	43 rue du Général de Gaulle 95220 Herblay		52
CCAS Saint-Leu-la-Forêt	Mr Richard Nicolas	01 34 18 33 00	25 avenue de la Gare 95320 Saint-Leu-la-Forêt		31
CCAS Franconville		01 39 32 66 00	11 rue de la Station 95130 Franconville		30
CCAS Ermont	Mme Demouchy	01 30 72 38 38	100 rue Louis Savoie 95120 Ermont	aurora.demouchy@ville-ermont.fr	24
CCAS Eragny	Mme Salez	01 34 40 65 20	258 avenue Roger Guichard 95610 Eragny-sur-Oise		21
CCAS Gonesse	Mme Ordas	01 30 11 55 20 01 34 45 11 06	66 rue de Paris 95500 Gonesse		15
CCAS Montmorency	Mme Schneider	01 34 17 60 99	17 avenue Charles de Gaulle 95160 Montmorency		15
CCAS Beaumont-sur-Oise	Mme Perraud Comans	01 30 28 79 65	29 rue de Paris 95260 Beaumont-sur-Oise		11
CCAS Arnouville-lès-Gonesse		01 34 45 97 00 01 30 11 16 16	15-17 rue Robert Schuman - 1 rue de Boishue 95400 Arnouville-lès-Gonesse		10
CCAS Eaubonne	Mme Vale	01 34 27 26 00	1 rue d'Enghien 95600 Eaubonne		10
CCAS Saint-Prix	Mme Capitaine	01 34 27 44 44	45 rue d'Ermont 95390 Saint Prix		10
CCAS Vauréal	Mr Roubaud	01 34 24 53 53	36 mail Mendès France 95490 Vauréal		10
CCAS Louvres	Mme Delabille	01 34 47 34 34	84 rue de Paris 95280 Louvres		9
CCAS Bessancourt	Mr Mejeant	01 30 40 44 44	Place du 30 août 95550 Bessancourt		6
CCAS Fosses	Mme Richez	01 34 47 40 40	Avenue du Mesnil 95470 Fosses		5
CCAS Jouy-le-Moutier	Mme Caullier	01 34 41 65 31	56 Grande rue 95280 Jouy-le-Moutier		5
CCAS L'Isle-Adam	Mme Richez	01 34 69 03 29	4 rue Dandry 95290 L'Isle-Adam		4
CCAS Méry-sur-Oise	Mme Molon	01 30 36 23 00	14 avenue Marcel Perrin 95540 Méry-sur-Oise		4
CCAS Soisy-sous-Montmorency	Mme Martin	01 34 05 20 60	2 avenue du Général de Gaulle 95230 Soisy-sous-Montmorency	michelle.martin@soisy-sous- montmorency.fr	4
CCAS Persan		01 39 37 48 80	65 avenue Gaston Vermeire 95340 Persan		3
CCAS Courdimanche		01 34 46 72 00	Rue Vieille Saint Martin 95800 Courdimanche		1
CCAS Groslay		01 34 28 68 68	21 rue du Général Leclerc 95410 Groslay		1
CCAS Marly-la-Ville	Mme Vermet	01 34 47 46 46	10 rue du Colonel Fabien 95670 Marly-la-Ville		1
CCAS Maffliers		01 34 69 80 68 01 34 08 71 95	Rue de la Mairie 95560 Maffliers		1
<b>29 structures</b>					<b>1,276</b>

### Île-de-France

230 structures

11,353

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les CCAS spécialisés pour les gens du voyage

### Seine-Saint-Denis

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Aulnay-sous-Bois	Mme Baradat	01 48 39 53 72	Boulevard de l'Hôtel de Ville 93600 Aulnay-sous-Bois		100
<b>1 structure</b>					<b>100</b>

### Val-de-Marne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Limeil-Brévannes	Mme Bernard	01 45 10 76 00	Place Charles de Gaulle 94450 Limeil-Brévannes	j-bernard@ville-limeilbrevanne.fr	300
<b>1 structure</b>					<b>300</b>

### Seine-et-Marne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Saint-Pierre-les-Nemours	Mme Pillavoine	01 64 45 13 60	7 chemin Messe 77140 Saint-Pierre-les-Nemours		100
CCAS Savigny-le-Temple	Mme Dorée	01 64 10 18 00	76 rue Louise Michel 77176 Savigny-le-Temple	social@savigny-le-temple.fr	50
CCAS Lieusaint	Mme Berez	01 64 13 55 55	50 rue de Paris 77127 Lieusaint		25
CCAS Lognes		01 60 06 88 88	11 esplanade des droits de l'homme 77185 Lognes		20
CCAS Cannes-Ecluse		01 60 73 57 00	51 rue Désiré Thoison 77130 Cannes-Ecluse		16
CCAS Brie-Comte-Robert		01 64 05 72 25	8 avenue du Parc 77170 Brie-Comte-Robert		14
CCAS Courtry	Mme Buffenoir	01 64 26 60 00	52 rue Général Leclerc 77181 Courtry		10
CCAS Villeparisis		01 64 67 52 43	32 rue de Ruze 77270 Villeparisis		10
CCAS Cesson		01 64 10 51 00	8 route de Saint Leu 77240 Cesson		8
CCAS Claye-Souilly		01 60 26 92 05	Allée André Benoit 77410 Claye-Souilly		6
CCAS Saint-Thibault-des-Vignes		01 60 31 51 42	Place de l'église 77400 Saint-Thibault-des-Vignes		5
CCAS Veneux-les-Sablons		01 60 70 52 38	Place du 11 novembre 77250 Veneux-les-Sablons		5
CCAS Livry-sur-Seine		01 60 68 25 83	Place de l'église 77000 Livry-sur-Seine		1
<b>13 structures</b>					<b>270</b>

### Yvelines

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Trappes	Mme Samira el Méchoui Mr Daniel Philippe	01 30 69 18 40	Place de la République 78190 Trappes	daniel.philippe@mairie-trappes.fr	663
CCAS Carrières-sous-Poissy	Mme Lalouchen	01 39 22 36 00	1 place Saint Blaise 78955 Carrières-sous-Poissy		140
CCAS Plaisir	Mme Bizot	01 30 79 63 80	2 rue de la République 78370 Plaisir		85
CCAS Limay	Mme Dangerville	01 34 97 27 27	5 avenue du Président Wilson 78520 Limay	m.dangerville@ville-limay.fr	80
Etablissement Territorial Rambouillet	Mme Cholet	01 34 83 69 00	26 rue Pasteur 78120 Rambouillet		30
CCAS Le Perray-en-Yvelines	Mme Delacroix	01 34 84 85 49 01 30 46 31 24	Place de la Mairie 78610 Le Perray-en-Yvelines		5
<b>6 structures</b>					<b>1,003</b>

# Listes des associations et CCAS par type de structure

## Les CCAS spécialisés pour les gens du voyage

### Essonne

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Ris-Orangis	Mlle Larabi	01 69 02 52 52	Place du Général de Gaulle 91130 Ris-Orangis		205
CCAS Massy	Mme Provensal	01 60 13 74 00	1 avenue du Général de Gaulle 91300 Massy	e.provensal@mairie-massy.fr	140
Maison Départementale des Solidarités de Palaiseau	Mme Rastoix	01 69 31 53 20	8 avenue du 1er Mai Zone d'activités les Glaises 91120 Palaiseau		71
CCAS Chilly-Mazarin	Mme Renou	01 69 10 37 00	Place du 8 mai 1945 91380 Chilly-Mazarin	laurence.renou@ville-chilly-mazarin.fr	52
CCAS Saint-Germain-lès-Arpajon		01 69 26 26 20	3 rue René Dècle 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon		44
Maison Départementale des Solidarités de Brétigny-sur-Orge		01 60 84 63 81	9 rue du Bois de Châtres 91220 Brétigny-sur-Orge		10
CCAS Ballainvilliers		01 64 48 83 34	1 rue de Longjumeau 91160 Ballainvilliers		1
<b>7 structures</b>					<b>523</b>

### Val-d'Oise

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations
CCAS Sarcelles	Mme Abgrall Mme Khayat	01 34 38 20 00 01 39 90 54 56	4 place de Navarre 95200 Sarcelles		250
CCAS Sannois	Mme Blanchton	01 39 98 35 00	Place du Général Leclerc 95110 Sannois		150
CCAS Pontoise	Mme Le Troadec	01 34 43 34 43 01 34 35 30 70	8 rue Lemercier 95300 Pontoise		85
CCAS Saint-Brice-sous-Forêt	Mme Lecomte	01 34 29 42 00	14 rue de Paris 95350 Saint-Brice-sous-Forêt		80
CCAS Garge-lès-Gonesse	Mme Ferrier	01 34 53 32 00	1 rue Le Corbusier 95140 Garge-lès-Gonesse		60
CCAS Osny		01 34 25 42 00	Rue William Thornley 95520 Osny		40
CCAS Saint-Ouen-l'Aumône	Mme Couanon	01 34 21 25 00	2 place Pierre Mendès France 95310 Saint-Ouen-l'Aumône		38
CCAS Goussainville	Mme Sylvie	01 39 94 60 00 01 39 94 60 66	Place de la Charmeuse 95190 Goussainville		30
CCAS Ecouen	Mme Riolet	01 39 33 09 00	Place de la Mairie 95440 Ecouen		30
CCAS Montmagny	Mme Luneau	01 34 28 69 00	10 rue du 11 novembre 1918 95360 Montmagny	isabelle.luneau@villr-montmagny.fr	20
CCAS Pierrelaye	Mme Lecomte	01 34 32 31 30	42 bis rue Victor Hugo 95480 Pierrelaye		10
CCAS Roissy-en-France	Mme Emiazord	01 34 38 52 06	2 rue Jean Moulin 95700 Roissy-en-France		2
<b>12 structures</b>					<b>795</b>

### Île-de-France

40 structures

2,991

# Liste des associations et CCAS par département

## Paris

### Associations

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
France Terre d'Asile	Mme Ibazatene	01 53 26 23 80	4 rue Doudeauville 75018 Paris	fibazatene@france-terre-asile.org	10,441		demandeurs d'asile
Solidarité Jean Merlin (Entraide et Partage avec les sans logis)	Mme Camille Cheng	01 42 23 60 66	106 bis boulevard Ney 75018 Paris		3,249	oui	
INSER-ASAF	Mr Abdellatif Kerkeni	01 42 06 54 67	121 rue Manin 75019 Paris	kerkeni@orange.fr	3,000	oui	
Secours Populaire fédération de Paris	Mr Armand	01 53 41 39 39	6 passage Ramey 75018 Paris	zygo20@voila.fr	2,966	oui (avec accueil renforcé)	
ESI - CASP	Mr Patrick Folleville	01 53 33 87 50	20 rue de Santerre 75012 Paris	patrick.folleville@casp.asso.fr	2,132	oui	
Mission évangélique parmi les sans-logis - Entraide et partage avec les sans-logis	Mr Jean Marc Rocher	01 42 41 30 13	22 rue Saint-Marthe 75010 Paris	epalsl@free.fr	2,064	oui (avec accueil renforcé)	
ESI - La maison du Partage - Armée du Salut	Mme Françoise Imperi	01 53 38 41 30	32 rue Bouret 75019 Paris	fimper@armedusalut.fr	1,200	oui (avec accueil renforcé)	
ESI - Le cœur des haltes - La halte sociale	Mr Cabarrus	01 43 44 33 99	6 place Henri Fresnay 75012 Paris	coeurdeshaltes@wanadoo.fr	1,200	oui (avec accueil renforcé)	
Association du Foyer de Grenelle - Dom'Asile	Mr Schlumberger Mr Luc Derieux	01 45 79 81 49	17 rue de l'Avre 75015 Paris		1,010	oui (avec accueil renforcé)	
Association d'entraide protestante des Batignolles	Mme Martine Millet	01 45 22 94 62 01 39 53 47 55	44 boulevard des Batignolles 75017 Paris	milletmartine@club-internet.fr	950		demandeurs d'asile
Association de soutien linguistique et culturel	Mr Marc Paul	01 42 00 08 38	10 rue du Buisson Saint Louis 75010 Paris	aslc@aslc-paris.org	800	oui	
ESI - Aux captifs de la libération	Mme Sham Mme Gaillard	01 42 80 98 73	10 rue de Rocroy 75010 Paris	c.sham@captifs.fr ma.gaillard@captifs.fr	800	oui (avec accueil renforcé)	
ESI - La Mie du Pain	Mr Bushsbaum	01 44 06 98 85	107-109 rue Régnauld 75013 Paris	françois.buchsbaum@miedepain.asso.fr	758	oui (avec accueil renforcé)	
ESI - Saint Martin - Armée du Salut	Mr Nouveau	01 40 27 80 07	31 boulevard Saint Martin 75003 Paris	esistmartin@armedusalut.fr	738	oui (avec accueil renforcé)	
Case Sociale et Culturelle des Antillais	Mr Calife	01 46 07 10 90	62 rue de la Chapelle 75018 Paris	casesociale@wanadoo.fr	720	oui	
Association de l'Œuvre de la Mie de Pain	Mme Emmanuelle Reynaud	01 45 89 90 08	18 rue Charles Fourier 75013 Paris	emmanuelle.reynaud@miedepain.asso.fr	700	oui (avec accueil renforcé)	
ESI - Comité des Sans Logis Relais Logement	Mr Jean Yves Cottin Mr Morad Belkhirat	01 40 19 98 83	130 rue de Castagnary 75015 Paris		700	oui (avec accueil renforcé)	
Les équipes Saint Vincent	Mme Soisic Bhavany	01 48 06 87 56 01 40 08 03 04	139 rue d'Oberkampf 75011 Paris	equipesaintvincent@noos.fr	533	oui	
ESI - Emmaüs AGORA	Mme Boudeau	01 55 34 74 84	32 rue de La Bourdonnais 75001 Paris	oboudeau@emmaus.asso.fr	500	oui (avec accueil renforcé)	
Cimade Gobelins - Paroisse protestante de Port Royal / Dom'Asile	Mr Brice Deymié Mme Gisèle Rieter	01 43 37 26 67	18 boulevard Arago 75013 Paris		500		demandeurs d'asile
Société Saint-Vincent de Paul - Louise de Marillac	Mme Villey	01 40 08 03 04	8 rue de Saint Petersburg 75008 Paris	vincentienmi@yahoo.fr	400	oui	
Le Cèdre / Dom'Asile	Mr François Deleurme	01 48 39 10 92 01 48 39 80 76	23 boulevard de la Commanderie 75019 Paris	francois-deleurme@secours-catholique.org	394		demandeurs d'asile
Mouvement pour la Réinsertion Sociale (MRS)	Mr Gérard Gladieux Mme Tranchimand	01 45 81 17 57 01 43 72 02 00	7 passage du Bureau 75011 Paris	mrs75@orange.fr	301		anciens détenus
Service pénitentiaire d'insertion et de Probation de Paris (SPIP)	Mr Alain Fajer	01 44 32 72 33	12 rue Charles Fourier 75013 Paris	alain.fajer@justice.fr	284		anciens détenus
ESI - Croix rouge 14ème - APASO	Mme Monique Bonnet	01 56 88 01 83	98 rue Didot 75014 Paris	monique.bonnet@croix-rouge.fr	210	oui	
ESI - Halte aide aux femmes battues	Mme Monnier	01 43 48 18 66	17 rue Mendelssohn 75020 Paris	direction@hafb-asso.fr	152		femmes battues
ESI - Samu Social	Mme Brigitte Lucas	01 41 74 88 10	35 avenue Courteline 75012 Paris	c.cellier@samusocial-75.fr / b.lucas@samusocial-75.fr	125	oui (avec accueil renforcé)	
L'Amicale du Nid	Mr Tête	01 42 02 38 22	103 rue La Fayette 75010 Paris	amicaledunid.paris@wanadoo.fr	112		pers. en lien avec la prostitution
Les Relais du Cœur	Mr Gueguen	01 44 88 98 80	100 rue Rambuteau 75001 Paris		110	oui (avec accueil renforcé)	
ARCAT	Mme Anne Guerin	01 44 93 29 29	94-102, rue de Buzenval 75020 Paris	directeur@arcas-sante.org	100		pers. avec des pbs de santé
Cœur sur Cinq		01 43 36 48 30	24 rue Daubenton 75005 Paris		50	oui (avec accueil renforcé)	
Association Le Verlan		01 44 62 26 90	32 rue Piat 75020 Paris		40		anciens détenus
ESI - CASVP - La halle Saint Didier	Mme N'Guyen	01 53 70 48 88 01 53 70 40 86	23 rue Mesnil 75016 Paris	thi-tuyet-dung.nguyen@paris.fr	30	oui (avec accueil renforcé)	
ARAPEJ75	Mme Françoise Mertz Mme Françoise Arnould	01 42 46 15 45	70-76 rue Brillat Savarin 75013 Paris	arapej-75@wanadoo.fr	3		anciens détenus

34 associations

37,272 domiciliations

### PSA (CCAS)

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
PSA - Bastille	Mme Ghislaine De Golbery	01 53 46 15 00	5 rue Lacuée 75012 Paris	ghislaine.degolbery@paris.fr	3,098	oui	
PSA - Chemin Vert	Mme Françoise Ducat	01 55 28 86 10 01 53 46 15 00	70 rue du Chemin Vert 75011 Paris	francoise.ducat@paris.fr	1,033	oui	
PSA - Belleville	Mme Claude-Annick Cafe	01 40 33 31 88	212 rue de Belleville 75020 Paris	claud-annick.cafe@paris.fr	209	oui	

3 PSA (CCAS)

4,340 domiciliations

### Total

34 associations et 3 PSA (CCAS)

41,612 domiciliations

# Liste des associations et CCAS par département

## Hauts-de-Seine

### Associations

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
ASSAV	Mr Joseph Rustico	01 47 80 15 87	317 rue de la Garenne 92000 Nanterre	justicoasav92@wanadoo.fr	1,707		gens du voyage
Secours Catholique de Colombes	Mme Thibaud	01 47 81 11 09	3 bis rue Victor Hugo 92700 Colombes	sylvie-thibaud@tele2.fr	500	oui (avec accueil renforcé)	
Dom'Asile Colombes	Mme Christine DeClarens	01 47 81 11 09	3 bis rue Victor Hugo 92700 Colombes	christine.de.clarens@wanadoo.fr	466		demandeurs d'asile
Croix Rouge Asnières Gennevilliers	Mme Chastenot	01 40 85 03 15	64 rue Jean Jaures 92230 Gennevilliers	danchast@orange.fr	430	oui	
RSA 92	Mr Voise	01 46 83 81 53	122 rue Boucicaut 92260 Fontenay-aux-Roses	frederic.voise@rsa92.fr	254	oui (avec accueil renforcé)	
ESP 92	Mr Tahar Moez	01 40 97 07 49	33 rue Volant 92000 Nanterre		173		anciens détenus
ASSOL Nanterre	Mr Magnan	01 41 37 95 30	48 avenue Georges Clémenceau 92000 Nanterre	pe.magnan-assolmncp@orange.fr	150	oui	
CASH Nanterre	Mr Dominique Cornacchia	01 47 69 73 17	403 avenue de la république 92000 Nanterre	dominique.cornacchia@ch-nanterre.fr	108	oui	

8 associations

3,788 domiciliations

### CCAS

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
CCAS Clichy	Mme Digoy	01 47 15 31 41	90 bis rue Martre 92110 Clichy	dominique.digoy@ville-clichy.fr	280	oui	
CCAS Suresnes	Mme Ouchnir	01 41 18 19 20	2 rue Carnot 92150 Suresnes		90	oui	
CCAS Villeneuve-la-Garenne	Mr Clermont Mme Koelz	01 40 85 57 00	28 avenue de Verdun 92390 Villeneuve-la- Garenne	kkoelz@villeneuve92.com	84	oui	
CCAS Courbevoie		01 43 34 70 00	Place de l'Hôtel de Ville 92401 Courbevoie		80	oui	
CCAS Colombes	Mme Atikossi	01 70 72 18 64	Place de la République 92700 Colombes		69	oui	
CCAS Clamart		01 41 23 05 70	55 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart		60	oui	
CCAS La Garenne-Colombes	Mr Guillaumet	01 72 42 40 00	68 boulevard de la République 92250 La Garenne-Colombes		52	oui	
CCAS Meudon		01 41 14 80 00	6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon		49	oui	
CCAS Issy-les-Moulineaux	Mme Galletier	01 41 23 80 00	47 rue du général Leclerc 92131 Issy-les-Moulineaux		33	oui	
CCAS Saint-Cloud		01 41 12 89 65	13 place Charles de Gaulle 92211 Saint-Cloud		30	oui	
CCAS Antony		01 40 96 71 00	Place de l'Hôtel de Ville 92161 Antony		25	oui	
CCAS Sèvres		01 41 14 10 10	54 Grande Rue 92311 Sèvres		24	oui	
CCAS Le Plessis-Robinson	Mme Aumont	01 46 01 43 21	3 place de la Mairie 92350 Le Plessis-Robinson		23	oui	
CCAS Neuilly-sur-Seine		01 40 88 88 88	96 avenue Achille Perretti 92200 Neuilly-sur-Seine		20	oui	
CCAS Malakoff		01 47 46 75 00	Place du 11 novembre 92243 Malakoff		16	oui	
CCAS Chaville	Mme Mogaadi	01 41 15 40 00	1456 avenue Roger Salengro 92370 Chaville	n.mogaadi@ville-chaville.fr	15	oui	
CCAS Châtillon		01 58 07 15 40	1 place de la Libération 92320 Chatillon		14	oui	
CCAS Bourg-la-Reine		01 41 87 22 26	6 boulevard Carnot 92340 Bourg-la-Reine		13	oui	
CCAS Vanves	Mme Ibata	01 41 33 92 41	23 rue Antoine Fratacci 92172 Vanves		11	oui	
CCAS Levallois-Perret		01 49 68 30 00	Place de la République 92300 Levallois-Perret		10	oui	
CCAS Montrouge	Mr Villeger	01 46 12 74 10	43 avenue de la République 92121 Montrouge	n.antona@ville-montrouge.fr c.villeger@ville-montrouge.fr	10	oui	
CCAS Chatenay-Malabry		01 46 83 46 83	26 rue du Docteur-Le-Savoureux 92290 Châtenay-Malabry		10	oui	
CCAS Sceaux	Mme Arnault	01 41 13 33 00	122 rue Houdan 92330 Sceaux	claudine.arnault@sceaux.fr paule.novaro@sceaux.fr	8	oui	
CCAS Fontenay-aux-Roses		01 41 13 20 75	10 rue Jean Jaurès 92260 Fontenay-aux-Roses		6	oui	
CCAS Asnières		01 41 11 12 13	1 place de l'Hôtel de Ville 92602 Asnières-sur-Seine		6	oui	
CCAS Garches		01 47 95 66 66	2 rue Claude Liard 92380 Garches		5	oui	
CCAS Vaucresson		01 47 95 53 00	8 Grande Rue 92420 Vaucresson		3	oui	

27 CCAS

1,046 domiciliations

### Total

8 associations et 27 CCAS

4,834 domiciliations

# Liste des associations et CCAS par département

## Seine-Saint-Denis

### Associations

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
Médecins du Monde	Mme Jalila Bousid	01 55 93 19 34	8 rue des blés 93200 Saint-Denis	coordination.mission.banlieue@wanadoo.fr	3,000		pers. avec des pbs de santé
Emmaüs Alternative	Mme Lennedic / Mme Denerier	01 48 51 64 51 01 48 70 80 57	22 rue des Fédérés 93100 Montreuil	mhlennedic.emmaus-alternatives@wanadoo.fr	1,175	oui (avec accueil renforcé)	
FAP	Mr Yves Dervin	01 43 88 08 00	11-13 rue du chemin de fer 93220 Gagny	hs93-yd@orange.fr	614	oui (avec accueil renforcé)	
Secours Catholique	Mr Vaxelaire	01 45 28 17 82	33 rue Paul Cavares 93110 Rosny-sous-bois	vincent-vaxelaire@secours-catholique.org	520	oui (avec accueil renforcé)	
SOS Gens du Voyage	Mr Charpentier	01 48 30 78 24	Cité Gaston Rouleau 93700 Drancy	sosgensduvoyage@wanadoo.fr	500		gens du voyage
ADEPT	Mme Sciarli	01 48 31 20 21	37 rue Voltaire 93700 Drancy	martine.sciarli@wanadoo.fr	406		gens du voyage
AFTAM	Mme Taddéo	01 48 35 38 93	16 rue Jean-Pierre Timbaud 93120 La Courneuve	bienvenuc@aftam.asso.fr	389		demandeurs d'asile
ESP 93	Mme Favreau	01 48 57 02 20	24-28 rue de l'Eglise 93100 Montreuil		375		anciens détenus
Secours Catholique	Mme Huguette Rondeau	01 48 20 40 07	28 rue Dezobry - 93200 Saint-Denis	huguette.rondeau@wanadoo.fr	280	oui	
Dom'Asile	Mme Huguette Rondeau	01 48 20 40 07	28 rue Dezobry 93200 Saint-Denis	huguette.rondeau@wanadoo.fr	202		demandeurs d'asile
Dom'Asile	Mme Emilie Guillemain	01 40 08 17 21	33 rue Paul Cavares 93110 Rosny-sous-bois	domasile@cimade.org	198		demandeurs d'asile
AFGVIF	Mr Lambert	06 07 04 46 72	22 rue du chemin vert 93100 Aubervilliers	a.f.g.v.i.f@wanadoo.fr	197		gens du voyage
Pact Arim 93	Mme Marie Stella Rose	01 49 88 46 86	54-56 avenue du Président Wilson 93100 Montreuil	s.rose@pactarim.com	186	oui	
Secours Populaire	Mme Passebon	01 48 95 36 40	27-33 rue Pierre Curie 93230 Romainville	spf93@orange.fr	140	oui	
SOS femme Bondy		01 55 89 00 88	128 rue Baudin 93140 Bondy		57		femmes battues
Association Amicale du Nid	Mme Colnel	01 41 68 20 28	11-13 rue Félix Merlin 93800 Epinay-sur-Seine		9		pers. en lien avec la prostitution

16 associations

8,248 domiciliations

### CCAS

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
CCAS Saint-Ouen	Mme Elise Lonjet Mme Renaud	01 49 45 69 78	6, place de la République 93406 Saint-Ouen		609	oui	
CCAS La Courneuve	Mme Busset	01 49 92 60 00	126 rue Anatole France 93120 La Courneuve		148	oui	
CCAS Aubervilliers	Mme Treillard	01 48 39 53 84	2 rue de la Commune de Paris 93300 Aubervilliers		126	oui	
CCAS Le Blanc-Mesnil	Mme Sicoleta	01 48 67 51 60	Place Gabriel Péri 93156 Le Blanc-Mesnil		109	oui	
CCAS Aulnay-sous-Bois	Mme Baradat	01 48 39 53 72	Boulevard de l'Hôtel de Ville 93600 Aulnay-sous-Bois		100		gens du voyage
CCAS Rosny-sous-Bois	Mme Mayere	01 49 35 14 20	20 rue Rochebrune 93111 Rosny-sous-Bois	gaulis@mairie-rosny-sous-bois.fr	94	oui	
CCAS Villetaneuse	Mme Rivière	01 49 40 76 00	Place Hotel de Ville 93430 Villetaneuse		80	oui	
CCAS Pierrefite-sur-Seine		01 49 40 16 55	Place de la Libération 93380 Pierrefite-sur-Seine		71	oui	
CCAS Noisy-le Grand		01 45 92 75 75	2 place de la Liberation 93051 Noisy-le-Grand		64	oui	
CCAS Dugny	Mme Pharamond	01 49 92 66 64	1 rue de la Résistance 93440 Dugny		58	oui	
CCAS Bagnolet		01 49 93 60 00	Place Salvador Allende 93171 Bagnolet		55	oui	
CCAS Sevran		01 49 36 52 00	5 rue Roger Le Maner 93270 Sevran		45	oui	
CCAS Pantin	Mme Lecain	01 49 15 40 00	84-88 avenue du Général Leclerc 93500 Pantin		44	oui	
CCAS Clichy-sous-Bois	Mme Jocelyne Liso	01 43 88 96 04	Place du 11 novembre 1918 93390 Clichy-sous-Bois	jocelyne.liso@ville-clichy-sous-bois.fr	42	oui	
CCAS Les Lilas		01 43 62 82 02	96 rue de Paris 93260 Les Lilas		30	oui	
CCAS Epinay-sur-Seine		01 49 71 99 10	1-3 rue Quétigny 93806 Epinay-sur-Seine		29	oui	
CCAS Pavillons-sous-Bois		01 48 47 55 66	144 avenue Jean-Jaurès 93320 Pavillons-sous-Bois		21	oui	
CCAS Neuilly-sur-Marne		01 43 08 96 96	1 place François Mitterand 93330 Neuilly-sur-Marne		20	oui	
CCAS Noisy-le-Sec	Mme Mérignac	01 41 83 81 10	Place du Maréchal Foch 93130 Noisy-le-Sec		20	oui	
CCAS Villepinte		01 41 52 53 00	Centre administratif Bâtiment D, avenue Paul Vaillant Couturier 93420 Villepinte		18	oui	
CCAS Livry-Gargan		01 41 70 88 40	3 place François-Mitterrand 93891 Livry-Gargan		15	oui	
CCAS Le Pré-Saint-Gervais		01 49 42 73 00	84 bis rue André Joineau 93311 Le Pré Saint-Gervais		13	oui	
CCAS Le Bourget		01 43 11 26 70	86 avenue de la division Leclerc 93350 Le Bourget		10	oui	
CCAS Gagny		01 43 01 43 01	1 place Foch 93220 Gagny		6	oui	
CCAS L'Île Saint-Denis		01 49 22 11 00	1 rue Méchin 93450 L'Île-Saint-Denis		4	oui	
CCAS Neuilly-Plaisance		01 43 00 96 16	6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly Plaisance		4	oui	
CCAS Tremblay-en-France		01 49 63 71 35	18 boulevard de l'Hôtel de Ville 93290 Tremblay-en-France		3	oui	
CCAS Le Raincy		01 43 02 42 00	121 avenue de la Résistance 93346 Le Raincy		2	oui	

28 CCAS

1,840 domiciliations

### Total

16 associations et 28 CCAS

10,088 domiciliations

# Liste des associations et CCAS par département

## Val-de-Marne

### Associations

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
Abej Diaconie	Mr De Smidt	01 46 82 61 00	9 avenue Maximilien Robespierre 94400 Vitry-sur-Seine	j.desmidt@abej.asso.fr	2,500	oui (avec accueil renforcé)	
France Terre d'Asile	Mr Schers	01 45 17 68 80	22 rue Viet 94000 Créteil	gschers@France-terre-asile.org	1,966		demandeurs d'asile
Secours Catholique	Mr Renou	01 45 17 01 70	237 rue du Général Leclerc 94000 Créteil	laurent-renou@secours-catholique.org sc-creteil@secours-catholique.org	1,894	oui (avec accueil renforcé)	
Emmaüs Créteil	Mr Bellec	01 42 07 25 33	14 rue du docteur Ramon 94000 Créteil	dbellec@emmaus.asso.fr	590	oui (avec accueil renforcé)	
Entraide et Partage	Mme Moraes	01 43 98 09 97	12 rue Monmory 94300 Vincennes	entraideetpartage@free.fr	586	oui	
Dom'Asile	Mr Wender	01 41 93 76 29	12 rue Monmory 94300 Vincennes	pwender@club-internet.fr	568		demandeurs d'asile
Emmaüs Ivry	Mme Mulot	01 46 71 95 31	73 boulevard de Brandebourg 94200 Ivry-sur-Seine	pmulot@emmaus.asso.fr	550	oui (avec accueil renforcé)	
Centre Erik Satie	Mme Vermeil	01 41 24 27 00	3-5 rue Emile Raspail 94110 Arcueil	f.vermeil@vivre-asso.com	500	oui	
Les restos du cœur		01 47 26 61 02 01 46 77 61 02 01 49 58 87 93	161 avenue de la République 94800 Villejuif		300	oui (avec accueil renforcé)	
La Halte Fontenaysienne	Mme Raffin	01 48 75 71 51	10 Chemin des sources 94120 Fontenay-sous-Bois	lahaltefontenaysienne@wanadoo.fr	285	oui (avec accueil renforcé)	
AUVM	Mr Baudier	01 45 97 24 05	26 avenue du Maréchal Joffre 94290 Villeneuve-le-Roi	baudier.information@orange.fr	267	oui (avec accueil renforcé)	
Croix Rouge	Mme Bousquet	01 45 11 69 32	14 rue de l'Eglise 94340 Joinville-le-Pont	francoise.bousquet@crf94.fr fbousquet@samusocial-94.fr	238	oui	
Association Joly	Mme Langlois	01 43 97 30 06	12 boulevard de Créteil 94100 Saint-Maure-dès-Fossés	langlois.adj@wanadoo.fr	184	oui (avec accueil renforcé)	
Tremplin 94 SOS Femmes	Mme Farida Damen	01 49 77 10 34	50 rue camot 94700 Maisons-Alfort	direction.tremplin94@wanadoo.fr	25		femmes battues

14 associations

10,453 domiciliations

### CCAS

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
CCAS Limeil-Brévannes	Mme Bernard	01 45 10 76 00	Place Charles de Gaulle 94450 Limeil-Brévannes	j-bernard@ville-limeilbrevanne.fr	300		gens du voyage
CCAS Villeneuve-Saint-Georges		01 45 10 13 20	Place Pierre Sémard 94190 Villeneuve-Saint-Georges		150	oui	
CCAS Champigny-sur-Marne	Mme Sayad	01 45 16 41 73	14 rue Louis Talamoni 94500 Champigny-sur-Marne	k.sayad@mairie-champigny94.fr	100	oui	
CCAS Nogent-sur-Marne	Mme Jure	01 48 71 52 40	5 rue des Héros Nogentais 94130 Nogent-sur-Marne		56	oui	
CCAS Chevilly-Larue	Mme Martinho	01 45 60 18 00	88 avenue du Général de Gaulle 94669 Chevilly-Larue	emartinho@ville-chevilly-larue.fr	30	oui	
CCAS Alfortville		01 58 73 28 34	56 rue Jules Guesde 94140 Alfortville		29	oui	
CCAS Sucy-en-Brie		01 49 82 24 50	2 avenue Georges Pompidou 94370 Sucy-en-Brie		28	oui	
CCAS Arcueil	Mme Zediri	01 46 15 08 80	10 avenue Paul Doumer 94110 Arcueil		24	oui	
CCAS Maisons-Alfort		01 43 96 77 00	118 avenue du Général de Gaulle 94706 Maisons-Alfort		19	oui	
CCAS Choisy-le-Roi	Mme Siolfi	01 48 92 41 11	Place Gabriel Péri 94600 Choisy-le-Roi		18	oui	
CCAS L'Hay-les-Roses		01 46 15 33 33	41 rue Jean Jaurès 94240 L'Hay-les-Roses		18	oui	
CCAS Fresnes		01 49 84 56 56	1 place Pierre et Marie Curie 94260 Fresnes		7	oui	
CCAS Boissy-Saint-Léger		01 45 10 61 32	7 boulevard Léon Révillon 94470 Boissy-Saint-Léger		5	oui	
CCAS Orly		01 48 90 20 00	7 avenue Adrien Raynal 94310 Orly		5	oui	
CCAS Cachan		01 49 69 69 69	Square de la Libération 94230 Cachan		4	oui	
CCAS La Queue-en-Brie		01 49 62 30 16	Place du 18 Juin 1940 94510 La Queue-en-Brie		3	oui	
CCAS Rungis		01 45 12 80 00	5 rue Sainte Geneviève 94150 Rungis		3	oui	
CCAS Chennevières-sur-Marne		01 45 76 21 55	140bis rue Aristide Briand 94430 Chennevières-sur-Marne		2	oui	
CCAS Joinville-le-Pont		01 48 85 10 40	23 rue de Paris 94340 Joinville-le-Pont		2	oui	
CCAS Bry-sur-Marne		01 45 16 68 00	1 rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne		1	oui	
CCAS Ivry-sur-Seine		01 49 60 25 08	Esplanade Georges Marrane 94200 Ivry-sur-Seine		1	oui	
CCAS Plessis-Trévisé		01 49 62 25 25	36 avenue Ardouin 94420 Le Plessis-Trévisé		1	oui	
CCAS Périgny-sur-Yerres		01 45 98 90 45	Rue Paul Doumer 94520 Périgny-sur-Yerres		1	oui	
CCAS Santeny		01 56 32 32 33	Place du Général de Gaulle 94440 Santeny		1	oui	
CCAS Valenton		01 43 86 37 37	48 rue du Colonel Fabien 94460 Valenton		1	oui	
CCAS Villecresnes		01 45 10 39 00	68 rue du Lieutenant Dagorno 94440 Villecresnes		1	oui	

26 CCAS

810 domiciliations

### Total

14 associations et 26 CCAS

11,263 domiciliations

# Liste des associations et CCAS par département

## Seine-et-Marne

### Associations

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
Association Croix Rouge	Mr Pierre Richard	01 60 07 68 73	913 Avenue du Lys 77190 Dammarie-les-Lys	crflagny.lapaix@gmail.com	1,200		demandeurs d'asile
Association Horizon Meaux	Mme Lambert	01 60 09 93 93	3 avenue de la Victoire 77100 Meaux	domiciliation@horizon-77.com	617		gens du voyage
Association Collectif Chrétien d'Action Fraternelle Chelles	Mr Clerc	01 60 20 76 46	86 rue Albert Caillou 77500 Chelles	ccaf.ave-chelles@orange.fr	400	oui	
Centre d'Insertion Sociale Nemours	Mme Guignier Mme Sartoux	01 64 78 51 30	18 avenue du Général de Gaulle 77140 Nemours	cisud77@hotmail.com	300	oui	
Association Le Sentier Melun	Mr Risselin Mr Laurent Perrisseau	01 72 17 21 20	10 rue Louis Beauhier 77000 Melun	l-perrisseau@le-sentier.org	201	oui (avec accueil renforcé)	
Association La Rose des Vents Meaux	Mme Estelle Butez Mme Recheumann	01 60 44 27 87	14 rue des Béguines 77100 Meaux	estelle.butez@larosedesvents.org	163	oui (avec accueil renforcé)	
Association Croix Rouge	Mme Françoise Bauger	01 60 07 60 90	4 avenue du Général Leclerc 77400 Lagny-sur-Marne	crflagny.lapaix@gmail.com	145	oui (avec accueil renforcé)	
Association Le Relais de Sénart	Mme Siehen	01 64 89 76 40	27 rue de l'Etang 77240 Vert-Saint-Denis	antenne.senart@lerelais77.fr	73		femmes battues
Association Secours Populaire Mitry-Mory	Mme Lebas	01 64 27 26 01	124 avenue du 8 mai 1945 77290 Mitry-Mory		50	oui	
Association Secours Populaire Pontault-Combault	Mme Kerbadj	01 60 29 34 29	75 rue des Prés Saint Martin 77340 Pontault-Combault		48	oui	
Association Secours Populaire Savigny-le-Temple	Mme Moignoux	01 60 63 81 69	8-10 rue des Arcades 77176 Savigny-le-Temple	savigny@spf77.org	30	oui	
Association Secours Populaire La Ferté-sous-Jouarre		01 60 22 67 12	33 rue de Condé 77260 La Ferté-sous-Jouarre		20	oui	
Association APS Contact Provins	Mme Vitte	01 64 08 99 47	28 rue de la Venière 77160 Provins	apsc@club-internet.fr	18	oui	
Association Secours Populaire Melun		01 60 59 16 54	39 rue Jean Moulin 77000 Melun		17	oui	
Association pour l'Accueil des Gens du Voyage		01 60 23 47 55	Terrain de Meaux-Poincy, route de Poincy 77100 Meaux		15		gens du voyage
Association Secours Populaire Meaux		01 60 25 21 87	Bâtiment Cornouailles - BP 538 77332 Meaux Cedex		7	oui	
Association Secours Populaire Nangis	Mme Françoise Maurel	01 89 68 31 35	11 rue des Ecoles 77370 Nangis	nangis@spf77.org	5	oui	
Association Solidarité Canton Crécy-la-Chapelle		01 64 63 97 48	Mairie, annexe 2 - 77580 Crécy-la-Chapelle		4	oui	
Association Emmaüs La Grande-Paroisse		01 64 70 57 90 01 60 32 40 36	Rue Garenne 77130 La Grande-Paroisse		1	oui	
Association Secours Populaire Le Mée-sur-Seine		01 64 37 77 00	228 rue des Abeilles 77350 Le Mée-sur-Seine		1	oui	

20 associations

3,315 domiciliations

### CCAS

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
CCAS Coulommiers	Mme Coquillard	01 64 75 80 00	13 rue du Général de Gaulle 77120 Coulommiers	ccas@coulommiers.fr	243	oui	
CCAS Melun	Mme Avot Mme Cellier	01 64 52 33 03	16 rue Paul Doumer 77000 Melun		124	oui	
CCAS Saint-Pierre-les-Nemours	Mme Pillavoine	01 64 45 13 60	7 chemin Messe 77140 Saint-Pierre-les-Nemours		100		gens du voyage
CCAS Pontault-Combault	Mme Ageorges	01 60 18 15 70	107 avenue de la République 77340 Pontault-Combault	ageorges@pontault-combault.fr	73	oui	
CCAS Lagny-sur-Marne	Mme Tatinclaux	01 64 12 17 99	3 bis rue des Pois aux Lombards 77400 Lagny-sur-Marne		60	oui	
CCAS Savigny-le-Temple	Mme Dorée	01 64 10 18 00	76 rue Louise Michel 77176 Savigny-le-Temple	social@savigny-le-temple.fr	50		gens du voyage
CCAS Dammarie-les-Lys	Mr Dumoulin	01 64 87 44 80	26 rue Charles de Gaulle 77196 Dammarie-les-Lys		40	oui	
CCAS Roissy-en-Brie		01 64 43 59 30	2 rue Pasteur 77680 Roissy-en-Brie	ccas@ville-roissy-en-brie.fr	30	oui	
CCAS Lieusaint	Mme Berez	01 64 13 55 55	50 rue de Paris 77127 Lieusaint		25		gens du voyage
CCAS Fontainebleau	Mme Thiroine	01 60 74 64 84	40 rue Grande 77300 Fontainebleau		22	oui	
CCAS Torcy		01 60 37 37 37	Place de l'appel du 18 juin 1940 77200 Torcy		22	oui	
CCAS Lognes		01 60 06 88 88	11 esplanade des droits de l'homme 77185 Lognes		20		gens du voyage
CCAS Le Mée-sur-Seine	Mr Serayet Mme Jolin	01 60 56 97 20	49 allée de la Gare 77350 Le Mée-sur-Seine	yves.seirayet@le-mee-sur-seine.fr	18	oui	
CCAS Provins		01 60 67 01 50	7 cours Benedictins 77160 Provins		18	oui	
CCAS Cannes-Ecluse		01 60 73 57 00	51 rue Désiré Thoison 77130 Cannes-Ecluse		16		gens du voyage
CCAS Saint-Fargeau-Ponthierry		01 60 65 20 25	98 avenue de Fontainebleau 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry		15	oui	
CCAS Brié-Comte-Robert		01 64 05 72 25	8 avenue du Parc 77170 Brié-Comte-Robert		14		gens du voyage
CCAS Esbly	Mme Boulanger	01 64 63 44 00	7 rue Victor Hugo 77450 Esbly	cboulanger@mairie-esbly.fr	12	oui	
CCAS Nemours	Mme Rodriguez	01 60 34 53 00	39 rue du Docteur Choppy 77130 Nemours		11	oui	
CCAS Avon	Mlle Dejaune	01 60 71 51 00	1 rue des Sapins 77210 Avon	service.ccas@avon77.com	10	oui	
CCAS Nandy	Mme Canifru Malig	01 64 19 29 25	1 rue de l'église 77176 Nandy		10	oui	
CCAS Courtry	Mme Buffenoir	01 64 26 60 00	52 rue Général Leclerc 77181 Courtry		10		gens du voyage
CCAS Villeparisis		01 64 67 52 43	32 rue de Ruze 77270 Villeparisis		10		gens du voyage
CCAS Emerainville		01 60 05 40 00	16 place Mendes France 77184 Emerainville		8	oui	
CCAS Cesson		01 64 10 51 00	8 route de Saint Leu 77240 Cesson		8		gens du voyage

# Liste des associations et CCAS par département

## Seine-et-Marne (suite)

### CCAS

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
CCAS Bussy-Saint-Georges		01 64 66 61 92	30 boulevard Antoine Giroust 77600 Bussy-Saint-Georges		7	oui	
CCAS Vert-Saint-Denis		01 64 10 59 00	2 rue Pasteur 77240 Vert-Saint-Denis		7	oui	
CCAS Noisiel		01 60 37 73 73	Place Emile Meunier 77186 Noisiel		6	oui	
CCAS Saint-Germain-sur-Morin	Mme Payrat	01 60 04 13 06	Place de la Mairie 77860 Saint-Germain-sur-Morin		6	oui	
CCAS Claye-Souilly		01 60 26 92 05	Allée André Benoit 77410 Claye-Souilly		6		gens du voyage
CCAS Dammartin-en-Goële		01 60 03 85 50	79 rue du Général de Gaulle 77230 Dammartin-en-Goële		5	oui	
CCAS Saint-Thibault-des-Vignes		01 60 31 51 42	Place de l'église 77400 Saint-Thibault-des-Vignes		5		gens du voyage
CCAS Veneux-les-Sablons		01 60 70 52 38	Place du 11 novembre 77250 Veneux-les-Sablons		5		gens du voyage
CCAS Ozoir-la-Ferrière		01 64 43 35 35	8 avenue Edouard Gourdon 77330 Ozoir-la-Ferrière		4	oui	
CCAS Fontenay-Trésigny		01 64 25 90 67	26 avenue Général de Gaulle 77610 Fontenay-Trésigny		3	oui	
CCAS Moret-sur-Loing		01 60 73 51 51	26 rue Grande 77250 Moret-sur-Loing		3	oui	
CCAS Tournan-en-Brie		01 64 42 52 49	Place du Château 77220 Tournan-en-Brie		3	oui	
CCAS Champagne-sur-Seine		01 60 39 51 30	98 rue Grande 77430 Champagne-sur-Seine		2	oui	
CCAS Souppes-sur-Loing		01 64 78 57 77	19 avenue du Maréchal Leclerc 77460 Souppes-sur-Loing		2	oui	
CCAS Chaumes-en-Brie		01 64 25 00 00	Place Foch 77390 Chaumes-en-Brie		1	oui	
CCAS Chelles	Mme Lagorce	01 64 72 84 84	Rue des Frères Verdeaux 77500 Chelles		1	oui	
CCAS Vaux-le-Pénil		01 64 71 51 00	8 rue des Carouges 77000 Vaux-le-Pénil		1	oui	
CCAS Villiers-Saint-Georges		01 64 01 90 35	Place de la Mairie 77560 Villiers-Saint-Georges		1	oui	
CCAS La Ferté-Gaucher		01 64 75 87 87	1 place du Général de Gaulle 77320 La Ferté-Gaucher		1	oui	
CCAS Nangis		01 64 60 52 14	Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 77370 Nangis		1	oui	
CCAS Livry-sur-Seine		01 60 68 25 83	Place de l'église 77000 Livry-sur-Seine		1		gens du voyage

49 CCAS

1,040 domiciliations

### Total

20 associations et 49 CCAS

4,355 domiciliations

# Liste des associations et CCAS par département

## Yvelines

### Associations

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
Secours Catholique Délégation Versailles	Mr Xavier Dervaux Mr Douet	01 39 50 44 45	24ter rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles	xdx@noos.fr	882	oui (avec accueil renforcé)	
Association Déclic Fondation Abbé Pierre	Mr Philippe Langonné	01 30 98 42 58	7 rue de la Somme 78200 Mantes-la-Jolie	association-declic@orange.fr	600	oui (avec accueil renforcé)	
Association La Maison Verte - Armée du Salut	Mr Michel Toureau	01 39 73 29 39	14 rue de la Maison Verte 78100 Saint-Germain-en-Laye	bdesoret@armedusalut.fr	519	oui (avec accueil renforcé)	
Association Stuart Mill Versailles	Mr Madej	01 30 84 11 80	31 rue de l'Orangerie 78000 Versailles	secretariat.stuartmill@avvej-asso.fr	500	oui	
Association Secours Catholique Mantes-la-Jolie	Mr hubert Decourt	01 34 76 98 50	56 boulevard du Maréchal Juin 78200 Mantes-la-Jolie	decourt.hubert@orange.fr	225	oui	
Association Secours Catholique Poissy	Mr Feugier Mme Philippe	01 30 74 67 48	68 avenue du Maréchal Foch 78300 Poissy	philippe@familleguinot.com	200	oui (avec accueil renforcé)	
Association Croix Rouge Chatou-Croissy	Mme Mesnil	01 39 52 67 75	1 square Debussy 78400 Chatou	dl.chatoucroissy@croix-rouge.fr	138	oui (avec accueil renforcé)	
Association Le Bateau "Je sers"	Mme Martin	01 39 72 62 83	Quai de la République 78700 Conflans-Sainte-Honorine		30		gens du voyage

8 associations

3,094 domiciliations

### CCAS

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
CCAS Trappes	Mme Samira el Méchoui Mr Daniel Philippe	01 30 69 18 40	Place de la République 78190 Trappes	daniel.philippe@mairie-trappes.fr	663		gens du voyage
CCAS Les Mureaux	Mme Garnier Mme Jillard	01 30 91 39 60	Place de la Libération 78135 Les Mureaux	cjillard@mairie-lesmureaux.fr	140	oui	
CCAS Carrières-sous-Poissy	Mme Ialouchen	01 39 22 36 00	1 place Saint Blaise 78955 Carrières-sous-Poissy		140		gens du voyage
CCAS Versailles	Mme Méline Ferlicot	01 30 97 83 77	6 impasse des Gendarmes 78000 Versailles		85	oui	
CCAS Plaisir	Mme Bizot	01 30 79 63 80	2 rue de la République 78370 Plaisir		85		gens du voyage
CCAS Limay	Mme Dangerville	01 34 97 27 27	5 avenue du Président Wilson 78520 Limay	m.dangerville@ville-limay.fr	80		gens du voyage
CCAS Rambouillet		01 34 83 84 18	12 rue Gautherin 78120 Rambouillet		57	oui	
Etablissement Territorial Plaisir	Mme Verbrugge	01 30 79 11 60	1238 avenue du Général de Gaulle 78370 Plaisir		40	oui	
Etablissement Territorial Houilles		01 61 04 15 50 01 39 70 25 70	44 rue Gambetta 78800 Houilles		30	oui	
Etablissement Territorial Rambouillet	Mme Cholet	01 34 83 69 00	26 rue Pasteur 78120 Rambouillet		30		gens du voyage
Etablissement Territorial Sartrouville	Mme Durand Mme Muller	01 30 86 57 80	13 rue Fabert 78500 Sartrouville		29	oui	
CCAS Elancourt	Mme Mino	01 30 66 44 27	1 place du Général de Gaulle 78990 Elancourt		26	oui	
CCAS Triel-sur-Seine	Mme Veron	01 39 70 72 34	Espace Georges Beaujardin 78510 Triel-sur-Seine		20	oui	
Etablissement Territorial Conflans-Sainte-Honorine	Mme Corlay	01 39 19 77 38	6 rue Auguste Romagné 78700 Conflans-Sainte-Honorine		20	oui	
Etablissement Territorial Poissy	Mme Moresin	01 30 74 15 38	13 rue Jacob Courant 78300 Poissy		20	oui	
Etablissement Territorial Guyancourt	Mr Christien	01 34 52 71 00	Centre commercial Louis Blériot 78280 Guyancourt	ychristien@cg78.fr	20	oui	
CCAS Chanteloup-les-Vignes		01 39 74 20 16	6 place Trident 78570 Chanteloup-les-Vignes		20	oui	
CCAS Epône	Mr Mignard	01 30 95 05 05	90 avenue du Professeur Emile Sergent 78680 Epône		13	oui	
CCAS Maurepas	Mme Raimbault	01 30 66 54 71	1 place d'Auxois 78310 Maurepas		13	oui	
CCAS Montigny-le-Bretonneux		01 39 30 30 10	66 rue de la Marre aux Carrats 78180 Montigny-le-Bretonneux		13	oui	
CCAS Meulan	Mme Georges	01 30 90 41 09	Place Brigitte Gros 78250 Meulan		12	oui	
CCAS Poissy		01 39 22 53 24	Rue du 11 novembre 1918 78300 Poissy		11	oui	
Etablissement Territorial Saint-Germain-en-Laye		01 39 04 11 30	9-11 rue Armangis 78 100 Saint-Germain-en-Laye		11	oui	
CCAS Achères	Mme Bruneau	01 39 79 64 00	8 rue des Champs Gerin 78260 Achères	abruneau@mairie-acheres78.fr	10	oui	
CCAS Mantes-la-Ville		01 30 98 55 42	60 rue Maurice Berteaux 78711 Mantes-la-Ville		10	oui	
Etablissement Territorial La Celle-Saint-Cloud		01 30 08 17 00	6 avenue de la Dronne 78170 La Celle-Saint-Cloud		7	oui	
CCAS Marly-le-Roi	Mme Ygan	01 30 61 60 81	Place du Général de Gaulle 78160 Marly-le-Roi		6	oui	
CCAS Bougival	Mr Thiberge Laurent	01 30 78 25 80	126 rue du Maréchal Joffre 78380 Bougival		5	oui	
Etablissement Territorial Versailles		01 39 24 23 00	9 rue d'Artois 78000 Versailles		5	oui	
CCAS Le Perray-en-Yvelines	Mme Delacroix	01 34 84 85 49 01 30 46 31 24	Place de la Mairie 78610 Le Perray-en-Yvelines		5		gens du voyage
CCAS Les Essarts-le-Roi		01 30 46 49 51	18 rue du 11 novembre 1918 78690 Les Essarts-le-Roi		4	oui	
CCAS Louveciennes		01 30 82 13 13	30 rue du Général Leclerc 78430 Louveciennes		4	oui	
CCAS Le Pecq	Mme Groseille	01 30 61 21 21	13 bis quai Maurice Bertheaux 78230 Le Pecq		3	oui	
CCAS Andrésey		01 39 27 11 31	4 boulevard Noël Marc 78570 Andresy		2	oui	
CCAS Bois-d'Arcy		01 30 45 84 00	38 avenue Paul Vaillant Couturier 78390 Bois-d'Arcy		2	oui	
CCAS Beynes	Mme Christophe	01 34 91 06 70	22 rue de la République 78650 Beynes		1	oui	

## Liste des associations et CCAS par département

### Yvelines (suite)

#### CCAS

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
CCAS La Celle-Saint-Cloud		01 30 78 10 40	8 avenue du Général de Gaulle 78170 La Celle-Saint-Cloud		1	oui	
CCAS Magnanville		01 30 92 87 27	Rue Ferme 78200 Magnanville		1	oui	
CCAS Mantes-la-Jolie		01 34 00 11 11	254 boulevard du Maréchal Juin 78200 Mantes-la-Jolie		1	oui	
CCAS Maule		01 30 90 49 00	Place de la Mairie 78580 Maule		1	oui	
CCAS Rosny-sur-Seine		01 30 42 86 49	45 rue Nationale 78710 Rosny-sur-Seine		1	oui	
CCAS Saint-Rémy-lès-Chevreuse		01 30 47 05 00 01 30 47 48 43	2 rue Victor Hugo -12 rue de la République 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse		1	oui	

45 CCAS

1,648 domiciliations

#### Total

8 associations et 45 CCAS

4,742 domiciliations

# Liste des associations et CCAS par département

## Essonne

### Associations

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
Association Croix Rouge Corbeil-Essonnes	Mme Laurent	01 69 22 35 35	25 boulevard John Kennedy 91100 Corbeil-Essonnes	plateformesociale@orange.fr	1,285	oui (avec accueil renforcé)	
Association Secours Catholique Orsay	Mr Estramareix	01 64 46 39 72	4 avenue Saint Laurent 91400 Orsay		528	oui	
Association Départementale des Gens du Voyage Lisses	Mme Gouttfarde Mr Burcklen	01 60 86 09 52	16 rue Bel Air 91090 Lisses		464		gens du voyage
Association Secours Catholique - Dom'Asile Orsay	Mr Estramareix	01 64 46 39 72	4 avenue Saint Laurent 91400 Orsay		131		demandeurs d'asile
Association Secours Catholique Etampes	Mme Moine	01 64 94 30 52	3ter rue Léon Grenier 91150 Etampes		110	oui	
Association Secours Catholique Les Ulis	Mme Barraud	01 69 07 75 26	Centre Jean XXIII, les Champs Lasniers 91940 Les Ulis		50	oui	
Association Les Restos du Cœur Brétigny-sur-Orge		01 60 84 02 08	5 rue du Bois de Châtres 91220 Brétigny-sur-Orge		15	oui	

7 associations

2,583 domiciliations

### CCAS

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
CCAS Ris-Orangis	Mlle Larabi	01 69 02 52 52	Place du Général de Gaulle 91130 Ris-Orangis		205		gens du voyage
CCAS Corbeil-Essonnes	Mme Audas	01 60 89 75 42 01 60 89 73 62	11 avenue Darblay 91100 Corbeil-Essonnes		172	oui	
CCAS Massy	Mme Provensal	01 60 13 74 00	1 avenue du Général de Gaulle 91300 Massy	e.provensal@mairie-massy.fr	140		gens du voyage
CCAS Sainte-Geneviève-des-Bois	Mme Dubois Mme Ricrot	01 69 46 81 60	12 rue des Eglantiers 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois	ricrot@sgdb91.com	71	oui	
Maison Départementale des Solidarités de Palaiseau	Mme Rastoix	01 69 31 53 20	8 avenue du 1er Mai Zone d'activités les Glaises 91120 Palaiseau		71		gens du voyage
CCAS Viry-Châtillon	Mme Pasceal	01 69 12 62 08	Place de la République 91178 Viry-Châtillon		64	oui	
CCAS Chilly-Mazarin	Mme Renou	01 69 10 37 00	Place du 8 mai 1945 91380 Chilly-Mazarin	laurence.renou@ville-chilly-mazarin.fr	52		gens du voyage
CCAS Brunoy		01 69 39 89 06	Place de la Mairie 91800 Brunoy		51	oui	
CCAS Savigny-sur-Orge	Mr Leguennec	01 69 54 40 81	48 avenue Charles de Gaulle 91600 Savigny-sur-Orge	j.leguennec@savigny.org	51	oui	
CCAS Grigny	Mr Magoutier	01 69 02 53 53	19 route de Corbeil 91350 Grigny		45	oui	
CCAS Saint-Germain-lès-Arpajon		01 69 26 26 20	3 rue René Dècle 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon		44		gens du voyage
CCAS Longjumeau		01 69 74 19 00	142 rue Pierre et Marie Curie 91160 Longjumeau		40	oui	
CCAS Montgeron	Mme Dasneves	01 69 52 45 40	121 avenue de la République 91230 Montgeron	p.dasneves@montgeron.fr	40	oui	
CCAS Morsang-sur-Orge	Mr Chevalier	01 69 25 39 00	Square Alexandre Christophe 91390 Morsang-sur-Orge		40	oui	
CCAS Brétigny-sur-Orge		01 60 85 06 91	29 rue Branly 91220 Brétigny-sur-Orge		39	oui	
Maison Départementale des Solidarités de Marcoussis		01 69 63 35 90	7 rue du Fond des Prés Z.I. 91460 Marcoussis		38	oui	
CCAS Athis-Mons	Mme Tremblay	01 69 54 55 00	Place du Général de Gaulle 91205 Athis-Mons		35	oui	
CCAS Evry	Mr Berthonnaud Mme Benoit Frey	01 60 91 63 98	Place des Droits de l'Homme et du Citoyen 91000 Evry	m.berthonnaud@mairie-evry.fr / g.benoitfrey@mairie-evry.fr	35	oui	
CCAS Etampes	Mme Fontaine	01 64 94 75 00	1 rue du Coq 91150 Etampes	juliette.fontaine-ccas@mairie-etampes.fr	31	oui	
CCAS Draveil		01 69 52 78 78	97 bis boulevard Henri Barbusse 91210 Draveil		30	oui	
CCAS Epinay-sur-Orge		01 69 10 25 66	8 rue de l'église 91360 Epinay-sur-Orge		29	oui	
CCAS Palaiseau	Mme Lisette Letexier	01 69 31 67 00	8 avenue du 1er mai 91120 Palaiseau		25	oui	
CCAS Vigneux-sur-Seine	Mme Bitoun	01 69 83 56 00	75 rue Pierre Marine 91270 Vigneux-sur-Seine		25	oui	
CCAS Arpajon		01 69 26 15 27	70 grande rue 91290 Arpajon		15	oui	
CCAS Crosne		01 69 49 64 00	35 avenue Jean Jaurès 91560 Crosne		15	oui	
CCAS Courcouronnes		01 69 36 66 74	2 rue Paul Puech 91080 Courcouronnes		12	oui	
CCAS Saint-Michel-sur-Orge	Mme Hadjou	01 69 80 29 29	16 rue de l'église 91240 Saint-Michel-sur-Orge		12	oui	
CCAS Villiers-sur-Orge		01 69 51 71 00	6 rue Jean Jaurès 91700 Villiers-sur-Orge		12	oui	
CCAS Juvisy-sur-Orge		01 69 12 50 00	6 rue Piver 91260 Juvisy-sur-Orge		10	oui	
CCAS Les Ulis	Mme Doremus	01 69 29 34 50	BP 43 91940 Les Ulis		10	oui	
Maison Départementale des Solidarités de Brétigny-sur-Orge		01 60 84 63 81	9 rue du Bois de Châtres 91220 Brétigny-sur-Orge		10		gens du voyage
CCAS Fleury-Mérogis		01 69 46 72 30	12 Grande rue 91700 Fleury-Mérogis		7	oui	
CCAS Paray-Vieille-Poste	Mme Gentilleau	01 69 38 79 83	Place Henri Barbusse 91550 Paray-Vieille-Poste	c.gentilleau@paray-vieille-poste.fr	7	oui	
Maison Départementale des Solidarités de Massy		01 69 75 12 40	2-4 ter avenue de France 91300 Massy		7	oui	
CCAS Marcoussis		01 69 01 22 25	8 rue Pasteur 91460 Marcoussis		6	oui	
CCAS Dourdan	Mme Sereza	01 60 81 12 20	Esplanade Jean Moulin 91410 Dourdan		5	oui	
CCAS Epinay-sous-Sénart		01 60 47 85 00	89 rue Sainte Geneviève 91860 Epinay-sous-Sénart		5	oui	

# Liste des associations et CCAS par département

## Essonne (suite)

### CCAS

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
CCAS Quincy-sous-Sénart		01 69 00 14 14	5 rue de Combs-la-Ville 91480 Quincy-sous-Sénart		5	oui	
CCAS Villabé	Mme Devernoix	01 69 11 19 73	34 bis avenue du 8 mai 1945 91100 Villabé		5	oui	
CCAS Gif-sur-Yvette	Mme Bennardo	01 69 18 69 18	Square de la Mairie 91190 Gif-sur-Yvette	begona.bennardo@mairie-gif.fr	4	oui	
CCAS Igny		01 69 33 11 19	23 rue de la Division Leclerc 91430 Igny		4	oui	
CCAS Tigery	Mme Meyer	01 60 75 17 97	Place Liedekerke Beaufort 91250 Tigery		4	oui	
CCAS Villebon-sur-Yvette		01 69 93 49 00	Place Gérard Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette		3	oui	
CCAS Boussy-Saint-Antoine		01 69 00 13 00	Place des Droits de l'Homme 91800 Boussy-Saint-Antoine		2	oui	
CCAS Morangis		01 64 54 28 38	12 avenue de la République 91420 Morangis		2	oui	
CCAS Orsay		01 60 92 80 62	2 place du Général Leclerc 91400 Orsay		2	oui	
CCAS Saint-Germain-lès-Corbeil		01 69 89 70 70	2 rue de Lieusaint 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil		2	oui	
CCAS Ballancourt-sur-Essonne		01 64 93 73 73	2 rue de la Mairie 91610 Ballancourt sur Essonne		1	oui	
CCAS Breuillet		01 69 94 60 40	3 rue de la Gare 91650 Breuillet		1	oui	
CCAS Bures-sur-Yvette		01 69 18 24 55	45 rue Charles de Gaulle 91440 Bures-sur-Yvette		1	oui	
CCAS Champcueil		01 64 99 98 56	11 Grande rue 91750 Champcueil		1	oui	
CCAS Mennecy		01 69 90 61 90	Avenue de la Jeannotte 91540 Mennecy		1	oui	
CCAS Saint-Aubin		01 69 41 09 15	Rue du Clocher 91190 Saint-Aubin		1	oui	
CCAS Saint-Pierre-du-Perray		01 69 89 75 06	2 avenue Jasmin 91280 Saint-Pierre-du-Perray		1	oui	
CCAS Soisy-sur-Seine		01 69 89 71 71	Boulevard de la République 91450 Soisy-sur-Seine		1	oui	
CCAS Villemoisson-sur-Orge		01 69 51 56 07	22 avenue Grand Orme 91360 Villemoisson-sur-Orge		1	oui	
CCAS Ballainvilliers		01 64 48 83 34	1 rue de Longjumeau 91160 Ballainvilliers		1		gens du voyage

60 CCAS

1,549 domiciliations

### Total

7 associations et 60 CCAS

4,132 domiciliations

# Liste des associations et CCAS par département

## Val-d'Oise

### Associations

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
Secours Catholique Cergy	Mr Langlais	01 30 31 87 30	31 rue du Chemin de Fer 95800 Cergy	sc-cergy-pontoise@secours-catholique.asso.fr	650		demandeurs d'asile
Secours Populaire	Mme Djamilia Bordet	01 39 61 03 74	7-11 avenue Gabriel Péri 95100 Argenteuil	contact@spf95.org	465	oui	
Maison de la Solidarité	Mr Kader Boukras	01 39 87 07 38	6 avenue du Maréchal Foch 95500 Gonesse	mds95@mds95.fr	361	oui (avec accueil renforcé)	
Dom'Asile Cergy	Mr Jean-Paul Charles	01 30 30 35 78	Place des Touleuses 95000 Cergy	jean-paul.charles864@orange.fr	250		demandeurs d'asile
Association intermédiaire Tremplin 95	Mme Le Guilloux	01 39 91 18 10	45 rue de la Mairie 95330 Domont	fella.leguilloux@tremplin95.fr	250		gens du voyage
Association Croix Rouge - Délégation départementale Ezanville	Mme Corinne Preffac	01 39 35 60 11	1 bis rue Henry Dunant 95460 Ezanville	corinne.preffac@croix-rouge.fr	165	oui (avec accueil renforcé)	
Entraide Protestante de Cergy	Mr Jean-Paul Charles	01 30 30 35 78	Place des Touleuses 95000 Cergy	jean-paul.charles864@orange.fr	120	oui	
Association APUJ	Mr Duriez	01 30 34 21 22	17 rue Charles Béart 95260 Beaumont-sur-Oise	ers.beaumont@orange.fr	119	oui (avec accueil renforcé)	
Centre Hospitalier de Pontoise Contact	Mme Simon	01 30 75 41 63	6 avenue de l'Île de France BP 79 95303 Pontoise		100	oui (avec accueil renforcé)	
Association ISBA, Boutique Solidarité Bezons	Mr M'Balla	01 30 76 81 30	34 rue Emile Zola 95870 Bezons	bsisba95@aol.com	78	oui (avec accueil renforcé)	
Association Espace Social Pour l'Education, la Réinsertion Et la Réflexion (Esperer 95)	Mr Auriel	01 30 32 32 55	1 rue du Stade J-R. Gault 95000 Cergy	f.auriel@esperer-95.org	50	oui (avec accueil renforcé)	

11 associations

2,608 domiciliations

### CCAS

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
CCAS Villiers-le-Bel	Mme Gras	01 34 29 29 40	20 rue de la République 95400 Villiers-le-Bel	egras@ville-villiers-le-bel.fr	357	oui	
CCAS Argenteuil	Mr Michel Mikaelian	01 34 23 41 73	12 boulevard Léon Feix 95100 Argenteuil	michel.mikaelian@ville-argenteuil.fr	320	oui	
CCAS Sarcelles	Mme Abgrall Mme Khayat	01 34 38 20 00 01 39 90 54 56	4 place de Navarre 95200 Sarcelles		250		gens du voyage
CCAS Cergy	Mr Adam	01 34 33 43 47	14bis avenue du Centaure 95800 Cergy	raphael.adam@ville-cergy.fr	207	oui	
CCAS Sannois	Mme Blanchton	01 39 98 35 00	Place du Général Leclerc 95110 Sannois		150		gens du voyage
CCAS Pontoise	Mme Le Troadec	01 34 43 34 43 01 34 35 30 70	8 rue Lemercier 95300 Pontoise		85		gens du voyage
CCAS Saint-Brice-sous-Forêt	Mme Lecomte	01 34 29 42 00	14 rue de Paris 95350 Saint-Brice-sous-Forêt		80		gens du voyage
CCAS Garge-lès-Gonesse	Mme Ferrier	01 34 53 32 00	1 rue Le Corbuser 95140 Garge-lès-Gonesse		60		gens du voyage
CCAS Montigny-lès-Cormeilles	Mr Josse	01 30 26 31 40 01 30 26 30 26	Avenue Maillol ou 14 rue Fortuné Charlot 95370 Montigny-lès-Cormeilles		56	oui	
CCAS Taverny	Mr Bennoto Benjamin	01 34 18 72 18 01 30 40 50 60	105 rue du Maréchal Foch ou 2 place Charles de Gaulle 95150 Taverny		53	oui	
CCAS Herblay	Mr Monteiro	01 34 50 55 55	43 rue du Général de Gaulle 95220 Herblay		52	oui	
CCAS Osny		01 34 25 42 00	Rue William Thornley 95520 Osny		40		gens du voyage
CCAS Saint-Ouen-l'Aumône	Mme Couanon	01 34 21 25 00	2 place Pierre Mendès France 95310 Saint-Ouen-l'Aumône		38		gens du voyage
CCAS Saint-Leu-la-Forêt	Mr Richard Nicolas	01 34 18 33 00	25 avenue de la Gare 95320 Saint-Leu-la-Forêt		31	oui	
CCAS Franconville		01 39 32 66 00	11 rue de la Station 95130 Franconville		30	oui	
CCAS Goussainville	Mme Sylvie	01 39 94 60 00 01 39 94 60 66	Place de la Charmeuse 95190 Goussainville		30		gens du voyage
CCAS Ecouen	Mme Riolet	01 39 33 09 00	Place de la Mairie 95440 Ecouen		30		gens du voyage
CCAS Ermont	Mme Demouchy	01 30 72 38 38	100 rue Louis Savoie 95120 Ermont	aurora.demouchy@ville-ermont.fr	24	oui	
CCAS Eragny	Mme Salez	01 34 40 65 20	258 avenue Roger Guichard 95610 Eragny-sur-Oise		21	oui	
CCAS Montmagny	Mme Luneau	01 34 28 69 00	10 rue du 11 novembre 1918 95360 Montmagny	isabelle.luneau@villr-montmagny.fr	20		gens du voyage
CCAS Gonesse	Mme Ordas	01 30 11 55 20 01 34 45 11 06	66 rue de Paris 95500 Gonesse		15	oui	
CCAS Montmorency	Mme Schneider	01 34 17 60 99	17 avenue Charles de Gaulle 95160 Montmorency		15	oui	
CCAS Beaumont-sur-Oise	Mme Perraud Comans	01 30 28 79 65	29 rue de Paris 95260 Beaumont-sur-Oise		11	oui	
CCAS Arnouville-lès-Gonesse		01 34 45 97 00 01 30 11 16 16	15-17 rue Robert Schuman - 1 rue de Boishue 95400 Arnouville-lès-Gonesse		10	oui	
CCAS Eaubonne	Mme Vale	01 34 27 26 00	1 rue d'Enghien 95600 Eaubonne		10	oui	
CCAS Saint-Prix	Mme Capitaine	01 34 27 44 44	45 rue d'Ermont 95390 Saint Prix		10	oui	
CCAS Vauréal	Mr Roubaud	01 34 24 53 53	36 mail Mendès France 95490 Vauréal		10	oui	
CCAS Pierrelaye	Mme Lecomte	01 34 32 31 30	42 bis rue Victor Hugo 95480 Pierrelaye		10		gens du voyage
CCAS Louvres	Mme Delabille	01 34 47 34 34	84 rue de Paris 95280 Louvres		9	oui	
CCAS Bessancourt	Mr Mejeant	01 30 40 44 44	Place du 30 août 95550 Bessancourt		6	oui	
CCAS Fosses	Mme Richez	01 34 47 40 40	Avenue du Mesnil 95470 Fosses		5	oui	
CCAS Jouy-le-Moutier	Mme Caullier	01 34 41 65 31	56 Grande rue 95280 Jouy-le-Moutier		5	oui	
CCAS L'Isle-Adam	Mme Richez	01 34 69 03 29	4 rue Dandry 95290 L'Isle-Adam		4	oui	

## Liste des associations et CCAS par département

### Val-d'Oise (suite)

#### CCAS

Nom de la structure	Contact	Téléphone	Adresse	Courriel	Nombre de domiciliations	Structure généraliste	Structure spécialisée
CCAS Méry-sur-Oise	Mme Molon	01 30 36 23 00	14 avenue Marcel Perrin 95540 Méry-sur-Oise		4	oui	
CCAS Soisy-sous-Montmorency	Mme Martin	01 34 05 20 60	2 avenue du Général de Gaulle 95230 Soisy-sous-Montmorency	michelle.martin@soisy-sous-montmorency.fr	4	oui	
CCAS Persan		01 39 37 48 80	65 avenue Gaston Vermeire 95340 Persan		3	oui	
CCAS Roissy-en-France	Mme Emiazord	01 34 38 52 06	2 rue Jean Moulin 95700 Roissy-en-France		2		gens du voyage
CCAS Courdimanche		01 34 46 72 00	Rue Vieille Saint Martin 95800 Courdimanche		1	oui	
CCAS Groslay		01 34 28 68 68	21 rue du Général Leclerc 95410 Groslay		1	oui	
CCAS Marly-la-Ville	Mme Vermet	01 34 47 46 46	10 rue du Colonel Fabien 95670 Marly-la-Ville		1	oui	
CCAS Maffliers		01 34 69 80 68 01 34 08 71 95	Rue de la Mairie 95560 Maffliers		1	oui	

44 CCAS

2,071 domiciliations

#### Total

11 associations et 44 CCAS

4,679 domiciliations

